

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38, rue Saint Sabin
75011 Paris
tel/fax : 01 48 06 48 86
diffusion@eclm.fr
www.eclm.fr

Les versions électroniques et imprimées des documents sont librement diffusables,
à condition de ne pas altérer le contenu et la mise en forme.
Il n'y a pas de droit d'usage commercial sans autorisation expresse des ECLM.

les citoyens peuvent-ils
changer l'économie ?

Dossier coordonné par
Philippe Cannard

Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ?

Actes du colloque tenu à Paris
le 14 mars 2002

L'association Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer a pour objectif d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de ses partenaires. On trouvera en fin d'ouvrage un descriptif sommaire de cette Fondation, ainsi que les conditions d'acquisition des ouvrages et dossiers édités et coproduits.

L'auteur : le collectif « Engagements citoyens dans l'économie »

De nombreuses associations ou groupements associatifs français proposent aujourd'hui des pratiques économiques alternatives : produits issus du commerce équitable, produits éthiques, placements d'épargne solidaire, épargne socialement responsable... Ces associations ont souhaité s'adresser ensemble aux citoyens et lancer des projets communs. C'est pourquoi elles se trouvent réunies dans le Collectif « Engagements citoyens dans l'économie ».

Le Collectif a pour but de promouvoir les comportements économiques responsables, porteurs de la préoccupation de l'intérêt général, ainsi que les activités orientées vers le développement durable. Ces formes économiques mettent en valeur le respect de l'humain et de son environnement, la participation, la coopération et la solidarité, l'innovation, la transparence et l'efficacité. Parce que chacun peut user de ses droits de citoyen pour changer très concrètement les pratiques économiques, le Collectif vise les actes de base, familiers aux « gens » : consommer, épargner... Dans son fonctionnement, le Collectif privilégie le renforcement des échanges et la coopération entre les membres de l'association.

Pour entrer en relation avec le collectif ou ses membres :

Collectif : engagements.citoyens@ifrance.com

Tél. : 01 69 48 58 62 (coordination)

Action consommation

21 ter, rue Voltaire 75011 Paris

Tél. : 01 34 13 38 13

info@actionconso.org

www.actionconsommation.org

Finansol

133, rue Saint-Maur 75011 Paris

Tél. : 01 53 36 80 60

finansol@finansol.org

www.finansol.org

Forum pour l'investissement responsable

18, rue de Varenne 75007 Paris

Tél. : 01 56 33 75 05

contact@french-sif.org

Plate-forme pour le commerce équitable

61, rue Victor Hugo 93500 Pantin

Tél. : 01 48 91 20 75

plate-forme@commerceequitable.org

www.commerceequitable.org

© Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, 2003

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2003

Dossier FPH n° DD 124 ★ ISBN : 2-84377-066-1

*Diffusion : Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer,
38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris*

Graphisme et mise en page : Madeleine Racimor

Maquette de couverture : Vincent Collin

Avant-propos Encore un colloque ?

C'était une première : proposer à des acteurs de l'économie solidaire, alternative, citoyenne, responsable, bref, « différente », de venir présenter les conditions d'un changement d'échelle de leur activité... et échanger ensuite avec des économistes pas nécessairement sensibles *a priori* à ces approches nouvelles de la vie économique !

Une fois posées ces règles du jeu, les uns et les autres ont préparé leur intervention, sont venus, se sont parlés et écoutés...

À vous de juger, à la lecture de ces actes, si nous nous sommes approchés de l'objectif assigné à ce colloque, et, surtout, si nous avons réussi à éviter de reproduire le n^{ième} colloque sur l'économie citoyenne !

À nos yeux en tous les cas, ce n'est qu'une étape.

À partir des liens créés ou renoués à cette occasion, des perspectives de collaboration, d'enrichissement mutuel, de partenariat sont apparues ou ont été ravivées.

Et ceci, aussi bien au niveau des concepts et méthodes qu'à celui, aussi stratégique, des activités économiques concrètes.

Car s'il y avait une leçon à retenir, c'est celle de la nécessaire articulation entre tous les mouvements, tendances, individualités, émanant de l'« économie » dont il était question ce jour-là.

Sans vouloir à toute force les rassembler, l'enjeu est de conduire ces énergies à se connaître l'une l'autre ; à elles ensuite de décider si des actions communes peuvent naître.

Alors merci à tous ceux, dans l'ombre ou sur l'estrade, qui ont rendu ce moment possible... et à bientôt pour la suite !

Sommaire

Encore un colloque ?	5
Programme du colloque	9
Enjeu du colloque : les citoyens peuvent-ils changer l'économie ?	11
Des citoyens s'engagent dans la création d'une économie solidaire	12
Des citoyens questionnent l'entreprise	12
Vers un changement d'échelle ?	13
Le regard des économistes sur les perspectives de changement d'échelle	14
Interventions	15
L'action des citoyens dans l'économie : une volonté de changer d'échelle	15
Première table ronde : Poser des actes économiques différents ou comment favoriser l'épanouissement d'une économie solidaire	21
Les finances solidaires/l'épargnant solidaire	23
Le commerce équitable/le consommateur	27
L'entrepreneur solidaire	29
Commentaires des économistes	31
Deuxième table ronde : Porter la préoccupation de l'intérêt général au cœur de l'entreprise ou comment pousser l'entreprise à devenir socialement responsable	37
Les actionnaires responsables	40
Les consommateurs engagés	42
Les salariés engagés	44
Commentaires des économistes	48
Commentaires de la salle	51
Troisième table ronde : La très grande échelle ou comment penser localement et agir globalement	55
Le commerce mondial et l'équité	56
La finance mondiale et la solidarité	58
L'entreprise multinationale et l'éthique	61
La consommation responsable et la mondialisation	63
Commentaires des économistes	69
Commentaires de la salle	73
Conclusion : Trois bilans	83

Les intervenants	89
Les économistes	95
Collectif « Engagements citoyens dans l'économie »	99
Action Consommation	101
« Agir par la consommation et agir pour consommer autrement »	101
Finansol	103
Informer les citoyens sur les réalités de l'épargne solidaire	103
Promouvoir des collaborations avec quelques partenaires majeurs	104
Négocier avec les pouvoirs publics un environnement plus incitatif	104
Apporter des services à ses membres	104
Forum pour l'investissement responsable	107
Plate-forme pour le commerce équitable	111
Le Monde	113
Laboratoire de sociologie du changement des institutions	115
Sondage Credoc : « Les Français et la consommation éthique »	117

Programme du colloque

- 8h45 Accueil : 101 rue de l'Université 75007 Paris – Immeuble Jacques Chaban-Delmas – salle Victor Hugo
- 9h30 **Introduction**
- L'action des citoyens dans l'économie : une volonté de changer d'échelle. Résultats de l'enquête Credoc. Présentation des acteurs
Henri Rouillé d'Orfeuil, *collectif « Engagements citoyens dans l'économie »*
 - Le colloque, règles du jeu. Présentation des économistes
Serge Marti, *Le Monde Économie*
- 10h00 **1^{re} table ronde : Poser des actes économiques différents ou comment favoriser l'épanouissement d'une économie solidaire**
- Présidence : Jean-Louis Laville, *LSCI-CNRS (Laboratoire de sociologie du changement des institutions)*
- Finances solidaires/l'épargnant solidaire
Pauline Grosso, *Finansol*
 - Le commerce équitable/le consommateur
Olivier Hauville, *Plate-forme pour le commerce équitable*
 - L'entrepreneur solidaire
Mohamed Rhoulam, *Inter-réseaux économie solidaire*
 - Commentaires des économistes : Jacques Généreux, Michèle Debonneuil et Xavier Timbeau
 - Commentaires de la salle

- 11h40 **2^e table ronde : Porter la préoccupation de l'intérêt général au cœur de l'entreprise ou comment pousser l'entreprise à devenir socialement responsable**
 Présidence : Hugues Sibille, *Caisse des dépôts et consignations*
- Les actionnaires responsables
 Éric Loiselet, *Forum pour l'investissement responsable*
 - Les consommateurs engagés
 Frédérique Pfrunder, *CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie)*
 - Les salariés engagés
 Jacques Bass, *CFDT* et Jean-Christophe Le Duigou, *CGT*
 - Commentaires des économistes :
 Daniel Cohen, Philippe Chalmin et Anton Brender
 - Commentaires de la salle
- 13h15 *Pause déjeuner* (libre)
- 14h45 **3^e table ronde : La très grande échelle ou comment penser localement et agir globalement**
 Présidence : Bruno Delaye, *ministère des Affaires étrangères*
- Le commerce mondial et l'équité
 Victor Ferreira, *Max Havelaar France*
 - La finance mondiale et la solidarité
 Jean-Paul Vigier, *Finansol*
 - L'entreprise multinationale et l'éthique
 Pascal Érard, *Éthique sur l'Étiquette*
 - La consommation responsable et la mondialisation
 Véronique Gallais, *Action Consommation*
 - Commentaires des économistes :
 Dominique Plihon, Pierre Jacquet et Jean Pisani-Ferry
 - Commentaires de la salle
- 16h25 **Conclusion**
 Trois bilans : Jean-Louis Laville, Hugues Sibille, Henri Rouillé d'Orfeuil

Enjeu du colloque : les citoyens peuvent-ils changer l'économie ?

Les « citoyens » ont longtemps considéré l'économie comme un monde à part régi selon ses propres lois à la porte duquel s'arrêtaient leurs actions. En entrant dans ce monde par la porte de la microéconomie, celle de l'entreprise où ils allaient travailler, celle du magasin où ils allaient faire leurs courses ou celle de la banque où ils allaient déposer leur épargne et envisager quelques placements, les citoyens étaient appelés à oublier les problèmes de la « cité » et à devenir des acteurs économiques aux comportements respectueux des lois du genre. C'était à l'État de se préoccuper de l'intérêt général, pas à eux !

Sous nos latitudes, cette logique a réussi à persuader la plupart des citoyens qu'elle préparait des temps meilleurs. Les inégalités étaient flagrantes mais la tendance était favorable. C'était affaire de temps. Avec la crise de la fin des années 70 et du début des années 80, il est apparu que cette logique n'était plus prête ou plus capable d'embarquer tout le monde dans le bateau de la croissance économique et du progrès social. L'exclusion d'une partie de la communauté se manifesta dans la statistique nationale qui ne montrait plus seulement des retards mais des poches de pauvreté. De même, l'abandon d'une partie du territoire apparut sur la carte nationale non plus comme des déséquilibres à prendre en compte mais comme des condamnations.

Des citoyens s'engagent dans la création d'une économie solidaire

C'est dans ces poches sociales et dans ces territoires défavorisés que des citoyens ont voulu faire revenir des activités économiques produites selon de nouvelles normes puisque l'ancienne économie avait quitté les lieux. Face à des situations concrètes, c'est-à-dire avec des hommes et des femmes en difficulté, dans des pays ou des bassins d'emploi en désarroi, des pionniers ont tenté des expériences de réinsertion ou de développement local en utilisant les recettes de l'économie et de la finance conventionnelles mais en les détournant de leurs finalités, c'est-à-dire en s'efforçant de les faire servir les communautés et les territoires délaissés. La plupart des expériences pionnières de la finance solidaire, de l'économie solidaire, du développement local nous vient de cette période d'après croissance à la jointure des années 70 et des années 80. Certaines de ces expériences ont échoué, d'autres se sont éteintes après avoir rempli leurs objectifs locaux, d'autres ont grandi, se sont diffusées, multipliées, ont essaimé, se sont fédérées. Au cours des années 90, ces pionniers se sont reconnus et rapprochés. Des plates-formes se sont ainsi créées et des « acteurs collectifs » se sont constitués pour quelques-uns des grands domaines de cette microéconomie solidaire : finances solidaires (Finansol), commerce équitable (Plate-forme pour le commerce équitable), consommation engagée...

En fait, cette réaction des citoyens sur le terrain économique rejoignait des mouvements plus anciens qui refusaient les valeurs imposées par le système économique. Dès les années 60, au cœur même de la prospérité, se manifestaient déjà des inquiétudes devant certains progrès techniques ou un malaise dans la jeunesse, un refus des femmes d'accepter la place seconde que leur réservait la société ou une contestation des salariés face au style traditionnel de commandement ou encore une opposition de certains usagers d'avoir à consommer des services publics standardisés... Dès cette époque, de nombreuses initiatives locales sont apparues dont l'objectif était bien de changer la vie quotidienne, le cadre de vie, la culture, les loisirs ou l'environnement naturel. Ces initiatives étaient, avant d'autres, une contribution à la démocratisation de l'économie.

Des citoyens questionnent l'entreprise

Par ailleurs, au cœur de l'économie, dans les entreprises, un autre mouvement prenait corps pour promouvoir l'entreprise citoyenne ou l'entreprise socialement responsable. Des actionnaires très minori-

taires, sous la bannière de « l'investissement responsable » ou sous celle des « fonds éthiques », commencèrent à interpeller les dérives du « gouvernement d'entreprise ». Des consommateurs, sous le timbre du commerce éthique, commencèrent à regarder de plus près la valeur sociale et environnementale des produits et à dénoncer les dégradations sociales et environnementales provoquées par les conditions de production imposées par les grandes marques à leurs sous-traitants, notamment ceux qui, loin du regard des syndicats et des inspecteurs du travail, exploitent jusqu'à l'épuisement des hommes, des femmes et des enfants dans les « ateliers à sueur » du bout du monde. Le mouvement n'a pas laissé indifférent, non plus, les salariés de l'entreprise. Certains syndicats ont commencé à s'interroger sur l'impact des activités de l'entreprise sur son environnement proche ou lointain, sur les externalités positives et négatives liées à ces activités, sur la production ou la destruction de l'intérêt général dont serait responsable l'entreprise. Ces différents mouvements d'actionnaires, de consommateurs, de salariés, encore très minoritaires, poussent l'entreprise à devenir « socialement responsable ».

Vers un changement d'échelle ?

Dans ce colloque, nous souhaitons nous interroger sur la portée macroéconomique de ces initiatives microéconomiques. D'autant que le réveil des citoyens concerne aussi la macroéconomie et la négociation internationale de ses règles du jeu. Un mouvement d'ampleur mondiale se manifeste aujourd'hui à l'occasion des réunions itinérantes des acteurs « visibles » de la globalisation économique et financière (OMC, FMI, Banque mondiale, G8). Ce mouvement ne se contente pas de contester la mondialisation néo-libérale, il cherche aussi à identifier et à promouvoir des alternatives qui pourraient répondre aux insuffisances des modèles classiques ou même, dans le contexte des pays du Sud, à leurs échecs dramatiques.

Ces approches citoyennes de l'économie peuvent-elles grandir au point de prendre une place respectable dans le concert de l'économie et de la finance ? Peuvent-elles exercer une force d'entraînement sur l'ensemble de l'économie et la faire évoluer au point d'inciter ou d'obliger les acteurs économiques à prendre en compte l'intérêt général ? Ou bien sont-elles vouées à rester marginales ?

Le regard des économistes sur les perspectives de changement d'échelle

Nous avons souhaité soumettre ces expériences d'engagement citoyen dans les actes économiques et les perspectives de leur essai-itage ou de leur changement d'échelle à des « jurys » d'économistes. Il ne s'agit pas d'analyser ces expériences qui, à leur échelle, ont fait leurs preuves, mais d'apprécier leur potentiel à occuper une place dans le concert de la finance, de l'économie et du commerce national et, pourquoi pas, mondial. Il s'agit d'apprécier les conditions, notamment législatives et fiscales, qui pourraient rendre possibles, d'une part, un changement d'échelle de l'économie solidaire et, d'autre part, un changement de rythme dans l'évolution de l'entreprise vers l'entreprise socialement responsable.

Les divers acteurs de ce mouvement soumettront leurs références et leurs hypothèses de changement d'échelle à un groupe d'économistes. Aux plaidoyers des acteurs répondront des avis, sans doute différenciés, des économistes sur le potentiel de ce mouvement et sur les conditions concrètes de son extension. Il s'agira de lancer un débat public dans lequel puissent s'échanger des arguments entre acteurs et économistes, débat et dialogue, dont les acteurs espèrent tirer de nouvelles inspirations pour sortir leurs expériences de la confidentialité et contribuer à rapprocher économie et société.

Interventions*

L'action des citoyens dans l'économie : une volonté de changer d'échelle

Jean-Paul Vigier, animateur du colloque

Je préside actuellement une fédération européenne de banques éthiques et alternatives. J'étais auparavant président de Finansol.

Les organisateurs de ce colloque m'ont chargé d'animer la journée. Je vais donc vous présenter rapidement les premiers intervenants. Henri Rouillé d'Orfeuil s'exprimera au nom du collectif « Engagements citoyens dans l'économie ». Il est aujourd'hui président de Finansol et de Coordination Sud. Il a travaillé au ministère des Affaires étrangères et dans différentes institutions, notamment à la Banque mondiale. Il laissera ensuite la parole à Serge Marti, rédacteur en chef au *Monde*, responsable du *Monde Économie* et du *Bilan du Monde*, et président de l'Association des journalistes économiques et financiers.

*Henri Rouillé d'Orfeuil,
collectif « Engagements citoyens dans l'économie »*

Nous partons aujourd'hui de deux constatations, qui peuvent être largement partagées par les économistes et par les acteurs citoyens engagés dans l'économie. Tout d'abord, les résultats sociaux et envi-

* Les intervenants et les économistes sont présentés en page 91.

ronnementaux de l'économie actuelle sont loin d'être exceptionnels. Les fractures ne cessent de s'agrandir et pas seulement dans les pays pauvres. On peut s'étonner qu'une économie ayant affiché un taux de croissance de 4 ou 5 % pendant dix ans, comme celle des États-Unis, n'ait pas progressé dans la solution du problème de la pauvreté. Pourtant, il suffit de traverser des villes comme Baltimore ou Washington pour constater que celle-ci reste une réalité terrible et dramatique. De l'autre côté du monde, malgré 20 années d'ajustements structurels dans nombre de pays, les inégalités sont plus fortes que jamais. Et, tous, nous continuons à gaspiller les ressources naturelles et à hypothéquer l'avenir des générations futures.

D'accord sur un tel constat, il me semble que nous pouvons tous nous mettre d'accord aussi sur l'urgence d'un certain nombre de chantiers, parmi lesquels ceux de la réinsertion des personnes en difficulté, de la revitalisation des territoires, du respect des ressources naturelles, du développement durable, de la capacité des citoyens à faire valoir leurs droits sociaux et économiques... Ces questions ne peuvent pas être réglées par de simples politiques sociales, même si celles-ci sont nécessaires. Elles interpellent les systèmes économiques qui, aujourd'hui, règnent sur le monde et sur son évolution.

Pour ouvrir ces chantiers ou intensifier les actions, nous, les militants d'un engagement citoyen dans l'économie, nous disposons désormais du résultat d'un certain nombre d'expériences. Même si celles-ci sont généralement menées à une échelle réduite, les chiffres qu'elles recouvrent commencent à être significatifs. En 2001, pour prendre l'exemple des finances solidaires, 260 millions d'euros circulaient déjà dans les 27 produits labellisés Finansol. Ils ont permis d'accompagner la création de 6000 entreprises et de plus de 10000 emplois. Certes, ces sommes restent modestes par rapport aux 2000 milliards de dollars qui s'échangent chaque jour sur les marchés boursiers et 10000 emplois ne représentent pas grand-chose face à 2 ou 3 millions de chômeurs. Néanmoins, ces indicateurs cessent d'être négligeables. Ils montrent qu'il est possible de réintroduire la notion d'intérêt général dans les actes économiques de tout un chacun.

Ces éléments étant posés, venons-en à la question qui donne son titre à ce colloque. En fait, cette question – « les citoyens peuvent-ils changer l'économie ? » – peut se décliner en toute une série d'interrogations. D'abord, faut-il changer l'économie ? Veut-on le faire ? N'est-il pas préférable de changer d'économie ? Que valent les solutions issues du terrain que nous représentons ? Ces actions peuvent-elles changer d'échelle ? Avec qui faire alliance pour opérer un tel changement ?

Notre collectif, qui n'a pas de forme juridique particulière, regroupe des acteurs qui travaillent, au niveau de la microéconomie, sur un certain nombre d'actes de base comme l'épargne, l'investissement ou la consommation. Ces acteurs essaient de réintroduire dans ces actes économiques élémentaires la préoccupation de l'intérêt général. Mais quel que soit le domaine microéconomique où nous intervenons, nous nous adressons tous aux citoyens et aux acteurs économiques, et essayons de leur expliquer que leur action n'est pas neutre.

Concrètement, notre travail peut prendre différentes formes. Nous essayons de développer des circuits financiers, en reliant des épargnants et des entrepreneurs. Nous intervenons également auprès des actionnaires pour les pousser à faire pression sur la gouvernance de l'entreprise et inciter celle-ci à être « socialement responsable ». Nous tentons par ailleurs de créer de nouveaux circuits commerciaux. Enfin, nous interpellons les grandes surfaces sur la qualité environnementale et sociale des produits qu'elles proposent aux consommateurs.

Pour notre part, notre réponse est claire : oui, l'économie peut évoluer grâce à de nouveaux comportements économiques de la part des citoyens. Mais pour que les citoyens changent de comportement, il faut leur proposer de nouvelles voies, de nouveaux choix. Cette évolution passe par l'expérimentation de nouvelles formules et de voies alternatives, et, bien sûr, par l'information et la mobilisation des citoyens/acteurs économiques.

Lorsque nous abordons la question du changement d'échelle, nous sommes généralement confrontés à deux réactions, l'une concerne l'intérêt même de la démarche, – « n'y a-t-il pas une rupture entre ce que l'on peut faire dans son village et ce qui doit être fait pour gouverner le monde ? » – l'autre, l'esprit de cette démarche – « ne risquons-t-on pas de dénaturer ces expériences en voulant les étendre à des échelles qui nous échappent ? ». Ces interrogations sont bien sûr à prendre en compte, mais si nous avons l'impression et même la conviction de détenir des éléments de solution à quelques-uns des problèmes qui minent notre société et compromettent l'avenir de l'humanité, nous ne pouvons pas rester dans des marges lointaines et, somme toute, protégées. Nous avons un devoir d'action.

Mais y a-t-il vraiment un terreau, une possible écoute de la part de nos concitoyens ? Un récent sondage du Credoc indique que 2 millions de Français, sur les 45 millions qui peuvent être considérés comme économiquement actifs, connaissent, peu ou prou, l'idée de finance solidaire. Mais 35 % des sondés, ce qui représente 15 millions des 45 millions de Français économiquement actifs déclarent être

prêts à s'engager dans cette voie, même si on leur indique que la rentabilité des placements solidaires peut être plus faible que celle d'autres placements. Or, aujourd'hui, on ne dénombre que 27 000 épargnants solidaires, c'est-à-dire 27 000 qui ont placé quelque argent sur l'un des 27 produits financiers labellisés par Finansol. Le potentiel de développement est donc extrêmement important. Nous sommes dans un rapport de 1 à 500. Ce ratio entre les « pratiquants » et les « sensibles » est d'ailleurs comparable en ce qui concerne le commerce équitable, la consommation engagée ou l'investissement responsable.

Alors comment faire pour favoriser un changement d'échelle ? Pour l'ensemble de nos mouvements, le changement d'échelle suppose de jouer sur plusieurs éléments. Nous devons tout d'abord changer nos ambitions pour chacun de nos mouvements et l'échelle de leurs activités, et donc définir de véritables stratégies de développement et nous rapprocher entre nous. Nous avons commencé à le faire, notamment en créant le collectif « Engagements citoyens dans l'économie », en publiant un livre sur nos différents mouvements – *« Économie, le réveil des citoyens »* – ou en réalisant un sondage avec le Credoc. Nous envisageons également de multiplier les campagnes d'information, voire d'ouvrir à Paris une « Maison des consommations citoyennes ». Mais nous devons aussi œuvrer pour faire évoluer les cadres juridique, fiscaux et réglementaires, proposer des lois ou des amendements et favoriser une évolution des politiques publiques. De notre point de vue, l'État doit, par différents dispositifs, inciter les citoyens et les acteurs économiques à adopter des comportements plus compatibles avec l'intérêt général. Il s'agit là évidemment d'un énorme chantier. Enfin, nous devons nous allier avec le monde de l'entreprise, avec celui de la recherche, des universités, des collectivités locales, des associations... et définir, avec chacune de ces grandes familles, des objectifs communs nous permettant ensuite de mettre en place des actions d'envergure. Mais l'essentiel et l'objectif de ces partenariats restent néanmoins de parvenir à interpellier les citoyens sur la qualité de leurs actes économiques.

Nous sommes conscients que le changement d'échelle comporte des risques et que le passage du microéconomique au macroéconomique présente des aspects qui nous dépassent un peu. Au cours de cette réunion, nous allons en outre échanger avec des économistes qui ne sont pas nos partenaires traditionnels. Ils ne sont pas forcément bienveillants vis-à-vis de nos démarches. Mais nous devons accepter cette ouverture et sortir des microcosmes dans lesquels nous œuvrons habituellement.

Le débat qui va s'ouvrir sera certainement intéressant pour les deux parties qui seront présentes à cette tribune. En effet, au-delà de la

dénonciation des situations et des solutions classiques, la question des alternatives est désormais centrale, comme l'ont montré un certain nombre de forums comme celui de Porto Alegre, et, dans la foulée, la question déterminante du changement d'échelle.

Serge Marti, Le Monde Économie

Le Monde Économie a souhaité participer à ce colloque, car les thèmes que nous allons évoquer aujourd'hui sont éminemment d'actualité. Ils font partie de notre réflexion sur l'économie, sur la nécessité d'étendre son champ, sur le besoin d'interdisciplinarité et sur la prise en compte d'enjeux d'une autre nature que ceux que nous connaissions auparavant. La question des déficits publics, même si elle est vitale, est tout de même de moindre importance, aux yeux de la plupart d'entre nous, que celle de l'environnement, de la sécurité ou des inégalités.

Nous avons commémoré, il y a quelques jours, les six mois des événements du 11 septembre. Lorsqu'ils se sont produits, nous avons répété à satiété que plus rien ne serait jamais comme avant. Est-ce vrai ? Ces événements ont certes conduit à une réorganisation géopolitique et diplomatique. Celle-ci est en train de s'opérer sur la scène internationale. Sous prétexte d'une lutte contre le terrorisme, nous assistons actuellement à la mise en place de ce que j'appellerais, avec un peu de provocation, un nouvel ordre guerrier. Mais il me semble qu'un certain nombre de choses n'ont pas changé. Quand nous avons vu l'administration américaine abandonner certains grands principes et assumer l'intervention de la puissance publique pour venir en aide à des secteurs d'activité sinistrés, nous avons pensé que les États-Unis revenaient à une politique keynésienne. Nous savons maintenant qu'il n'en est rien. En ce qui concerne les inégalités, l'absence de changement est encore plus évidente. Pourtant, des espoirs étaient nés de cette tragédie. Elle était apparue comme une occasion de se saisir des problèmes qui forment le lit du terrorisme. Nous savons qu'il existe des « poches » de pauvreté immenses. Au lieu de se résorber, le fossé n'a fait que se creuser au cours des dernières années. Il ne concerne pas seulement la séparation traditionnelle entre le Nord et le Sud. Les fractures se sont également multipliées au sein de nos propres sociétés.

Nous sommes à quelques jours du sommet de Monterrey au Mexique. Il s'agit d'une réunion importante, au cours de laquelle sera abordée la question du financement de l'aide publique. Malheureusement, les espoirs nés il y a quelques mois risquent d'être compromis. Nous constatons en effet le retour de « l'égoïsme sacré

des nations ». Nous n'avons certainement pas grand-chose à attendre, sinon la définition d'un nouveau paradigme de développement. À défaut d'être avalisé par l'ensemble des partenaires, celui-ci a encore besoin d'être précisé.

Nous avons immédiatement accepté de participer à ce colloque, car son objectif est d'ouvrir une réflexion sur une autre forme d'économie et sur un autre monde, plus égalitaire et plus solidaire. Cela fait partie de nos préoccupations d'aujourd'hui. Les événements qui se sont produits sur la scène internationale ont fait apparaître de nouveaux acteurs, qui interpellent les gouvernements en place et tous ceux qui se considèrent, à tort ou à raison, comme les seuls dépositaires de la démocratie. À l'avenir, il faudra compter avec eux. Ils sont de plus en plus nombreux. Nous constatons en outre que leur message se structure. Nous sommes loin de cette effervescence protéiforme qui caractérisait, il y a encore quelques années, les mouvements contestataires. Pour ma part, je ne les qualifierais pas « d'anti-mondialisation ». Ils combattent avant tout les excès et les dérives de certains modèles. Ces derniers doivent être remis à plat, y compris par ceux qui les ont bâtis. Ce mouvement a d'ailleurs commencé au sein des institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale. L'OMC devra également réfléchir à ces questions, car des rapports de force différents sont en train d'apparaître, notamment avec l'adhésion de la Chine.

À l'occasion de ce colloque, *le Monde Économie* a fait appel à des macroéconomistes désireux d'évoquer les questions liées à l'économie solidaire. Tous ceux que nous avons sollicités ont accepté avec enthousiasme. Ces échanges, qui sont encore relativement rares, constitueront certainement l'un des intérêts majeurs de cette rencontre.

Première table ronde :
Poser des actes économiques différents ou comment
favoriser l'épanouissement d'une économie solidaire

Les intervenants

Pauline Grosso, secrétaire générale de Finansol

Olivier Hauville, économiste et sociologue, cofondateur du réseau Artisans du Soleil.

Mohamed Rhoulam, animateur de l'Inter-réseaux économie solidaire, vice-président du Comité national de liaison des régies de quartier.

Les économistes

Jacques Généreux, professeur à Sciences Po, président de l'Association internationale pour l'économie humaine.

Michèle Debonneuil, chef du service économique au Commissariat général du plan.

Xavier Timbeau, directeur du département d'analyse et de prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

La table ronde est présidée par Jean-Louis Laville, directeur du Laboratoire de sociologie du changement des institutions au CNRS.

Jean-Louis Laville, LSCI-CNRS

Avant de laisser la parole aux différents intervenants, je voudrais expliquer, en quelques mots, les raisons qui ont poussé le Laboratoire

de sociologie du changement des institutions du CNRS à s'associer à cette manifestation. Depuis le début des années 80, nous avons essayé de travailler sur l'émergence, en Europe et dans d'autres régions du monde, d'une économie solidaire et d'un entrepreneuriat social. Il y a 20 ans, ces notions étaient encore très peu utilisées. Mais les choses ont évolué. Il existe désormais un réseau européen, qui regroupe un certain nombre de centres de recherche et d'universités (www.emes.net). Dans plusieurs pays, notamment l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Suède, voire la France, nous assistons également à l'apparition de nouvelles législations encadrant le développement d'entreprises sociales.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat social, l'expérience a montré qu'il n'était pas possible d'appliquer les modes de fonctionnement des entreprises privées au secteur associatif. Il est donc apparu nécessaire de trouver des formes de gestion et d'évaluation susceptibles d'assurer une réelle rigueur tout en préservant la spécificité de ce type d'entrepreneuriat. C'est pourquoi, il y a une dizaine d'années, nous avons lancé, à l'Institut d'études politiques de Paris, une formation de 3^e cycle pour les dirigeants associatifs. Nous avons trop longtemps opposé le militant bénévole et le salarié. Aujourd'hui, la figure du professionnel engagé est de plus en plus présente dans les esprits.

Pour ce qui est de l'économie solidaire, je crois qu'il convient en préalable à la discussion de s'attaquer à certains « clichés » tenaces. L'économie solidaire est une réalité. Il ne s'agit pas d'un projet vague et fumeux. Lors du dernier forum social mondial, quinze réseaux nationaux d'économie solidaire ont organisé deux journées de réflexion. Les chiffres montrent qu'elle commence à représenter des volumes non négligeables. Il faut donc maintenant s'interroger sur la manière dont elle peut trouver un réel droit de cité. Il existe encore un certain nombre de problèmes à résoudre. Les réponses à y apporter seront déterminantes pour savoir s'il est possible de changer d'échelle.

L'économie solidaire se caractérise par une volonté de démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens. Ce n'est pas un tiers secteur résiduel, qui regrouperait ce que l'État et le marché ne peuvent faire. Il s'agit au contraire d'une composante légitime de l'économie d'aujourd'hui et de l'économie de demain.

Il ne faut pas confondre l'économie solidaire et l'insertion. Elle n'est pas réservée à des publics qui ne seraient pas tout à fait employables. Même si elle est plus sensible aux problèmes sociaux et environnementaux, elle concerne tout le monde.

Enfin, pour mettre fin à d'autres clichés, l'économie solidaire n'est pas une économie parasitaire face à une économie de marché créatrice de richesses. Toutes les formes d'économie sont mixtes, comme

le montre l'exemple de l'agriculture ou de certains secteurs industriels. Mais la mixité particulière qui est à l'œuvre dans l'économie solidaire se veut démocratiquement débattue.

La perspective de l'économie solidaire s'inscrit dans un mouvement beaucoup plus large, qui est celui, en plein développement à l'échelle internationale, d'une nouvelle socio-économie. Celle-ci considère que l'économie ne peut pas être étudiée de manière autonome par rapport à la société dans laquelle elle s'inscrit. L'économie est une construction sociale et institutionnelle. Elle est basée sur la combinaison de plusieurs principes, parmi lesquels le marché mais aussi la redistribution et la réciprocité. Il ne s'agit pas de s'opposer au marché en tant que tel, mais à un marché dérégulé. D'ailleurs, il me semble que c'est cette volonté de régulation démocratique du marché, dans un contexte d'internationalisation, qui anime les expériences de commerce équitable. C'est également cette volonté de retrouver ce qui est déterminant dans la monnaie, en l'occurrence le lien de confiance qu'il symbolise, qui est à l'origine des pratiques de finance solidaire.

Les finances solidaires/l'épargnant solidaire

Pauline Grosso, Finansol

Les activités concernées par les finances solidaires sont des activités économiques solidaires, c'est-à-dire des acteurs ou des entreprises qui ont une composante d'intérêt général. Elles contribuent à l'insertion des personnes en difficulté, au développement de territoires en difficulté, que ce soit dans les zones rurales ou les banlieues, à l'évolution des modes de consommation et de production pour réduire les pressions exercées sur l'environnement, à la production de services de caractère public.

Toutes ces activités ont en commun d'avoir des besoins de financement peu ou mal satisfaits par le marché, que les finances solidaires contribuent à palier au travers de structures spécialisées, les institutions financières solidaires. Ces dernières interviennent dans une logique d'échange et sur des bases économiques ; il s'agit de financements accordés à des activités économiques qui devront être restitués et non d'action sociale à base de don. Ces structures sont très diversifiées : établissements financiers, sociétés de capital-risque, sociétés immobilières, sociétés de gestion de produits d'épargne ou de garantie, indivisions... Ce sont l'Adie, Autonomie et Solidarité, la Caisse solidaire du Nord-Pas-de-Calais, les clubs Cigales, la Cofides Nord Sud, France Active, Garrigue, Habitat et Humanisme, l'Ides, IES, la

Nef, Love money pour l'emploi, OikoCredit, la Sidi, la Sifa... tous regroupés dans le réseau Finansol.

Les institutions financières solidaires ont une approche spécifique de ce public, à la fois dans le type de financement apporté (financements de faible montant, selon des modalités adaptées aux besoins) et dans l'accueil, l'accompagnement et le suivi des projets financés (écoute, formation, parrainage). Elles remplissent une fonction qui n'est pas assumée par les acteurs financiers classiques, mal outillés ou motivés pour servir ce type de public. Elles ont un rôle très important, non seulement par les financements qu'elles apportent, mais aussi par l'effet de levier qu'elles permettent ; leur intervention est souvent l'élément déclenchant d'un processus d'insertion dans l'économie classique, le sas d'entrée dans le système financier.

Leurs ressources sont hybrides. Elles touchent des ressources d'activités, car il s'agit bien d'activité économique (intérêts perçus sur les prêts, dividendes et plus-values des investissements réalisés), mais nécessairement aussi des ressources non remboursables (subventions publiques ou dons privés) et des ressources bon marché (partenariat avec des banques, refinancement bancaire et épargne solidaire). Cette dernière est collectée au travers de produits financiers (comptes à terme, contrats d'assurance vie, FCP, SICAV, parts dans le capital de sociétés de gestion ou de garantie ou de capital-risque, participation à des indivisions...) qui permettent de drainer des fonds pour le financement d'activités économiques solidaires au travers de l'utilisation directe faite des encours et/ou des dons générés par le partage des revenus qu'ils dégagent, et qui est donc de ce fait par nature une épargne sous rémunérée par rapport au marché. Même si elle ne représente qu'une partie relativement faible des ressources de certaines institutions financières solidaires, l'épargne solidaire est symboliquement très importante. En effet, elle crée une véritable chaîne entre les épargnants, les institutions et les projets financés. Elle permet en outre aux citoyens d'avoir une alternative dans le choix de leurs placements. Ils ont ainsi la possibilité de prendre en compte des critères différents et de s'assurer que leur épargne aura un impact positif sur la société.

Aujourd'hui, les finances solidaires sont encore relativement confidentielles. Leur notoriété est assez faible. Selon le sondage du Credoc, seulement 13 % des personnes interrogées ont entendu parler de l'épargne solidaire. Mais il s'agit d'un secteur récent. Les premiers acteurs sont apparus il y a moins de 20 ans. Pourtant, les 27 produits existants rassemblent tout de même 260 millions d'euros. Les quinze institutions regroupées dans Finansol ont financé 7 000 projets. Ces chiffres sont donc loin d'être négligeables. Ils progressent rapidement,

puisqu'ils ont plus que doublé en cinq ans. La croissance est actuellement de l'ordre de 25 % par an. Nous espérons qu'elle nous permettra de changer d'échelle.

Les activités économiques solidaires les plus connues sont celles qui touchent à l'insertion. Aujourd'hui, nous sommes loin de faire face à tous les besoins. Nous avons estimé que nous n'en couvrons qu'environ 1/10^e. Nous n'avons par exemple logé que 3 000 familles, alors qu'elles seraient 40 000 à avoir besoin d'un logement d'insertion. Dans d'autres domaines comme l'écologie, la culture ou les services aux personnes, nous ne sommes pas non plus en mesure de faire face à des demandes grandissantes.

Pour passer à la vitesse supérieure, nous pensons qu'il est nécessaire de reconnaître les spécificités des activités économiques solidaires. Cela a été fait, en partie, par la loi de février 2001 sur l'épargne salariale. En instituant un agrément pour les entreprises solidaires, elle a permis de faire un premier pas important. Néanmoins, nous considérons que la reconnaissance du secteur reste insuffisante. En effet, la loi met exclusivement l'accent sur la notion d'insertion et néglige les autres aspects de l'économie solidaire.

L'encouragement au développement des activités économiques solidaires passe par un travail de sensibilisation et d'éducation à l'esprit d'entreprise et de citoyenneté. Celui-ci doit être réalisé dès l'école. Il est également nécessaire d'apporter une aide au montage des projets et à leur démarrage. Cette aide peut prendre des formes variées. Elle regroupe en fait toutes les mesures qui peuvent inciter au passage à l'acte.

Aujourd'hui, les acteurs des finances solidaires ont beaucoup de mal à équilibrer leurs comptes et à survivre. Leurs revenus d'activité sont faibles, alors que leurs coûts sont très élevés, notamment le coût de l'accompagnement et celui du risque. En France, dans le contexte actuel, il n'est pas possible de mener cette activité de façon solvable. Il faut donc admettre que des tiers doivent intervenir. Il peut s'agir des pouvoirs publics, mais aussi de la société et des citoyens. Leur participation peut se concrétiser par du bénévolat, des dons ou de l'épargne solidaire.

Pour notre part, nous pensons qu'il faut renforcer l'offre, non seulement en permettant aux institutions actuelles de se développer mais aussi à de nouveaux acteurs d'apparaître sur tout le territoire. Nous proposons que ces structures soient reconnues, par exemple par le biais d'un agrément. Cela leur permettrait peut-être de bénéficier d'une meilleure compréhension de la part des organismes de contrôle, qui ne sont pas toujours très ouverts vis-à-vis de leurs spécificités. Par ailleurs, il nous paraît important de mettre en place un soutien public

à la structuration des acteurs et des réseaux, ainsi qu'à la formation des bénévoles et des salariés. Les coûts, notamment les coûts d'accompagnement, devraient en outre être partiellement pris en charge. De notre point de vue, c'est là que se situe le principal goulet d'étranglement. Chaque projet doit nécessairement être accompagné. Actuellement, ce suivi est assuré en grande partie par des bénévoles, mais leur nombre n'est pas illimité. À terme, il faudra envisager le recrutement de salariés, ce qui entraînera inévitablement un renchérissement des coûts.

Au sein de Finansol, nous sommes favorables au développement de l'épargne solidaire. Celle-ci permettrait de financer davantage de projets, d'assurer de la liquidité (pouvoir racheter des parts) et d'effectuer des placements susceptibles d'accroître les ressources des institutions financières solidaires. Pour la faire progresser, nous devons renforcer la notoriété des finances solidaires, améliorer l'information sur les acteurs et faciliter l'accessibilité aux produits. Pour cela, il faut à la fois jouer sur les canaux de distribution et sur la qualité des supports d'épargne en matière de risque (renforcement des systèmes de garantie grâce à un mixage de fonds publics), de liquidité (organiser un marché de cession de participations), de rendement (partage de l'effort demandé aux épargnants grâce à des avantages fiscaux).

Pour assurer le développement des finances solidaires, nous devons nous appuyer sur tous les secteurs de la société. Nous avons évidemment besoin d'un soutien des pouvoirs publics, à la fois dans le domaine de la sensibilisation, des aides financières et de la réglementation. Mais nous devons aussi compter sur les réseaux associatifs et militants et sur les médias en tant que relais auprès des citoyens. Nous devons nous ouvrir aux acteurs économiques comme le monde de l'entreprise, autour notamment de l'engagement des salariés et des syndicats dans l'épargne salariale ou le monde de la finance, car il est en effet souhaitable d'assurer une complémentarité entre les finances classiques et les finances solidaires. Enfin, nous pensons qu'il est nécessaire de rester attentif à ce qui se passe dans le monde et nous sommes favorables à la création de partenariats y compris avec des structures issues d'autres pays.

Le commerce équitable/le consommateur

Olivier Hauville, Plate-forme pour le commerce équitable

Il est difficile de présenter rapidement le commerce équitable. Il s'agit à la fois d'un concept, d'une histoire et d'une pratique. À l'ori-

gine, les militants qui défendaient cette idée se battaient pour la défense des droits de l'homme. Mais les choses ont évolué. Comme l'a expliqué tout à l'heure Jean-Louis Laville, le commerce équitable est aujourd'hui mis en place par des professionnels.

Le commerce équitable est une approche alternative au commerce international conventionnel. Il s'agit d'un partenariat commercial, dont l'objectif est de permettre à des producteurs exclus ou désavantagés de bénéficier d'un développement durable. Pour y parvenir, il leur propose de meilleures conditions commerciales et mène des campagnes destinées à provoquer une prise de conscience chez les consommateurs.

Pour les producteurs déjà intégrés dans les circuits économiques, le commerce équitable est un outil permettant une meilleure répartition de la richesse. Dans un contexte traditionnel, leur travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur. La valeur ajoutée du produit fini se répartit essentiellement, et d'une manière disproportionnée, entre les autres opérateurs. Par ailleurs, les contraintes imposées par les acheteurs en termes de délais, de volumes et de dépendance commerciale génèrent, pour ces producteurs intégrés dans le marché, des conditions de travail et de vie difficiles.

Le commerce équitable est également un outil de lutte contre l'exclusion économique et contre la précarité. Il permet, en effet, à ceux qui sont exclus du marché et, en définitive, des opportunités économiques, d'y accéder. Dans ce cas, loin d'améliorer simplement les conditions de l'échange, et notamment sa transparence, le commerce équitable entraîne la création de véritables structures de distribution. Ces dernières doivent être adaptées aux contraintes des petits producteurs et non l'inverse.

Aujourd'hui, la pratique des acteurs du commerce équitable se répartit entre ces deux formes d'outils. Ils interviennent comme médiateurs vis-à-vis de producteurs qui sont déjà intégrés dans le marché mais qui n'ont pas accès à des rémunérations justes. La démarche de labellisation menée par Max Havelaar ou par d'autres s'inscrit dans ce cadre. Mais il est également possible d'aller au-delà, en permettant à ceux qui sont exclus d'accéder également au marché. C'est la voie choisie par différents organismes, notamment Artisans du monde. Ces structures se posent comme de véritables opérateurs du commerce international et non comme des médiateurs.

Malgré son développement au cours des dernières années, le commerce équitable reste largement minoritaire au sein de l'ensemble des flux économiques. En Europe, son chiffre d'affaires global est légèrement supérieur à 100 millions d'euros. Cela est infime comparé aux 6 500 milliards d'euros que représentent les échanges internationaux.

En France, le chiffre d'affaires du commerce équitable était, en 2000, de 17 millions d'euros. Environ 12 millions d'euros correspondaient à des produits labellisés vendus dans les moyennes et grandes surfaces. La notoriété du commerce équitable est en progression. Elle est passée de 9 à 19 % en deux ans. Mais cela ne signifie pas que les consommateurs aient modifié leurs habitudes d'achat.

Pour insérer réellement le commerce équitable dans les échanges internationaux, nous devons agir et changer d'échelle. Aujourd'hui, l'offre est extrêmement réduite. Elle se limite à quelques filières alimentaires et à quelques produits artisanaux diffusés dans une centaine de boutiques en France. Il est très difficile pour les consommateurs d'acheter équitable, même s'ils ont le désir de le faire. L'un de nos premiers objectifs est donc d'essayer d'améliorer cette situation, en permettant à davantage de producteurs de rentrer dans le champ du commerce équitable et en augmentant les points de vente. Grâce à la labellisation, il est possible de proposer un plus grand nombre de produits issus du commerce équitable dans les moyennes et grandes surfaces. Nous pouvons aussi multiplier les magasins de proximité. Ces derniers sont importants, car ils sont l'occasion d'établir une véritable relation avec les consommateurs. Ils permettent en outre d'établir un circuit court entre ces derniers et les petits producteurs. Ils constituent donc le système de distribution le plus adapté. Nous savons par ailleurs qu'un certain nombre de petits artisans seraient dans l'impossibilité de répondre aux demandes des moyennes et grandes surfaces. Ils n'ont ni les capacités d'investissement ni la possibilité d'accéder aux techniques nécessaires pour produire des volumes importants.

La multiplication de l'offre suppose de régler des problèmes de financement. L'exploration de nouvelles filières représente des coûts importants, qui ne seront pas immédiatement récupérables. Il peut également être nécessaire de former les producteurs, notamment pour leur permettre d'adapter leur production aux normes internationales de qualité et à la demande des marchés occidentaux. Par ailleurs, le mécanisme de labellisation suppose le développement de campagnes de communication et de publicité souvent onéreuses. En effet, les produits issus du commerce équitable sont en concurrence avec des produits du secteur traditionnel. De la même façon, nous devons permettre aux magasins de proximité de sortir d'une certaine confidentialité. La plupart d'entre eux ont été ouverts, sans beaucoup de moyens, par des militants. Par conséquent, ils ne se situent pas dans des centres commerciaux ou dans des zones très fréquentées. Si nous voulons qu'ils soient plus visibles et qu'ils répondent mieux à la demande, il est impératif de consentir des efforts d'investissement

importants. Mais le secteur bancaire classique ne s'engagera pas dans de telles opérations. Le commerce équitable ne lui apparaît pas comme une activité rentable.

En Suisse, la notoriété du commerce équitable dépasse les 60 %. Mais en ce qui concerne le café, les produits issus du commerce équitable ne représentent qu'environ 5 % du marché. Cette proportion stagne depuis plusieurs années. Pourrions-nous dépasser ce seuil en améliorant l'information ? La consommation n'est pas seulement l'acte d'achat de biens permettant de satisfaire des besoins vitaux. Elle constitue aussi un mode de vie. Pour développer le commerce équitable, nous devons faire rêver sur les valeurs que représentent la solidarité, le partage et la construction d'un monde différent. La simple labellisation peut-elle y parvenir ? Est-elle capable d'entraîner un changement des habitudes de consommation ?

L'entrepreneur solidaire

Mohamed Rhoulam, Inter-réseaux économie solidaire

L'Inter-réseaux économie solidaire (IRES) souhaite clarifier le débat concernant les différentes économies qui existent aujourd'hui en France et dans le monde. Mon propos portera tout d'abord sur cet organisme, car il donne une vision d'ensemble de l'économie solidaire. J'essayerais également de vous donner un aperçu de l'activité de l'un de ses réseaux fondateurs, en l'occurrence le Comité national de liaison des régies de quartier. Enfin, je vous livrerai mon expérience, en tant que directeur de la régie de quartier d'Orléans La Source. Vous aurez ainsi une idée de la manière dont les choses peuvent s'organiser, de l'échelle globale à l'échelle locale.

En France, une première tentative de structuration de l'économie solidaire a vu le jour en 1995. À l'époque il n'existait pas plus d'une dizaine de structures, qui avaient d'ailleurs beaucoup de mal à se développer. Depuis, le mouvement s'est accéléré, suite au symposium de Lima en 1997. L'IRES s'est constitué progressivement, en rassemblant des réseaux d'acteurs. La mise en place d'un secrétariat d'État à l'Économie solidaire, puis la Conférence européenne de l'économie sociale et solidaire de Tours (novembre 2000) ont permis de donner un véritable élan à sa démarche et d'avancer dans le sens d'une réelle reconnaissance de ce secteur.

Les avancées récentes à Québec (octobre 2001) et à Porto Alegre (février 2002) ont poussé l'IRES à s'ouvrir aux autres acteurs de l'économie solidaire. Un certain nombre d'initiatives intéressantes ont

été menées en France. En termes de changement d'échelle, nous considérons cela comme une évolution très positive.

Nous avons envie d'aller vers une autre économie et une autre mondialisation. Notre objectif est de revenir vers l'homme. Nous voulons soutenir les initiatives locales, éviter le développement de l'exclusion, permettre le renforcement de la démocratie et des expériences écologiquement et socialement durables. Pour les faire progresser, il nous paraît indispensable de travailler avec toutes les personnes qui partagent ces valeurs.

Parmi les structures appartenant à l'IRES, le Comité national de liaison des régies de quartier est un réseau important. Il regroupe 135 régies et 10 000 salariés. Ces derniers représentent environ 3 500 équivalents temps plein. Dans une optique d'insertion des publics en difficulté, nous avons souvent recours au temps partiel, mais nous pérennisons régulièrement des postes, y compris avec des contrats à durée indéterminée, éventuellement en équivalent temps plein. Aujourd'hui, plus d'un million d'habitants sont intéressés par la présence des régies de quartier. Nous comptons 2 500 bénévoles et nous travaillons avec plus de 1 100 associations partenaires.

Le Comité national de liaison permet de mutualiser les expériences, d'échanger des connaissances et de donner du sens à toutes les initiatives de proximité.

La régie de quartier d'Orléans La Source a été constituée en 1991. Elle fonctionne grâce à l'implication des élus locaux, des organismes HLM, des associations et des habitants. Lorsqu'elle existe, cette mobilisation permet aux structures de durer. Pour faire avancer les choses, il est impératif de travailler ensemble dans un esprit de dialogue. Depuis plusieurs années, la régie de quartier d'Orléans La Source dispose d'un budget supérieur à 1,2 million d'euros (8 millions de francs). Chaque année, elle fait travailler jusqu'à 120 personnes. Un certain nombre d'entre elles parviennent à se réinsérer dans le marché, mais d'autres bénéficient de contrats à durée indéterminée en ETP ou en temps partiel choisi.

La fiscalité a évolué. Aujourd'hui, 90 % des régies de quartier sont intégrées dans la politique de la ville. Nous avons donc obtenu qu'elles soient défiscalisées, même lorsqu'elles répondent à des appels d'offres ou qu'elles se livrent à des activités qui s'apparentent au marché. Tout le monde a compris que l'objectif de ces structures est avant tout de créer du lien social et d'accompagner les habitants des quartiers difficiles. Bien que le nouveau code des marchés publics stipule diverses spécificités pour les associations qui souhaitent accéder à la commande publique et travailler avec des collectivités locales ou des bailleurs, il n'en reste pas moins que les donneurs d'ordre sont

encore très réticents. Beaucoup d'entre eux cherchent à nous mettre en concurrence avec des structures classiques, ce qui nous pose évidemment des problèmes. Dans ce domaine, nous demandons vraiment aux pouvoirs publics d'inciter nos partenaires publics à mieux mettre en œuvre les recommandations du nouveau code.

Nous considérons que dans des quartiers où il ne reste plus grand-chose, les régies ont vraiment un rôle à jouer. Leur intervention doit être soutenue, notamment pour les aider à développer des pratiques démocratiques, l'esprit d'appartenance et une mémoire collective en mesure de permettre à tous de mieux vivre ensemble dans le respect mutuel.

Commentaires des économistes

Jacques Généreux

En ce qui concerne le changement d'échelle dans la communication, il est important de mesurer le poids des mots et des symboles. Même si des progrès considérables ont été réalisés au cours des dernières années, les personnes qui ne sont pas des spécialistes de l'économie solidaire ont encore l'impression d'un certain flou. La profusion des expériences et des concepts entraîne un certain nombre d'ambiguïtés. À la suite des présentations qui ont été faites, nous pouvons avoir plusieurs images de l'économie solidaire. Henri Rouillé d'Orfeuil a évoqué les fonds éthiques, le commerce équitable ou la « consomm-action », mais il n'a pas parlé des entreprises d'insertion par exemple. Au contraire, Jean-Louis Laville a, lui, insisté sur l'entrepreneuriat social. Ces remarques n'ont peut-être pas beaucoup d'importance. Pourtant, il me semble que la force d'autres modèles économiques, notamment les modèles dominants, vient de la simplicité de leur appellation. Ils sont facilement repérables et identifiables. Il est important de mener une vraie réflexion sur ce point. Comment communiquer d'une seule voie sur cette profusion d'expériences ? Cela me paraît être une nécessité.

Nous sommes face à un mouvement qui a besoin d'enrichir d'autres réseaux, notamment des réseaux d'entrepreneurs classiques. Ces derniers sont relativement nombreux et dépassent largement le cadre du patronat chrétien. Ils doivent être associés aux réflexions sur l'économie solidaire, pas forcément pour pratiquer le commerce équitable, mais pour permettre une meilleure communication. L'économie solidaire ne doit pas se contenter d'être une curiosité. Elle doit s'insérer dans le monde de l'entreprise. Pour des raisons beaucoup plus

prosaïques de bonne image, celui-ci peut d'ailleurs avoir intérêt à montrer qu'il se préoccupe également de cette forme d'économie.

De la même façon, l'économie solidaire doit se rapprocher des intellectuels et des économistes. À ce titre, je m'exprime en tant que président de l'Association internationale pour l'économie humaine. Celle-ci est encore très récente. Elle rassemble 250 économistes de 31 pays, qui veulent se fédérer sur des finalités, en l'occurrence le développement humain, et non sur des programmes concrets d'actions. Ils veulent une économie plus proche des sciences sociales et véritablement ancrée dans la réalité. Les économistes ne doivent pas rester dans leurs laboratoires ou leurs amphithéâtres. Ils ont une responsabilité vis-à-vis de la société. Si une vision apparemment néo-libérale de l'économie est aujourd'hui dominante, c'est notamment parce que les économistes qui ne partagent pas cette vision ne sont pas sortis de leurs centres de recherche pour le faire savoir. Pour notre part, nous sommes favorables à un dialogue avec l'ensemble des mouvements d'économie sociale et solidaire. Les chercheurs et les théoriciens ont besoin de se nourrir de toutes les expériences menées sur le terrain. En termes de communication et de reconnaissance, ces mouvements ont également intérêt à être associés à la communauté intellectuelle internationale.

En ce qui concerne l'action, certains militants peuvent avoir des réticences à changer d'échelle. Mais il ne s'agit pas de transformer des associations de quartier en multinationales ! Il s'agit plutôt de permettre à des expériences intéressantes de se généraliser. Une société peut-elle tolérer qu'il existe des fonds éthiques et des fonds qui ne le soient pas, du commerce équitable et du commerce qui ne le soit pas ? L'expérience du monde anglo-saxon est assez décevante en la matière. Il accueille la plus grande partie des initiatives menées en matière d'économie solidaire. Pourtant, malgré leur enracinement historique, les fonds éthiques ne représentent toujours que 10 ou 12 % de l'ensemble des fonds. Depuis ce matin, j'ai été frappé par le fait que personne n'a émis de revendications politiques. Pourtant, il me paraît évident qu'il n'y aura jamais de généralisation spontanée de l'économie solidaire. À mon avis, le changement d'échelle passe inévitablement par le politique. Malheureusement, le mouvement citoyen, qui s'est à nouveau renforcé depuis une dizaine d'années, a déserté l'échelle nationale. Or, c'est à ce niveau que des actions peuvent être mises en œuvre.

Pour que ce changement d'échelle puisse avoir lieu, il faut dissiper deux malentendus qui existent entre les politiques, y compris ceux qui sont les plus proches de ces idées, et les mouvements d'économie sociale. La méfiance existe dans les deux sens. Ceux qui souhaitent,

comme moi, la restauration de l'action politique au plan national pour généraliser les bonnes expériences sont souvent considérés comme des jacobins centralisateurs qui ne croient pas dans les vertus de l'initiative citoyenne. Or, ce n'est pas du tout ça. En ce qui me concerne, je crois au contraire que cette refondation du politique permettra de retrouver une démocratie effective. Ce n'est pas aux consommateurs de réguler la société, mais aux citoyens.

Nous avons tout intérêt à enterrer les haches de guerre entre le local et le global ou entre le gouvernemental et l'associatif et à nous fédérer. Même si nos moyens sont différents, nous pouvons parler d'une seule voix. Nos finalités sont communes.

Jean-Louis Laville

Il est important de souligner que l'innovation locale ne doit pas être mythifiée. L'ensemble de l'histoire européenne est une histoire de construction mutuelle entre l'action publique et l'action associative. C'est dans ce cadre que nous devons travailler aujourd'hui.

Michèle Debonneuil

Le colloque d'aujourd'hui est une première. Il organise la rencontre de deux mondes. Mais il me semble qu'il existe une ouverture de chaque côté. Dans l'économie classique, le besoin d'introduire de l'éthique et de dépasser les critères d'efficacité est devenu une réalité. De la même façon, le développement du commerce équitable se fait, pour une part, dans le cadre de mécanismes économiques tout à fait ordinaires. La macroéconomie et l'économie solidaire ont évidemment des spécificités. Néanmoins, je crois que nous pouvons commencer à travailler ensemble sur les aspects communs.

Nous vivons actuellement une période de grands changements. Dans ce contexte, il existe généralement une première phase pendant laquelle les grands gagnants pensent avant tout à s'enrichir. Ils ne s'embarrassent pas de considérations collectives ou éthiques. Derrière eux, un certain nombre de personnes, qui ne s'enrichiront pas mais qui pensent pouvoir le faire, adhèrent également à ces valeurs très individualistes. Finalement, face aux dysfonctionnements observés, la seule possibilité est de rassembler ceux qui souffrent et d'essayer de constituer un tiers secteur. Mais dans un deuxième temps, qui commence à se faire sentir aujourd'hui, les choses s'essouffent un peu. L'idée selon laquelle il faudrait réintroduire un peu d'éthique et de collectif refait son apparition. C'est à ce moment qu'il convient de repenser le tiers secteur, de manière à le réintégrer dans le circuit éco-

nomique classique. Il faut essayer de comprendre pourquoi une partie de la force de travail est exclue, alors qu'il reste des besoins mal satisfaits.

Pour illustrer mon propos, je voudrais examiner deux exemples. Le premier concerne les agriculteurs. D'une certaine manière, le monde coopératif est en train de mourir. Les grandes structures sont désormais cotées sur les marchés financiers. Finalement, les petits agriculteurs n'ont plus leur place. Il est possible de voir les choses de cette façon. Pourtant, à mon avis, ce n'est pas la seule approche envisageable. Certes, les grandes coopératives se mondialisent. Nous assistons à une réorganisation complète de ce secteur. Mais le rôle de ces grandes structures pourrait justement être l'animation de réseaux de petits producteurs qui pourraient ainsi vendre leurs produits partout dans le monde. Cela existe déjà.

En ce qui concerne les services de proximité, nous savons que les besoins sont mal satisfaits. Mais nous n'arrivons pas à nous organiser pour y répondre correctement. Toutes ces activités ont des coûts fixes très importants et nécessitent une véritable confiance. Par conséquent, elles doivent être mises en place par des acteurs de taille suffisante, qui pourront constituer de véritables réseaux de prestataires de services. En bénéficiant d'infrastructures collectives, ces derniers pourront réellement s'intégrer dans l'économie.

Évidemment, j'ai présenté ces exemples de manière très simplifiée. Mais je voulais seulement insister sur le fait qu'il est possible de réorganiser beaucoup de secteurs d'activité traditionnels afin de les rendre viables. Au lieu de baisser les salaires et de multiplier les subventions, il est préférable de réaliser des gains de productivité. Grâce aux baisses de prix qui en découleront, les activités pourront réellement se développer.

Il existe des points communs entre la macroéconomie et l'économie solidaire, mais nous pouvons nous interroger sur leurs limites. L'économie solidaire pure et dure correspond à un besoin. Nous devons reconnaître qu'un certain nombre de personnes sont définitivement exclues. Elles doivent bénéficier du soutien de structures très spécifiques. Nous pouvons également considérer qu'il est utile d'avoir des témoignages concernant des organisations alternatives radicales. Mais d'une manière générale, nous devons essayer d'introduire, au cœur de l'économie classique, les préoccupations de l'économie solidaire. Elles ne peuvent pas rester l'apanage de cette dernière. Nous devons travailler sur l'articulation de plus en plus forte entre ces deux types d'économies. Les débats d'aujourd'hui en sont l'occasion. J'espère qu'ils se prolongeront pour aboutir à des résultats concrets.

Jean-Louis Laville

Nous avons mené une étude concernant les services de proximité dans neuf pays, étude qui a donné lieu à une publication intitulée « *Insertion et nouvelle économie sociale* ». L'organisation qui apparaît comme étant l'organisation modernisée repose sur ce que nous pourrions appeler des « réseaux territorialisés de services associatifs ». En revanche, pour différentes raisons, les grandes entreprises ont généralement échoué dans ce domaine.

Xavier Timbeau

Les lois de l'économie sont dures, injustes et potentiellement inefficaces. Nous savons que la pression de la concurrence peut exclure ceux qui, à un moment donné, n'ont pas les moyens d'accéder aux demandes du marché. Par les effets d'échelle, ceux qui gagnent sont généralement très bien placés pour croître encore davantage. Les pays qui sont les plus développés peuvent ainsi écraser les pays en voie de développement. De la même façon, les sociétés qui ont acquis une certaine taille ou une certaine notoriété peuvent mettre une barrière à l'entrée dans leur secteur d'activité. Enfin, un certain nombre de valeurs peuvent être mal prises en compte par le marché. C'est notamment le cas du respect de l'environnement.

Face à ces trois grands inconvénients des lois de l'économie libérale, il faut tout de même rappeler que cette dernière est aussi un facteur de progrès, d'innovation et d'efficacité dans l'utilisation des ressources. Il nous est donc difficile d'imaginer un système qui ne reposerait pas sur ses grands principes. Cela ne serait de toute façon pas forcément souhaitable. Mais il faut en revanche trouver des moyens de pallier les défauts de l'économie de marché.

Assez paradoxalement, la première solution consiste à laisser faire l'économie de marché. Nous la retrouvons, notamment, dans les pays anglo-saxons. C'est également celle qui est à l'œuvre dans le développement des « cafés éthiques ». Face à une demande sociale pour davantage de justice, il suffit de proposer des produits adaptés. Même si ces derniers sont un peu plus chers, un certain nombre de consommateurs vont adhérer à cette démarche. Ainsi, il sera possible d'introduire, par le marché, un peu plus d'équité. À ce stade, l'intervention politique se limite à des efforts de communication et d'information. Elle peut s'accompagner de quelques subventions, pour financer des campagnes de labellisation par exemple. Cela étant, il est clair que la part de marché spontanée de l'économie solidaire est relativement faible. La saturation arrive extrêmement vite.

Toujours dans une lignée très anglo-saxonne, une autre solution consiste à amender le système d'économie de marché par des mécanismes de régulation. Dans un régime démocratique, cela prend la forme de lois et d'institutions chargées de les faire respecter. Même s'il est parfois difficile d'admettre que des organismes internationaux, comme l'OMC, puissent avoir de véritables pouvoirs, c'est dans cette voie que le monde se dirige aujourd'hui.

Il est possible de consacrer une partie de la dépense publique à l'économie solidaire. Au regard des interventions qui ont été faites, il semble que cette évolution sous-tende beaucoup de discours. Pour développer l'épargne solidaire, certains ont demandé des incitations fiscales. Or, celles-ci ne sont rien d'autre que des subventions. De la même façon, il est parfois évoqué la possibilité de subventionner, de manière temporaire pour « donner un coup de pouce » ou définitive pour faire face à des handicaps structurels, les entreprises qui favorisent la réinsertion des personnes en difficulté ou les producteurs qui ont du mal à répondre aux exigences du marché. L'appel aux fonds publics existe, bien qu'il soit souvent difficile à formuler. En France, l'État s'est bâti autour de sa légitimité à effectuer la dépense publique. Il est pratiquement le seul à la mettre en œuvre. Quand le gouvernement a décidé de créer des emplois jeunes, il est clairement apparu qu'il était plus facile de le faire au sein de l'administration ou des grands services publics qu'au sein des associations.

Aujourd'hui, il existe peut-être une « fenêtre ». L'État est en train de perdre sa légitimité en ce qui concerne la bonne utilisation des fonds publics. Le discours autour de son efficacité et de ses gaspillages est de plus en plus répandu. L'État est pris dans ses contradictions, notamment dans les banlieues. Dans ce contexte, l'économie solidaire apparaît comme une alternative. Elle pourra peut-être « capturer » une partie de la dépense publique, jusqu'au moment où elle sera elle-même tellement institutionnalisée qu'elle perdra à son tour sa légitimité. Dans un premier temps, l'Europe s'opposera probablement au monde anglo-saxon, qui, lui, a plutôt tendance à réduire l'intervention publique. Mais elle le regrettera peut-être ensuite.

Deuxième table ronde :
Porter la préoccupation de l'intérêt général
au cœur de l'entreprise ou comment pousser
l'entreprise à devenir socialement responsable

Les intervenants

Éric Loiselet, consultant en management, fondateur du Forum pour l'investissement responsable.

Frédérique Pfrunder, chargée de mission pour les relations institutionnelles et les affaires européennes au CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie).

Jacques Bass, secrétaire confédéral de la CFDT en charge du suivi des questions économiques.

Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT, membre du Conseil économique et social.

Les économistes

Daniel Cohen, professeur de sciences économiques à l'Université de Paris I (Panthéon Sorbonne) et à l'École nationale supérieure, membre du Conseil d'analyse économique.

Philippe Chalmin, professeur d'économie à l'Université de Paris IX Dauphine, conseiller économique d'Euler.

Anton Brender, professeur associé à l'Université de Paris IX Dauphine, ancien directeur du Centre d'études, de prospectives et d'informations internationales (CEPII).

La table ronde est présidée par Hugues Sibille, directeur des petites entreprises et de l'économie sociale à la Caisse des dépôts et consignations.

Hugues Sibille, Caisse des dépôts et consignations

Les choses commencent à bouger à propos de la responsabilité sociale. Pour ma part, je considère que les citoyens peuvent, et doivent, changer l'économie. Les entreprises peuvent contribuer à l'intérêt général d'une manière différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. J'ai auparavant été délégué interministériel. Dans le cadre de ces fonctions, j'ai participé à l'élaboration d'une loi sur une nouvelle forme d'entreprise, les coopératives d'intérêt collectif. Pour la première fois, ce statut permettra à des salariés, des bénévoles, des usagers, des financeurs et des collectivités locales de se retrouver autour d'une table en tant que porteurs de parts : on aura ainsi un véritable « stake-holder » juridique.

Au cours de mes différentes expériences, j'ai eu le sentiment que chacun des partenaires était souvent fermé par rapport aux autres. Je pense que le changement d'échelle nécessite des alliances. J'ai constaté que l'économie solidaire et l'économie sociale vivaient dans deux mondes bien distincts et entretenaient des relations assez conflictuelles. Il semble que cela soit en train d'évoluer. De la même façon, l'État et le secteur associatif sont relativement méfiants l'un vis-à-vis de l'autre pour avancer. Il faut admettre que les porteurs d'innovation se rapprochent.

Au plan syndical nous assistons à quelque chose de complètement nouveau : quatre organisations syndicales ont décidé de travailler ensemble sur le devenir de l'épargne salariale. C'est un élément majeur de transformation porteur d'un changement d'échelle, pour que les citoyens changent l'économie.

Le Livre vert de la Commission européenne donne une définition des entreprises socialement responsables. Il s'agit de l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et écologiques à leurs opérations commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes. La responsabilité sociale est un processus de gestion des relations de l'entreprise avec ses salariés, ses actionnaires, ses clients, ses fournisseurs et, plus largement, avec la collectivité. Par conséquent, comme la qualité, la responsabilité sociale doit être considérée comme un investissement et non comme un coût.

Je voudrais faire quelques observations à partir de cette définition. Souvent, la démarche des entreprises n'est pas complètement volontaire. Elle répond en fait à des contraintes ou à des exigences particulières posées par les organismes de certification, les consommateurs ou les actionnaires. Ces derniers attendent en effet une plus grande transparence sur la manière dont les choses se passent à l'intérieur des entreprises.

Si nous retenons la définition de la Commission européenne, nous devons répondre à un certain nombre de questions sur les indicateurs de mesure. Quels sont-ils ? Qui les élabore ? Quelles sont les modalités de contrôle ? Quelle est leur transparence ?

Par ailleurs, le thème de la responsabilité sociale de l'entreprise rejoint celui du développement durable. Nous pouvons nous interroger sur l'articulation entre les deux.

Derrière l'entreprise socialement responsable, apparaît la question de l'investissement socialement responsable. Dans ce cas, nous ne nous plaçons plus du point de vue du consommateur ou de la collectivité en général, mais de celui des structures qui investissent dans les entreprises. Aujourd'hui, l'investissement socialement responsable prend trois grandes formes. La première porte sur la sélection des valeurs qui entrent dans les portefeuilles sur la base de critères sociaux ou environnementaux. Cette sélection peut se faire de manière négative, en refusant un certain nombre de valeurs liées au secteur de l'armement, du tabac ou de l'alcool par exemple, ou de manière positive. Dans « l'activisme actionnarial », les actionnaires s'efforcent, à travers les assemblées générales, de faire entendre leurs revendications. Enfin, il existe des investissements solidaires, comme ceux auxquels il a été fait allusion dans la table ronde précédente.

Aux États-Unis, l'investissement socialement responsable représente environ 2 160 milliards de dollars. En France, il est de l'ordre de 1 milliard d'euros. Plusieurs agences proposent désormais des critères de notation. Elles sont au nombre de trois en Europe. Je n'ai pas le temps de rentrer dans les détails, mais il est évident que l'utilisation de ces indicateurs pose un certain nombre de questions.

L'investissement socialement responsable doit aussi être regardé à l'aune de la performance économique. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir dans le cadre de cette table ronde.

La Caisse des dépôts et consignations a fait du développement durable l'un de ses grands principes d'intervention. Nous avons pris des engagements forts vis-à-vis de la société civile, ce qui se concrétise par une participation dans un certain nombre d'actions. Nous sommes par exemple à l'initiative d'un regroupement européen d'entreprises socialement responsables CSR Europe. La Caisse des dépôts et consignations propose par ailleurs un Fonds commun de placement insertion et emploi. Les sommes qui y sont déposées sont placées à 90 % dans des entreprises cotées et à 10 % dans des entreprises d'insertion. Enfin la Caisse est actionnaire de Novethic, et de Arese, agence de notation sociale.

Je voudrais poser quatre questions aux différents intervenants. Comment articuler une démarche volontaire avec des normes édictées

par des États ou des conventions internationales ? Quelle est la place des salariés dans ces démarches d'entreprise socialement responsable ? Comment les étendre aux petites et moyennes entreprises qui, aujourd'hui, restent souvent en dehors de ce mouvement ? Enfin, quelle est la spécificité des entreprises d'économie sociale, notamment en termes de responsabilité sociale ?

Les actionnaires responsables

Éric Loiselet, Forum pour l'investissement responsable

Dans le monde, la finance responsable représente environ 3 000 milliards d'euros. Elle s'est essentiellement développée aux États-Unis. Mais il est probable que le poids relatif des autres zones géographiques, notamment l'Europe, progresse dans les prochaines années. Au cours des derniers mois, la presse s'est fait l'écho d'un certain nombre d'innovations en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France et bientôt en Italie et en Espagne.

Sur ces 3 000 milliards d'euros, les fonds accessibles au grand public sont très minoritaires. Au plan mondial, ils ne représentent que 200 milliards. Aujourd'hui, l'essentiel de la finance responsable est le fait d'investisseurs institutionnels, de fonds de pensions et de caisses de retraite. Cette réalité est importante, car elle n'évoluera probablement pas dans les années à venir. Individuellement, les citoyens n'ont que très peu de capacités d'entrer dans le champ de la finance.

La finance responsable peut prendre différentes formes. Comme il a été indiqué tout à l'heure, il existe un certain nombre de fonds éthiques, qui utilisent des filtres positifs ou négatifs pour sélectionner les valeurs dans lesquelles ils investissent. Certains fonds utilisent également leur droit de vote de manière responsable, en pratiquant ce que l'on appelle l'engagement actionnarial. Pour les titres qui ne sont pas accessibles sur les marchés financiers, le capital-développement responsable est particulièrement développé en Amérique du Nord et plus principalement au Canada et au Québec. Un certain nombre de fonds de capital-développement y sont contrôlés par des caisses de retraite ou des organisations syndicales. Enfin, une autre modalité d'intervention réside dans la finance solidaire.

Toutes ces formes d'action ont des points communs. Les acteurs qui s'engagent dans ces démarches ont pour objectif de s'enrichir, mais pas à n'importe quel prix. Cette formule est d'ailleurs utilisée comme slogan de communication par un organisme français. Je ne rentrerai pas dans le détail des débats philosophiques, théologiques et

spirituels sur l'argent, l'éthique et la morale. Néanmoins, derrière cette idée de finance responsable, je pense qu'il y a la volonté de permettre le développement d'une économie plus humaine.

Les moyens d'influence sont variés. Les fonds éthiques qui se sont développés en France au cours des dernières années n'ont qu'un impact limité. D'autres formes d'intervention sont beaucoup plus radicales. Elles sont notamment pratiquées par un certain nombre d'activistes, qui achètent une action d'une entreprise cotée pour avoir le droit de s'exprimer lors de son assemblée générale. Au-delà de ces pratiques, il existe un volume non négligeable de fonds d'investissement qui privilégie également l'engagement actionnarial. Dans le monde, l'actionnariat engagé représente aujourd'hui 1 000 milliards d'euros, soit environ un tiers de l'encours de la finance responsable. Si ces méthodes sont méconnues en France, elles sont relativement significatives à l'échelle internationale. Elles ont d'ailleurs tendance à se développer plus rapidement que les autres formes d'intervention.

Dans le monde anglo-saxon, mais bientôt en Europe du Nord et peut-être en Europe du Sud, un certain nombre d'acteurs sociaux considèrent que l'argent des caisses de retraite ou des fonds de pension, qui appartient aux salariés, peut être utilisé pour infléchir les stratégies d'entreprise. Ces acteurs sont notamment des organisations syndicales nord-américaines. Ils se méfient des filtres, car ils ne sont pas convaincus de la maturité des techniques qui sont à l'origine de l'évaluation extra-financière des entreprises. Par conséquent, ils privilégient l'utilisation responsable des droits de vote.

Au-delà des déclarations de bonnes intentions et des chartes d'éthique, se pose la question de la vérification de la mise en œuvre des pratiques. L'assemblée générale ordinaire de Disney s'est tenue récemment aux États-Unis. Un groupe d'actionnaires responsables a déposé une résolution interpellant cette société sur le respect d'un certain nombre de règles dans ses sites de production et chez ses fournisseurs en Chine. Disney a répondu qu'elle avait élaboré un code d'éthique sur ce sujet. Ce groupe d'actionnaires a alors précisé que les salariés concernés ne le connaissaient pas. Ces questions constituent un véritable enjeu pour le développement de la finance responsable. La démarche volontaire n'est pas contestable, mais elle nécessite probablement un surcroît de transparence et d'opposabilité aux tiers.

Pour paraphraser Jacques Généreux, je dirais que je suis un girondin décentralisateur qui croît aux vertus de la loi, à la fois dans un cadre national et inter-étatique. L'un des facteurs clefs du développement de l'investissement socialement responsable en Europe réside dans le renforcement des incitations législatives. Le Royaume-Uni a montré la voie. Avec la réforme de son système de retraite,

l'Allemagne l'a fait également. Il en est de même de la France, avec la loi d'extension de l'épargne salariale. Ces évolutions, qui constituent certainement l'une des originalités du modèle européen, suscitent une certaine jalousie de la part de l'Amérique.

Un certain nombre de politiques sont conscients de leurs responsabilités pour favoriser le développement de nouvelles formes d'acteurs nés en marge de la société civile. Certains sont également conscients de leurs responsabilités en tant que décideurs et en tant qu'acteurs économiques publics. Les collectivités locales ont désormais la capacité de sélectionner leurs partenaires financiers, y compris sur des critères éthiques. Tout cela nous fournit des pistes pour faciliter le changement d'échelle. Comme les coopérateurs et les mutualistes ont créé les fondations de la sécurité sociale, les mouvements citoyens sont peut-être avant-gardistes. Ils pourraient contribuer à la mise en place, dans les 20 ou 30 prochaines années, d'une économie radicalement différente de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Les consommateurs engagés

Hugues Sibille

Depuis quelques années, les consommateurs s'expriment assez fortement sur un certain nombre de sujets. Compte tenu de l'impact que cela peut avoir sur leur chiffre d'affaires, les entreprises l'ont très rapidement compris.

Frédérique Pfrunder, CLCV

Je vais vous présenter le point de vue d'une association de consommateurs sur la façon de développer une consommation engagée. Effectivement, l'émergence d'une demande est certainement l'un des moyens les plus efficaces pour inciter les entreprises à devenir socialement responsable.

La CLCV est une association de consommateurs fondée en 1952. Elle compte aujourd'hui 28 000 adhérents et 350 structures locales. Elle est implantée partout en France. Depuis sa création, la CLCV défend une démarche de consommation engagée. Jusqu'aux années 70, son action a porté essentiellement sur les prix, sur la qualité, sur l'information et sur les conditions de production. Progressivement, avec le développement des échanges mondiaux, elle a mis l'accent sur de nouvelles préoccupations liées au commerce éthique et équitable.

Depuis 1995, la CLCV est membre du collectif «De l'éthique sur l'étiquette».

Pour nous, un consommateur engagé est un consommateur qui intègre ses valeurs de vie dans ses actes d'achats. Il est conscient qu'il peut, par ses actes d'achats, avoir un impact sur l'économie, sur le social et sur son environnement global. Les sondages, notamment celui du Credoc, montrent qu'une large majorité de consommateurs sont prêts à privilégier une consommation engagée. Pourtant, dans la pratique, cela ne se vérifie que très marginalement. En tant qu'association de consommateurs, nous avons une réflexion sur la manière dont nous pourrions leur donner les moyens de concrétiser leurs bonnes intentions.

Notre mission première est d'informer et de sensibiliser les consommateurs. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux ne sont pas conscients de leurs capacités d'influence sur le marché et sur les entreprises. Dans ce cadre, nous menons à la fois des actions générales et des actions ciblées sur les enjeux du commerce éthique et équitable. Les campagnes du collectif «De l'éthique sur l'étiquette» rencontrent aujourd'hui une réelle adhésion dans le public. Les progrès sont sensibles par rapport à 1995, même si nous avons encore des marges de progression importantes. Au début, les pétitions ne récoltaient que 50 000 ou 60 000 signatures. Nous en sommes maintenant autour de 200 000.

Nous devons également travailler en partenariat avec les entreprises, pour améliorer la fiabilité et la lisibilité de l'information qui est donnée aux consommateurs sur l'engagement éthique. Il n'est pas possible de les convertir au commerce équitable s'ils ne peuvent pas avoir confiance. Pour notre part, nous militons pour des démarches de certification et de normalisation, auxquelles seraient associées les organisations de consommateurs. Le développement volontaire de codes de conduite ne nous paraît pas suffisamment fiable. Au contraire, cela aurait plutôt tendance à semer la confusion et, finalement, à détourner les consommateurs de ce type d'achats.

Le sondage du Credoc montre que les consommateurs sont prêts à acheter des produits issus du commerce équitable. Mais ils ne savent pas où les trouver, et comment les identifier clairement. Il existe visiblement un déficit d'informations à ce sujet. Un certain nombre d'entreprises commencent malgré tout à construire leur communication autour de leur démarche éthique. C'est le cas de Body Shop par exemple. Ces entreprises fidélisent plus facilement leurs clients, qui manifestent un attachement plus fort à la marque. En ce qui nous concerne, nous pensons qu'une réflexion devra être menée sur les moyens de l'information sur les lieux de vente et sur les produits

concernés, en particulier pour la grande distribution où cela peut poser un certain nombre de problèmes en raison de la diversité des références proposées.

Tous ces efforts d'information et de sensibilisation ne serviront à rien si les produits de la consommation engagée ne répondent pas aux mêmes exigences de qualité, d'utilité et d'accessibilité, à la fois en termes de prix et de disponibilité, que les autres produits. Pour résoudre cette difficulté, nous sommes convaincus qu'il est indispensable de travailler avec les acteurs de la grande distribution. Les consommateurs souhaitent trouver ces produits sur leurs lieux d'achats quotidiens. Nous ne pouvons pas inverser ce mouvement. Par ailleurs, la distribution de masse permet de réaliser des économies d'échelle qui peuvent éviter que les produits issus du commerce éthique ou équitable soient plus chers que les autres.

Il est souhaitable que des formes de distribution spécifiques continuent à se développer, mais la véritable montée en puissance de la consommation citoyenne ne pourra se faire que grâce à un partenariat avec les acteurs de la grande distribution. Pour que cela ne soit pas un jeu de dupes dans lequel les critères éthiques ne seraient que des arguments publicitaires, il est indispensable que des associations militantes puissent faire émerger la demande et qu'elles soient très vigilantes sur les conditions de mise en place de l'offre, à la fois en termes d'information, de prix et de qualité.

Les salariés engagés

La manière dont les syndicats se représentent cette question de l'entreprise socialement responsable est une question essentielle. Nous avons vu récemment que la loi sur l'épargne salariale les avait conduits à adopter des stratégies nouvelles.

Jacques Bass, CFDT

Pour le moment, nous devons rester extrêmement modestes. Les organisations syndicales, en tout cas la CFDT, menaient déjà un certain nombre d'actions que l'on qualifierait aujourd'hui de socialement responsable. Celles-ci pouvaient prendre des formes très diverses, comme la participation à des mouvements du type de «De l'éthique sur l'étiquette», à des fonds de solidarité ou à des initiatives de proximité. Mais nous sommes aujourd'hui à un tournant, à cause de la réforme de l'épargne salariale et de la montée en puissance du thème de l'entreprise socialement responsable. Ce dernier vient de la société

civile, ce que nous jugeons plutôt positif. Nous espérons seulement que la diversité des approches n'empêchera pas les partenariats et les rapprochements. Il faut, au contraire, organiser les convergences, même si cela suppose d'aborder aussi les cas de conflit.

Aujourd'hui, la définition de l'entreprise socialement responsable fait appel au volontariat. Pour notre part, nous considérons que cela n'est pas contradictoire avec tout ce qui doit être fait par ailleurs sur le plan politique.

L'épargne salariale est évidemment très importante, mais il ne faut pas tout réduire à cet aspect des choses. Nous pensons que la pratique syndicale et le dialogue social sont également des thèmes déterminants. Le caractère socialement responsable des entreprises doit, en outre, porter sur le cœur de leur activité. Il ne peut se limiter à des actions de mécénat ou de bénévolat.

En ce qui concerne l'épargne salariale, nous nous félicitons que quatre organisations syndicales aient pu surmonter leurs différences non seulement pour faire une déclaration commune, mais également pour prendre des engagements. Actuellement, en France, l'encours de l'épargne salariale représente environ 60 milliards d'euros, soit 1/10^e de l'encours de l'assurance vie. Mais avec la nouvelle loi, nous nous attendons à un développement très important. Nous nous félicitons que les organisations syndicales aient compris qu'elles avaient tout intérêt à se rassembler autour de cette question et à ne pas laisser les entreprises et les financiers proposer leurs offres seuls.

Compte tenu des différences de sensibilité, il s'agit d'un domaine moins évident. Pourtant, les organisations syndicales se sont engagées à préconiser une offre d'investissement socialement responsable. Elles ont élaboré, en commun, un cahier des charges. Celui-ci a été envoyé à tous les organismes financiers qui souhaitent proposer des produits d'épargne salariale. Nous commencerons l'étude des réponses dès la semaine prochaine. Mais pour le moment, nous n'en sommes qu'au début du processus. Nous sommes dans une phase d'apprentissage. Nous allons être confrontés à des problèmes d'évaluation et de notation. En outre, il est probable que nous devons dépasser assez rapidement le cadre français pour travailler à l'échelle de l'Europe.

Hugues Sibille

Pour la CGT, le thème de l'entreprise socialement responsable est-il un sujet de fond ou un « gadget à la mode » ?

Jean-Christophe Le Duigou, CGT

C'est un thème important qui ouvre sur un certain nombre de sujets dont nous souhaitons nous saisir. D'où notre intérêt. Il permet de s'attaquer à la gestion des entreprises et aux rapports de ces dernières avec la société. Mais, « pour changer d'échelle », il va falloir être à la fois plus rigoureux et plus exigeant, y compris pour éviter de semer des illusions qui se retourneraient finalement contre les objectifs initiaux.

La CGT n'effectue là aucun revirement. Pour nous, le syndicalisme n'a pas seulement vocation à être un contrepoids. Nous voulons réellement être un contre-pouvoir. Nous n'avons pas abandonné l'ambition de transformation sociale.

La question de la responsabilité sociale des entreprises se pose aujourd'hui pour deux raisons. La pression de la rentabilité persiste, ce qui entraîne nombre de difficultés sociales et économiques. Il est impossible d'ignorer cette dimension, car elle débouche sur des contradictions énormes, et peut-être des conflits majeurs. Par ailleurs, comme à chaque nouveau cycle, les salariés s'intéressent aux conditions de la croissance. Il s'agit d'un thème récurrent dans l'histoire syndicale.

La responsabilité sociale des entreprises ne peut pas relever d'une approche « cosmétique ». Pourtant aujourd'hui, dans la majorité des cas, les prises de position ne dépassent pas le stade de l'affichage. Les entreprises se servent de ce thème pour développer leur communication et mobiliser leurs salariés. Mais il ne modifie pas véritablement les choix de gestion.

Il ne faut pas sous-estimer le débat éthique. Il est, au contraire, extrêmement important dans la société actuelle. Mais il ne vise pas à se substituer aux règles. Il y aurait un grand danger à croire que cela dispense de règles sociales.

Malgré quelques progrès récents, notamment d'ordre législatif, l'information et les indicateurs disponibles en matière de responsabilité sociale sont encore très limités. Nous travaillons sur ce sujet depuis maintenant deux ans. Il est évident qu'il n'est pas possible de se contenter des systèmes éthiques de « filtres » en vigueur. Ces derniers ont montré leur inefficacité.

Nous nous situons dans une approche plus large que celle ouverte par la théorie des parties prenantes de l'entreprise. Pour nous, la responsabilité sociale ne peut se résumer aux consommateurs, aux salariés et aux apporteurs de capitaux. Elle concerne les rapports globaux de l'entreprise avec la société. Cette situation pose un certain nombre de problèmes. En effet, une gestion satisfaisante au regard de l'équi-

libre interne de l'entreprise peut coexister avec une sous-utilisation massive des capacités humaines à l'échelle du pays ou du monde. Il est donc nécessaire d'avoir une approche collective.

L'objectif de notre démarche n'est pas d'augmenter l'épargne. Le taux est déjà de 16 %. En revanche, nous pensons qu'il est souhaitable de réorienter l'épargne existante. Globalement, 200 ou 300 milliards sont investis aux États-Unis. Or, pendant ce temps, il est très difficile de financer le développement de nos entreprises nationales.

Nous ne voulons pas que l'épargne salariale se substitue aux droits des salariés. Il est hors de question d'envisager une « patrimonialisation » des droits sociaux. Nous avons clairement indiqué que nous n'accepterions pas que l'épargne salariale prenne la place des salaires ou des retraites. Nous ne sommes pas non plus des gestionnaires. Notre position est très éloignée de l'activisme actionnarial, y compris de celui qui est pratiqué par nos collègues de l'AFL-CIO aux États-Unis. Nous voulons seulement utiliser cette situation pour, en s'appuyant sur un certain nombre de critères, peser sur des choix. Nous considérons qu'il s'agit également d'une occasion d'intervenir sur des règles publiques.

Pour notre part, nous considérons qu'il est nécessaire que des outils de financement se développent en dehors des marchés financiers.

Hugues Sibille

La loi prévoit qu'une partie de l'épargne salariale peut être orientée vers des entreprises solidaires. Même si tout cela reste à construire, est-il envisageable que les organisations syndicales donnent des orientations allant dans ce sens ?

Jean-Christophe Le Duigou

Nous y tenons particulièrement. Dans notre pays, l'apport du marché des actions au financement des investissements est seulement de l'ordre de 4 %. Il est donc important d'apporter des capitaux dans des circuits qui sont actuellement marginalisés par rapport aux marchés financiers. Nous avons déjà fait des propositions en ce sens. Nous avons eu des discussions avec un certain nombre de structures appartenant à l'économie sociale. Pour faciliter le financement des petites et moyennes entreprises, nous sommes favorables à la création de structures à l'échelle régionale.

Il n'est pas suffisant de parler de responsabilité sociale dans les grands groupes. Il est parfois plus facile de respecter des principes éthiques lorsque l'on utilise une cascade de sous-traitants. Ce sont

alors sur ces derniers que pèsent les contraintes.

En fait, nous voulons nous servir du débat sur l'épargne salariale pour poser un certain nombre de questions plus générales et pour insister sur la nécessité de construire, de manière institutionnelle, des possibilités de financements nouvelles.

Hugues Sibille

La loi sur l'épargne salariale a finalement été une sorte de « déclic ».

Commentaires des économistes

Daniel Cohen

Nous sommes au carrefour de plusieurs moments historiques. Une demande sociale d'un type nouveau est en train d'émerger, comme en témoigne le succès d'un certain nombre de livres, notamment celui de Naomi Klein sur les marques. Par ailleurs, nous savons que la faillite d'Enron, qui est un peu le « 11 septembre » de Wall Street, aura des conséquences considérables. Elle montre que les règles du gouvernement d'entreprise, qui devaient justement éviter ce genre d'événements, sont inefficaces. D'une certaine manière, tout est à repenser. Enfin, en France, la loi sur l'épargne salariale nécessite des réflexions nouvelles, pour répondre aux questions qui sont posées.

Il est très difficile de s'entendre sur la démarche, les indicateurs... Pour le moment, nous avons un peu de mal à voir ce qui pourrait se substituer au cours boursier. À défaut d'être incontestable, celui-ci avait le mérite de la clarté. À l'heure actuelle, nous ne savons pas comment mesurer le caractère éthique d'une société. Si nous fixons un seul critère, il sera forcément réducteur. Mais si nous en retenons plusieurs, nous risquons d'aller vers l'arbitraire. En économie, nous savons que lorsque les entreprises ont le choix entre plusieurs critères, elles en retiennent toujours un au détriment de tous les autres. Cela leur redonne un degré de liberté qui ne correspond pas à nos attentes. Dans de tels cas de figure, la solution la plus courante est de s'en remettre à des agences de notation, qui apprécient elles-mêmes, subjectivement, la manière dont les entreprises respectent les différents critères. Mais cela ne va pas non plus sans poser de problèmes.

Au-delà des agences de notation, dont le rôle est essentiel, nous pouvons essayer de trouver un critère qui permettrait de définir une entreprise socialement responsable et qui, à ce titre, pourrait bénéficier de l'épargne salariale. Au modèle de gouvernement d'entreprise

dont nous avons vu les limites avec la faillite d'Enron, serait-il possible de s'entendre, à l'échelle de la France ou de l'Europe, sur des règles d'un genre nouveau ? Pour accéder à l'épargne salariale, des modèles d'organisation pourraient par exemple être imposés. En ce qui concerne les grandes entreprises, il pourrait s'agir d'un conseil de surveillance dans lequel siègeraient des salariés, des représentants des sous-traitants et des collectivités locales. Une réflexion comparable pourrait être engagée pour les petites et moyennes entreprises.

Hugues Sibille

Le thème de l'entreprise socialement responsable est plutôt d'origine anglo-saxonne. Considérez-vous qu'il existe une approche européenne de cette question ?

Daniel Cohen

En tout cas, la demande existe. Elle émane des salariés et des organisations syndicales, mais également des entreprises. À mon avis, une opportunité est à saisir.

De nouvelles règles pourraient fournir une alternative au modèle de gouvernement d'entreprise qui est proposé aujourd'hui dans le monde anglo-saxon et qui se limite, pour simplifier, au pouvoir des actionnaires sur la gestion de l'entreprise.

Hugues Sibille

Philippe Chalmin, vous êtes à la fois économiste et conseiller dans une entreprise. Vous avez donc une double expérience. Comment abordez-vous cette question de l'entreprise socialement responsable ?

Philippe Chalmin

Je suis un peu étonné qu'il n'y ait pas d'entreprise pour parler de l'entreprise socialement responsable. À vous écouter depuis ce matin, je suis relativement pessimiste. La plupart des interventions dénotent une vision très négative des choses. Avec un certain impérialisme moral, vous n'hésitez pas à juger ce qui est bon et ce qui ne l'est pas. Il est très bien de produire et de commercialiser du café de manière équitable. Cela étant, le cours du café qui est fixé sur le marché mondial, et qui concerne 90 % des échanges, n'est pas inéquitable. Il n'est ni juste ni injuste. Il appartient à un autre ordre, qui est celui de l'économie de marché.

Je suis très gêné lorsque vous rapprochez deux notions qui sont, pour moi, d'ordres différents. L'économie et la solidarité n'interviennent pas dans le même registre. L'économie de marché a tout de même montré une certaine efficacité. Elle ne fonctionne pas selon la loi de la jungle. Au contraire, elle repose sur un certain nombre de règles. Si vous considérez que celles-ci sont de l'éthique, c'est que vous vous faites de l'éthique une image bien basse ! La faillite d'Enron ne remet pas en cause l'économie de marché ni même la gouvernance d'entreprise, mais les conditions de la régulation. L'État doit faire respecter les règles du jeu. À mon sens, il ne doit pas être opérateur, mais régulateur.

Parmi les critères des fonds éthiques, figurent le champ du social et le champ de l'environnement. En revanche, je n'ai jamais vu de critères concernant le champ fiscal et notamment le passage par des paradis fiscaux. C'est pourtant un point sur lequel je serais probablement plus dur que beaucoup de gens, y compris parmi ceux qui étaient à Porto Alegre. Pour moi, c'est un minimum de demander à une entreprise de respecter les règles de la communauté dans laquelle elle se trouve.

Je suis gêné que vous rangiez dans le champ de l'éthique un certain nombre de choses qui, pour moi, ne s'y rapportent pas. Body Shop a seulement choisi une approche marketing intelligente. S'il y a un marché pour les produits éthiques, il faut évidemment le développer. Mais nous ne pouvons pas réduire le champ de la solidarité à cela. Pour ma part, j'estime que celui-ci est ailleurs. Il est en dehors de l'économie. C'est la grâce du don. Je suis solidaire lorsque je tends ma main vers l'autre, pas quand j'achète du café équitable ou que j'investis dans des fonds éthiques. Certes, ces démarches sont souhaitables. Mais elles sont insuffisantes. Je ne voudrais pas qu'en réduisant l'approche éthique à quelque chose qui devrait être consubstantielle à l'économie de marché, vous abandonniez le champ de la véritable générosité.

Hugues Sibille

Pouvez-vous nous livrer un point de vue comparatif, notamment entre le continent nord-américain et l'Europe ?

Anton Brender

Les économistes ne sont pas unanimes. Même s'il y a des points sur lesquels nous nous rejoignons peut-être, je vais prendre le contre-pied de l'interlocuteur précédent. Personnellement, je regrette que

l'on oppose l'économie solidaire et l'autre économie et que l'on considère qu'il s'agit de deux mondes séparés par une « grande muraille ». la mondialisation devrait au contraire nous faire prendre conscience d'un renforcement des solidarités tant au niveau national qu'international. Par le biais des liaisons financières, chaque économie peut être affectée par ce qui se passe à un bout ou l'autre de la planète. Elle est donc obligée de se préoccuper d'événements qui se produisent dans des régions qui nous étaient, jusqu'à présent, complètement indifférentes. La mondialisation nous force à tenir compte d'un certain nombre de solidarités de fait que nous préférerions ignorer. Évidemment, nous avons besoin de militants associatifs, qui peuvent notamment faire émerger des points de vue et des problèmes. Mais si nous voulons faire avancer les choses, il ne faut pas que les différentes économies s'ignorent.

Il ne faut pas opposer les entreprises socialement responsables et les entreprises qui ne le seraient pas. Un certain nombre d'entreprises essayent d'avoir un sens social, parfois dans leur propre intérêt. La rentabilité des entreprises qualifiées d'éthiques est souvent plus élevée. Nous nous félicitons des décisions qui ont été prises en matière d'épargne salariale. Mais il faut tout de même se méfier des problèmes qui pourraient découler de l'obligation d'orienter un pourcentage de l'épargne vers certains types de financements. Quelle que soit l'opportunité sociale de ces derniers, il faut toujours s'assurer que le destinataire est en mesure de les utiliser dans de bonnes conditions. Il y a, dans ce domaine, de la place pour une réflexion à laquelle les associations peuvent évidemment contribuer.

Les citoyens changent l'économie depuis deux siècles, en lui imposant des lois et des institutions. Même si celles-ci ne fonctionnent pas toujours parfaitement, elles ont permis des changements fondamentaux. Il n'y a pas de raison de ne pas continuer, sauf si nous n'avons plus foi dans le pouvoir d'une société démocratique à maîtriser son avenir.

Commentaires de la salle

Jean-Pierre Worms, France Initiative Réseau

Nous sommes en train de passer d'un citoyen qui était le bénéficiaire d'une action publique ou d'une économie à un citoyen qui est devenu acteur. Nous assistons à une modification assez profonde dans ce domaine.

La responsabilité sociale doit-elle être transférée en dehors du champ économique pour éviter les dégâts de l'économie ou est-il pré-

féralable d'introduire un certain nombre de critères éthiques dans la régulation économique elle-même ? Aujourd'hui, nous savons qu'il peut être de l'intérêt même des entreprises de s'engager dans cette voie et d'inclure des critères éthiques dans leurs critères de choix.

De la salle

Il me paraît important de reconstruire des partenariats locaux. Aujourd'hui, tous les acteurs sont éclatés. Il serait souhaitable de s'insérer davantage dans les territoires, pour permettre réellement leur développement.

Hugues Sibille

La façon dont l'entreprise s'intègre dans son environnement territorial est une question tout à fait essentielle.

Jacques Généreux

Les entreprises sont dans un univers économique chargé de contraintes. La globalisation a encore intensifié la pression. Les entreprises peuvent-elles être socialement responsables dans un système économique qui est socialement irresponsable ? La réponse est évidemment négative. Je rejoins Philippe Chalmin sur le fait que la faillite d'Enron ne remet pas en cause le fonctionnement du capitalisme américain. Celui-ci repose sur la création de valeur pour l'actionnaire et sur la maximisation du cours boursier. Mais quand un système laisse se développer une logique de compétition généralisée, la responsabilité sociale ne peut pas se développer, quelle que soit la bonne volonté en la matière.

Anton Brender nous invite à ne pas opposer l'économie à la solidarité. Je le rejoins. Néanmoins, nous ne devons pas oublier qu'il existe trois niveaux de solidarité : la nécessité, le désir et la faisabilité. La nécessité est une question d'évidence et de réalité. Mais le désir est autre chose. Il nécessite une information et une éducation. Enfin, pour passer à la faisabilité, il faut disposer de règles et d'institutions. Nous ne pouvons pas seulement compter sur le bon vouloir des entreprises et des individus.

De la salle

Il y a une dizaine de jours, j'ai assisté à une conférence au secrétariat d'État à l'Économie solidaire. Nous avons évoqué les questions

liées à la comptabilité. Il a été question d'une nouvelle économie, qui prendrait en compte le travail des femmes à la maison, le coût des dépollutions... Comment cette économie s'articule-t-elle avec l'économie solidaire dont nous parlons aujourd'hui ? S'agit-il de choses complètement indépendantes ?

Hugues Sibille

Effectivement, un rapport intitulé « *Reconsidérons la richesse* » a récemment été remis au secrétaire d'État à l'économie solidaire. Il ouvre la réflexion sur les indicateurs permettant de mesurer la création de richesse. Les travaux de notre colloque pourront éventuellement l'enrichir. Derrière les intentions qui sont exprimées actuellement, un important travail reste à faire. Pour avancer, nous devons nous inscrire dans la durée.

Troisième table ronde :
La très grande échelle ou comment
penser localement et agir globalement

Les intervenants

Victor Ferreira, directeur de Max Havelaar France.

Jean-Paul Vigier, ancien président de Finansol.

Pascal Érard, coordinateur du collectif « De l'éthique sur l'étiquette ».

Véronique Gallais, présidente fondatrice d'Action consommation.

Les économistes

Dominique Plihon, professeur d'économie à l'Université Paris-Nord (Villetaneuse), président du Conseil scientifique d'Attac, membre du Conseil d'analyse économique.

Pierre Jacquet, professeur d'économie internationale à l'École nationale des ponts et chaussées, directeur délégué de l'Agence française de développement.

Jean Pisani-Ferry, président délégué du Conseil d'analyse économique.

La table ronde est présidée par Bruno Delaye, directeur général de la coopération internationale et du développement au ministère des Affaires étrangères.

Jean-Paul Vigier

Cette partie est plus ambitieuse car elle aborde le domaine international, en voyant comment les activités peuvent être transférées au niveau global.

Le commerce mondial et l'équité

Victor Ferreira, Max Havelaar France

Avant d'insister sur les perspectives de changement d'échelle je ferai un rappel sur le commerce.

Aujourd'hui, 200 multinationales contrôlent la majorité des activités économiques. Les prix agricoles s'effondrent en dessous du coût de revient, alors que la moitié de la population mondiale dépend de l'agriculture. Les petits producteurs sont marginalisés et insuffisamment organisés pour concurrencer les structures importantes. L'accès au marché et le renforcement des organisations collectives sont donc des éléments clés du développement.

Le commerce équitable se positionne comme une alternative au commerce mondial afin d'aider les producteurs et les travailleurs marginalisés des pays du Sud. Il s'agit de faciliter la commercialisation de leurs produits à des conditions commerciales justes et en s'appuyant sur les consommateurs citoyens du Nord.

Il existe deux familles du commerce équitable :

- les boutiques (2700 en Europe depuis trente ans) ;
- le label qui permet d'être présent partout où les gens font leurs courses (petites, moyennes et grandes surfaces) et qui donne accès aux produits du commerce équitable.

Il est important de voir la complémentarité entre le label, qui permet de démultiplier la commercialisation des produits, et les boutiques qui permettent de travailler avec des producteurs qui ne pourraient pas le faire avec les grandes surfaces, comme les artisans.

Le label a été créé en 1988 aux Pays-Bas dans le but de mieux répondre à la demande des producteurs qui voient leur capacité d'exportation de produits aux conditions du commerce équitable limitée, dans les boutiques. L'idée est de mettre en place un label permettant aux consommateurs de reconnaître un produit du commerce équitable et ainsi d'assurer une réelle accessibilité des produits du commerce équitable. Pour mener à bien ce projet, il fallait relever deux défis :

- construire les alliances avec les acteurs du commerce traditionnel : c'est un choix politique que de s'associer avec les importateurs, indus-

triels et distributeurs, il fallait les convaincre qu'il était de leur intérêt de s'engager dans cette démarche ;

- obtenir l'adhésion des consommateurs autres que les militants, qui ont l'habitude d'acheter dans les boutiques spécialisées.

Aujourd'hui, 700 000 familles, 350 coopératives de 45 pays du Sud, 9 filières de produits de base bénéficient du label Max Havelaar, qui est présent dans 17 pays du Nord. La France est le pays européen où la consommation de produits équitables par habitant est la plus faible ; mais progressivement elle réduit ce retard.

Trois fonctions sont gérées par Max Havelaar et FLO, dont est membre Max Havelaar France et qui est le système international de gestion du label :

- la certification, qui est le moyen de garantir au consommateur le caractère équitable du produit (définition des standards par filière, mise en œuvre des contrôles, décisions de certification) ;

- l'appui aux producteurs : mise en relation avec des experts et des ONG en cas de difficulté des coopératives (amélioration de la qualité de la production, de la capacité de gestion ou de commercialisation...), appui à l'organisation nationale, voire internationale des organisations de producteurs, mise en relation commerciale entre les coopératives et les importateurs et industriels... ;

- l'information et sensibilisation des consommateurs.

Pour répondre à la question de « quel bilan tirer et quelles perspectives de changement d'échelle ? », il convient de voir les trois missions que se donne le commerce équitable :

- l'objectif premier est d'appuyer le développement des producteurs au Sud ; cela passe par une relation « équitable » (il ne s'agit pas de charité : le producteur est payé au prix « juste ») et le renforcement des organisations, pour permettre une autonomie et une diversification de la production ;

- sensibiliser les consommateurs citoyens : en les informant sur les relations Nord-Sud, ils peuvent utiliser leur pouvoir de consommateur en agissant concrètement ; par leur sensibilisation, ils peuvent également influencer sur les choix politiques.

- contribuer à la modification des pratiques du commerce international.

En effet, alors que les produits labellisés représentent moins de deux milliards de francs de chiffre d'affaires au plan européen, le commerce équitable peut influencer les pratiques des grandes entreprises et la réglementation internationale.

Les enquêtes montrent que les Français sont sensibles aux questions d'éthique car il y a une recherche de sens chez les citoyens, renforcée par les crises alimentaires que nous avons connues récemment.

Sur la question de la « mondialisation » nous sommes passés d'un sentiment d'impuissance au sentiment qu'« un autre monde est possible ».

Le commerce équitable peut participer à une régulation du commerce international car celle-ci peut être influencée à deux niveaux, celui des entreprises, celui du politique :

Au niveau des entreprises tout d'abord, car dès lors qu'il y a une demande des consommateurs, elles se doivent d'y répondre. Les entreprises sont aujourd'hui très dépendantes de leur image et de celle de leur marque auprès des consommateurs. Ceux-ci disposent d'un pouvoir qu'ils ne soupçonnent pas. La croissance régulière des ventes de produits du commerce équitable en France et à l'étranger (dans certains cas les parts de marché atteignent 10 voire 20 %) montre aux entreprises qu'il existe une réelle demande des consommateurs. Toutes ne s'engageront pas dans une démarche de commerce équitable « à 100 % », mais elles seront poussées à mettre davantage d'éthique, de respect des droits de l'homme et de l'environnement dans leurs pratiques.

Ensuite, l'influence du commerce équitable sur la régulation du commerce international se situe au niveau du politique. La pression des consommateurs citoyens peut amener à ce que des décisions politiques soient prises pour faciliter le développement du commerce équitable (appui à l'information sur le commerce équitable, à la création de nouvelles filières, réduction des contraintes telles que les droits de douanes – sur le sucre par exemple). Cette pression des consommateurs citoyens peut permettre également la production de droit au plan national et surtout international.

Par exemple, dans les discussions internationales sur la question de la banane (notamment UE et États-Unis), on a pu voir une alliance se construire entre les ONG, notamment FLO, et des entreprises impliquées dans le commerce équitable afin de demander des clauses sociales positives, lorsque l'on respecte les conditions sociales et environnementales.

La finance mondiale et la solidarité

Jean-Paul Vigier, Finansol

On m'a demandé de réfléchir au moyen d'imaginer, si ce n'est de construire, à partir de ce qui existe entre épargne solidaire du Nord et besoins du Sud, des communications ou un réseau financier mondial et solidaire.

Depuis 20 ans il existe des choses de nature différente :

- des mécanismes complexes de collecte d'épargne au Nord qui s'investissent dans les pays du Sud ;
- des créations de réseaux, de structures de microcrédit qui répondent à des besoins immédiats pour permettre de créer des activités, des entreprises ;
- des banques solidaires créées souvent avec des apports financiers du Nord.

Ces trois éléments entraînent l'intérêt des organisations telles que la Banque mondiale et l'Union européenne. Le financement local commence à prendre forme et, récemment, il s'est créé en Europe une fédération des banques alternatives dans la perspective de se doter d'outils financiers communs : fonds de garantie, société d'investissement, dont chacune séparément ne pourrait se doter.

Le passage de ces mesures à un système plus structuré au niveau mondial nécessite une réflexion, des alliances et des cadres pour élargir considérablement ce qui existe déjà. Des associations et des personnes mènent des initiatives sous différentes formes pour mettre en place ces réseaux de financement locaux solidaires.

L'origine de leurs ressources se trouve :

- dans l'épargne locale et solidaire du Nord ;
- auprès des pouvoirs publics ;
- éventuellement chez des banques commerciales, comme en Asie et en Amérique latine, qui financent les petites entreprises ou les personnes jusque-là en dehors du circuit financier.

Pour aboutir, il est nécessaire de les faire fonctionner ensemble et de les coordonner, sans que ce soit une construction artificielle destinée à donner bonne conscience.

Il s'agit de chercher à modifier le système existant. Comme le dit un scientifique : « *On ne peut pas inventer l'électricité si l'on se contente d'améliorer le fonctionnement de la bougie* ».

Pour donner une dimension plus large aux mécanismes de solidarité il faut faire face à des décisions fondamentalement politiques.

À titre d'exemple, et qui demande une volonté politique forte, peut-on utiliser le mécanisme américain qui oblige les banques à réinvestir sur place une partie des ressources collectées localement ? L'objectif est de permettre au plus grand nombre de devenir de vrais agents économiques. En Europe, si les banques refusaient de se soumettre à ces conditions, on pourrait imaginer un système complémentaire, comme il existe par exemple dans le cadre de la formation professionnelle ou de l'embauche des handicapés, consistant à concourir au financement d'un fonds qui fiancerait ce qu'elles ne font pas.

Autre exemple, pour assurer le financement de banques solidaires en Amérique latine, nous avons pris l'initiative de créer une société

qui s'appelle Profund, alimentée avec un million de dollars. Nous avons persuadé la Société financière internationale d'apporter en complément 22 millions de dollars. Les fondateurs, qui restent maîtres quant aux décisions d'engagement, avaient, à partir d'une initiative privée, réussi à réunir des ressources plus abondantes qui ont permis le développement d'un certain nombre de banques solidaires en Amérique latine. Ne peut-on pas faire la même chose en Europe avec cette fédération, dont je parlais et dont on m'a élu président ? On est en train de mettre en place un système de garanties et un système d'investissement pour des organismes de crédit solidaire en Europe, avec vraisemblablement un apport de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement. Pour réussir il faut trois conditions :

- une connexion de ce qui existe déjà dans le Nord au niveau des collectes de l'épargne pour les pays du Sud ;
- la mise en place dans les pays du Sud d'un certain nombre d'organismes solides, professionnels et fiables capables d'être les interlocuteurs ;
- entre les deux, il faut un outil financier, une banque ou une société financière, qui puisse avoir la vocation de faire professionnellement le passage de l'un à l'autre.

On peut imaginer que la Sidi voyant ses moyens décuplés et s'internationaliser, puisse être ce mécanisme à l'image de ce que je disais sur l'Amérique latine. Il s'agit moins de faire un outil centralisé mais un passage qui, compte tenu des réglementations contraignantes et administratives dans le domaine bancaire, doit nécessairement passer par une structure professionnelle bancaire. Nous nous trouvons devant le choix suivant : faut-il créer des systèmes bancaires, comme le Crédit mutuel, ou faut-il, et c'est notre hypothèse, s'appuyer sur le système bancaire existant pour le faire évoluer, quitte à passer des accords ? Le choix peut être les deux selon les pays, les organisations et les structures. En France, où le système bancaire est extrêmement contraignant, il est très difficile pour les sociétés qui se créent d'avoir un statut bancaire si elles ne s'appuient pas sur les structures bancaires existantes. Quelle est la nature du rapport de force qui existe ? Car, à passer par un système qui est obligatoire, on est obligé d'avoir par ailleurs des poids suffisants pour pouvoir discuter dans des conditions satisfaisantes. Il est rigoureusement indispensable que des concertations et des regroupements aient lieu car une organisation seule ne peut pas peser suffisamment sur le système afin de le faire évoluer. Si l'on veut sortir d'une approche purement locale et expérimentale, il doit y avoir ces regroupements.

L'entreprise multinationale et l'éthique

Pascal Érard, collectif « De l'éthique sur l'étiquette »

Je voulais préciser que je ne suis plus chercheur à l'Institut des sciences juridiques du développement mais coordinateur du collectif.

Je vais présenter le collectif, les résultats atteints et les outils qui permettraient de changer d'échelle.

Le collectif a été créé en 1995 à l'initiative de la Fédération Artisans du monde et regroupe 53 associations et syndicats, tels que la CLCV, la CFDT, le CCFD et Peuples solidaires. Le collectif est organisé localement en 110 relais locaux et nous sommes membre d'un réseau européen appelé « Campagne vêtement propre » présent dans dix pays.

Si la démarche du collectif « De l'éthique sur l'étiquette » est proche de celle de Max Havelaar, c'est-à-dire comment mettre le commerce au service de l'homme, notre stratégie est différente. Il ne s'agit pas de créer une filière alternative mais d'agir sur les acteurs de l'économie marchande dans les filières classiques pour qu'ils mettent de l'éthique sur l'étiquette et s'assurent de la bonne qualité sociale des produits commercialisés. Nos références sont les conventions de l'organisation internationale du travail, et en particulier celles qui définissent les droits de l'homme au travail, principalement le respect de la liberté syndicale, l'interdiction de l'exploitation des enfants, l'interdiction du travail forcé, la non discrimination et le respect de conditions de rémunération et de conditions de travail décentes.

Nous avons commencé par travailler sur trois filières qui concernent des produits manufacturés, à savoir l'habillement, la chaussure, en particulier la chaussure de sport, et le jouet, traité récemment dans une campagne intitulée « Exploiter n'est pas jouer ».

Le collectif s'est fixé comme projet ambitieux de contribuer à la promotion du progrès social dans le monde avec deux objectifs intermédiaires.

Tout d'abord, accroître la sensibilisation des consommateurs sur ces questions, de façon à les inciter à demander des produits de bonne qualité sociale. On rejoint le travail que mènent les acteurs du commerce équitable, Artisans du monde ou Max Havelaar, pour sensibiliser les consommateurs et promouvoir des produits du commerce équitable. Il n'y a aujourd'hui pas d'informations, hormis les produits Max Havelaar ou Artisans du monde, mises à disposition d'une personne qui souhaiterait consommer « éthique »

Ensuite, notre objectif est de développer des campagnes de lobby mobilisant les consommateurs de façon à ce que la grande distribution prenne mieux en compte les attentes des consommateurs et

s'engage dans un processus de création d'un label social. C'est ce que l'on appelle mettre de l'éthique sur l'étiquette. Avec certains acteurs de la grande distribution, un dialogue s'est mis en place pour, par exemple, évaluer les conditions de travail chez les fournisseurs afin de donner une information fiable aux consommateurs, et faire évoluer ces conditions de travail lorsque des problèmes sont constatés. Nous sommes dans une logique de progrès social.

On peut dresser un premier bilan de l'action du collectif par rapport à trois types d'acteurs : les consommateurs, les collectivités publiques, les entreprises.

Vis-à-vis des consommateurs, le lancement de quatre pétitions montrent l'intérêt croissant des consommateurs autour de nos thématiques. On est passé de 20 000 à 180 000 signatures. La consommation éthique est un phénomène durable et il y a une progression dans la mobilisation des consommateurs.

Pour ce que est de la consommation publique, c'est-à-dire les achats publics, nous avons lancé par l'intermédiaire de notre réseau local un travail de sensibilisations des élus, de façon à les inciter à prendre position politiquement à travers l'adoption d'une motion dans laquelle ces collectivités s'engagent en faveur d'achats publics éthiques. Deux ans après le lancement de notre première campagne, 200 collectivités ont adopté une motion ou pris des initiatives voisines, et chaque mois des communes nous rejoignent, avec par exemple la semaine dernière Grenoble et Pornichet. On essaie de structurer ces collectivités en réseau pour mettre en place un travail commun. Une douzaine de communes et le conseil régional Nord-Pas-de-Calais sont porteurs de ce projet et nous sommes en train de définir un programme de travail sur 2002-2003 pour promouvoir cette démarche d'achats publics éthiques.

Du côté des entreprises l'action porte ses fruits. Pour mesurer l'impact de notre action (engagements, mise en œuvre, mesure de transparence, c'est-à-dire la manière dont la société civile est associée ou pas à ces démarches) nous avons publié un carnet de notes. Sur les 16 enseignes de la grande distribution, 14 ont pris des engagements alors qu'il y a sept ans aucune n'avait pris en compte ces questions de la qualité sociale. Les enseignes du sport, réactive en 1998 pendant la Coupe du Monde, se distinguent par une absence de mise en œuvre effective. D'autres, comme Carrefour, Auchan et Toys R'Us, ont établi un véritable dialogue et des actions communes avec des associations et des syndicats. Il y a du côté de la grande distribution une progression effective.

Un autre point est la mise en réseaux avec des acteurs du Sud, en particulier des ONG et des syndicats. Nous commençons un travail

sur la Chine (à travers Hongkong), Madagascar et la Bulgarie, pour mener des enquêtes sur les conditions de travail sur les filières qui approvisionnent le marché français et européen, mais aussi pour étudier de quelle manière les acteurs sociaux de ces trois pays peuvent participer à des actions correctives.

Pour le changement d'échelle, il s'agirait de :

- renforcer la sensibilisation des consommateurs à travers des outils grand public (accès à la télévision et à l'information en particulier) ;

- mettre en œuvre une véritable politique d'achat public socialement responsable en direction des différents acteurs fonctionnaires et élus en charge de ces dossiers ;

- mieux structurer les débats et les amorces de partenariats entre des collectifs et des entreprises, pour élaborer des projets communs liés à l'évaluation des conditions de travail et à leurs améliorations.

Nous cherchons à renforcer, avec notre réseau européen, les acteurs du Sud (syndicats et ONG) et à mieux connaître, de manière indépendante, les conditions de travail dans un certain nombre de filières qui approvisionnent le marché français et européen. Les acteurs doivent être renforcés pour qu'ils puissent participer à des actions d'évaluation sur le terrain et à la mise en place d'actions correctives.

La consommation responsable et la mondialisation

Véronique Gallais, Action Consommation

Comment devient-on et comment reste-t-on consommateur responsable ? Il faut tout d'abord prendre conscience des effets sur l'être humain, la société, l'environnement et la démocratie, des modes conventionnels de production, commercialisation et consommation. Il faut ensuite avoir accès à une information suffisamment neutre, non orientée par des intérêts économiques, qui permette d'entretenir un esprit critique et de choisir en toute connaissance de cause. Puis il s'agit d'acquérir de nouveaux réflexes : dans les comportements, dans les actes d'achat et dans le choix des lieux d'achat. Mais les actes d'achat seuls ne suffiront pas à apporter rapidement les changements escomptés, dans un contexte de commerce mondial où des entreprises détiennent un pouvoir supérieur à celui d'États entiers. Les cent premières puissances économiques mondiales comptent en effet 49 États et 51 entreprises. On comprend les pressions auxquelles peuvent être soumis les États. Il faut donc entretenir une mobilisation citoyenne pour faire évoluer l'offre des entreprises et le cadre législatif.

Action Consommation invite les citoyens à devenir consommateur responsable en informant sur les modes de production, de commercialisation et consommation, et leurs conséquences, sur les alternatives économiques, les valeurs dont elles sont porteuses, leurs résultats, sur les possibilités de consommer autrement (par ses actes d'achat et ses comportements), sur les modes d'action au-delà de la consommation.

Action Consommation organise aussi, co-organise ou relaie des campagnes de mobilisation citoyenne et d'interpellation. Il s'agit de participer à une action politique collective par l'accumulation des actes citoyens de chacun. Notre démarche se situe en complément, en convergence et cohérence avec les objectifs des mouvements de résistance à la mondialisation néolibérale, en recherche d'alternatives constructives pour une économie centrée sur l'être humain, respectueuse de la nature. Elle s'attache à mettre en lumière l'articulation entre les niveaux microéconomique, macroéconomique, politique, et les comportements personnels.

Sans nier les avancées et les authentiques démarches à tous les niveaux, on constate une trop lente évolution face au rouleau compresseur de l'ultra libéralisme. Il est donc intéressant d'identifier les obstacles et les freins à la consommation responsable.

Les entreprises exercent une responsabilité à deux niveaux : celui de leurs actions propres dans l'évolution de leur fonctionnement, de leurs modes de production et de leurs gammes de produits ; celui de leur influence sur les modes de consommation à travers leur marketing et leur communication.

L'objectif prioritaire de rentabilité financière à court terme, exacerbé dans les multinationales, détermine les politiques des entreprises avant toute autre considération. Recherche sans fin de productivité, de compétitivité, culte de la performance et domination du marché sont les maîtres mots qui justifient externalisation des fonctions de l'entreprise et délocalisations, évasion fiscale dans les paradis fiscaux, spéculation financière, dépossession des peuples et des acteurs économiques locaux de leurs ressources naturelles par le biais des brevets, comptabilité mensongère, pressions sur les institutions. Avec pour résultats opacité, concentration, hégémonisme.

On dénote souvent une grande lenteur à faire véritablement évoluer l'offre de produits, entre les contournements réglementaires, les pressions sur les institutions pour s'assurer une législation ultra libérale, et l'absence d'une réelle démarche authentique, globale et cohérente.

La politique marketing et de communication conditionne le consommateur à acheter toujours plus, organise l'obsolescence des produits. On constate souvent un fort décalage entre des actions

ponctuelles et une communication disproportionnée. Il s'agit davantage de manipulation et de récupération que d'information.

La concentration de la distribution rend difficile le choix de points de vente indépendants, soit parce qu'ils ont disparu du centre ville, soit par leur faible nombre et leur éloignement (magasins de produits naturels et bio, d'articles artisanaux, de commerce équitable).

Quelques exemples : en décembre 2001, Carrefour, en tête dans le carnet de notes « Exploiter n'est pas jouer » du collectif « De l'éthique sur l'étiquette », communique massivement sur la proposition de rembourser dix fois la différence de prix si l'on trouve des jouets moins chers ailleurs et se sert ensuite des informations obtenues pour faire pression sur ses fournisseurs ; des marques automobiles respectent et devancent les réglementations en termes d'environnement et s'en vantent haut et fort, mais parallèlement, par leur publicité et leur politique de prix, incitent par exemple à acheter des voitures climatisées (davantage polluantes et énergivores) et, bien sûr, le plus de voitures possible, avec des motorisations plus élevées que nécessaire ; EDF a une politique sociale généreuse en France mais désastreuse au Brésil ; la même entreprise communique sur l'énergie nucléaire sans mentionner l'ombre d'un débat. Des entreprises financent, par leurs propres fondations ou par associations interposées, des micro-projets d'insertion économique et de solidarité, au Nord comme au Sud, mais leur action commerciale et économique globale est fortement destructrice d'emploi et d'économie locale. Des banques proposent des produits « éthiques » mais restent présentes dans de nombreux paradis fiscaux et leurs investissements manquent de transparence. Le cas du désastre d'Enron illustre les abus comptables et la culture du mensonge. Le budget publicitaire de Nestlé est supérieur aux ressources de l'OMS.

Les institutions doivent jouer un rôle de sensibilisation et de valorisation des actions positives, de législation et de pénalisation pour lutter contre les comportements négatifs nuisant à l'intérêt général. Mais elles tiennent ce rôle de façon très inégale : en ce qui concerne les réglementations, les institutions décident trop et de plus en plus souvent sous l'influence des lobbies (OMC, AGCS, Europe, etc.). Alors que l'on parle de dérégulation du commerce international, il s'agit plutôt d'une libéralisation très réglementée, au profit de ceux qui ont le pouvoir et les moyens de faire pression. Par ailleurs, certains excès de réglementation, censés apporter des garanties au consommateur, sont facteurs d'exclusion économique et de concentration des acteurs (notamment par le coût de la mise aux normes et des contrôles).

Les politiques nationales ou régionales des pays occidentaux favori-

sent les grandes exploitations et la dépendance des régions du Sud. Ainsi, la Politique agricole commune et les exportations subventionnées de nos pays concurrencent directement les cultures vivrières et l'élevage local au Sud, allant à l'encontre de la souveraineté alimentaire. Parallèlement, le nombre d'exploitations agricoles continue de décroître au Nord. En France, un tiers des paysans a disparu entre 1988 et 2000. En 1940, la France comptait sept millions de paysans, c'est ce que compte aujourd'hui l'Europe des quinze.

Le contrôle des réglementations sociales ou environnementales en vigueur fait trop souvent l'objet de laxisme et/ou de corruption. C'est le cas par exemple pour l'autorisation et la régularisation des élevages hors-sol en Bretagne malgré l'augmentation continue de la pollution des nappes phréatiques par les nitrates. C'est aussi le cas pour les implantations de grandes surfaces commerciales, malgré leur effet direct sur la dégradation de l'économie locale et nationale.

De façon générale, on constate une certaine tiédeur dans la prise de décisions et un déficit de courage politique malgré l'urgence des situations. Cela vaut également pour la sensibilisation et la valorisation des actions citoyennes de tous les acteurs.

Les consommateurs ont un rôle à jouer dans la modification des modes de consommation, dans l'évolution de la demande pour faire évoluer l'offre, et au niveau des exigences pour obtenir un cadre législatif adéquat. Ils ont souvent tendance au consumérisme classique, à acheter toujours plus au prix le plus bas possible. Le pouvoir de décision et de prescription des enfants et des jeunes, ainsi que leur pouvoir d'achat direct, a considérablement augmenté, alors même qu'ils sont très fortement soumis à l'influence des marques. Le manque d'information et la difficulté d'accès aux produits constituent aussi un frein.

Les consommateurs, et peut-être plus particulièrement en France, ont tendance à s'en remettre à l'État comme unique gardien/garant de l'intérêt général. Deux paradoxes illustrent une certaine complicité du consommateur : l'entreprise justifie sa politique par la demande du consommateur, le consommateur justifie son acte d'achat par l'offre de l'entreprise ; l'entreprise peut se considérer prise au piège entre le consommateur client, qui recherche des prix toujours plus bas, et le consommateur actionnaire, qui recherche une rentabilité toujours plus grande.

En conséquence, il y a un grand décalage entre les déclarations d'intention et les actes d'achat.

Chez tous les acteurs, on rencontre des freins culturels et psychologiques : la peur du changement, de l'inconnu ; la peur de manquer ; différents « mythes » : la croissance du PIB, le couple exclusif « profit

moteur de l'économie et économie moteur de la société», le niveau de consommation indicateur du moral des ménages et de la santé de l'économie, le bonheur résultant de l'accumulation de biens matériels, la suprématie de l'avoir sur l'être, etc.

Il faut aussi mentionner que la presse, et particulièrement la télévision, s'attachent davantage à l'événementiel qu'à l'information en amont. La conférence de citoyens de février 2002 a bien mis en évidence le fait que la télévision ne joue pas le rôle qu'on est en droit d'attendre.

Quelles sont alors les conditions de l'efficacité et du changement d'échelle ? Du fait de cette forte interdépendance entre tous les acteurs et de l'attentisme encore dominant, il ne pourra y avoir de réelle efficacité que par une réelle prise de conscience et la volonté de faire face aux questions cruciales qui nous concernent par une action transversale et partagée entre le politique, les entreprises et les consommateurs.

La volonté d'action ne peut être portée que par la reconnaissance de l'insoutenabilité de nos modes de vie, un réel désir de changement et l'acceptation de la responsabilité de chacun. Sinon, les mesures isolées ou alternatives diverses pourront se révéler efficaces en elles-mêmes mais resteront insuffisantes globalement, induisant un ralentissement et non un inversement de la tendance.

Avec le PIB comme indicateur de richesse, comptabilisant uniquement des biens et services solvables – mais non le lien social, les savoir-faire, le temps échangé, etc. –, une stratégie d'après-guerre s'est érigée en loi économique immuable et universelle malgré la montée en puissance des effets pervers : la croissance est surtout celle des inégalités et de la violence (violence économique incluse), l'injuste répartition des richesses et la non-couverture des besoins fondamentaux d'une part croissante de la population, la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. Dans la logique productiviste, la recherche du profit pour le profit entraîne la création infinie de besoins et l'expansion continue des marchés. Il faudrait actuellement quatre planètes pour faire vivre tous les habitants de la terre selon le mode de vie occidental.

Après avoir chassé les paysans des campagnes et les commerçants des villes, notre développement chasse également les employés des entreprises.

Même en Occident, les signes de confusion sont nombreux : malgré un niveau de vie matériel élevé en moyenne, les populations souffrent d'une perte de repères, de tensions multiples. Il y a souvent confusion des rôles et des comportements entre adultes et enfants : les adultes adoptent les comportements et les produits des jeunes tandis

que les jeunes cherchent à ressembler aux adultes de plus en plus tôt. La consommation d'anxiolytiques et psychotropes augmente constamment, ainsi que celle des bonbons par les adultes, comme valeur de consolation.

Mais nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience de l'urgence à adopter des comportements responsables et à prendre des mesures volontaristes pour modifier le cours des choses.

La conférence de citoyens à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure appelle à la citoyenneté comme « vecteur d'une solidarité universelle », seul comportement rationnel et crucial face à un choix crucial : soit nous continuons dans la voie actuelle d'une croissance économique forte et nous sacrifions les générations futures, soit nous modifions radicalement nos comportements et nous garantissons un développement durable de notre planète.

Le sondage du Credoc donne aussi des indications intéressantes. Certains critères plus qualitatifs (que le prix, l'hygiène et la sécurité) ont fait leur place dans l'esprit du consommateur, renvoyant largement à des valeurs ou attentes immatérielles. 64 % des personnes interrogées se déclarent incitées à l'achat par une entreprise soucieuse du droit des salariés et 60 % par des garanties écologiques. 52 % estiment que l'engagement citoyen de certaines entreprises correspond à un changement fondamental dans l'économie. Les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux liés à la production des biens de grande consommation seraient devenus un vrai sujet d'attention, voire de préoccupation. Si une entreprise manquait gravement à ses obligations sociales ou environnementales, les consommateurs se déclarent prêts à éviter d'acheter ses produits (63 %), à soutenir un boycott (51 %) et à modifier leurs habitudes de consommation (47 %). Ils se montrent de plus en plus exigeants et demandent des informations transparentes et l'assurance de l'authenticité.

S'il convient de relativiser les chiffres de ce sondage et de mesurer l'écart entre déclaration d'intention et actes réels, on se souviendra de la résonance, fait nouveau en France, du boycott de Danone il y a quelques mois.

Et il y a bien nécessité d'augmenter le nombre de personnes conscientes de l'urgence à reconsidérer nos valeurs, par exemple coopération et non-violence, contre intérêt individuel ou corporatiste, compétition et agressivité, urgence à reconsidérer nos notions de la richesse et nos besoins – je pense ici aux travaux d'Amartya Sen, de Dominique Méda ou de Patrick Viveret – ou notre modèle de développement – comme nous y invitent Latouche, Ivan Illich, Goldsmith ou Rist –, urgence à reconsidérer dans le même temps les pratiques professionnelles à tous les niveaux de l'entreprise, les pratiques poli-

tiques, les pratiques de consommation, et, dans un nouveau souci de la communauté, du cadre de vie et des ressources de l'humanité, reconsidérer ses relations à soi, à la communauté, à la nature, au temps, aux générations futures.

Nous proposons plusieurs mesures pour favoriser prise de conscience et changement d'échelle : tout mettre en œuvre pour stimuler la prise de conscience générale, la sensibilisation et la responsabilisation de tous les acteurs (consommateurs, investisseurs, chefs d'entreprise, travailleurs, etc.), individuellement et collectivement ; promouvoir écoute, respect et connaissance des autres et de soi-même ; promouvoir l'acquisition de nouveaux réflexes, valoriser les changements de comportements de tous les acteurs et notamment les actions citoyennes individuelles par leur mise en perspective comme participation à une action collective et solidaire ; sensibiliser aux principes et gestes de consommation responsable et de citoyenneté dès l'enseignement primaire ; intégrer à l'enseignement de l'économie les notions de responsabilité sociale et environnementale de tous les acteurs économiques et une évaluation large des richesses (incluant les activités non monétaires) ; développer les actions d'éducation populaire dans ce sens ; favoriser le développement local, l'autonomisation et les initiatives locales en réseau ; favoriser la consolidation et l'émergence de réseaux régionaux et internationaux (partage d'expérience, capitalisation des réflexions, mutualisation des ressources, démultiplication des actions) ; développer des simulations et modèles induits par les changements de consommation et de comportement ; mettre en place un encadrement législatif de la publicité (domaine actuellement quasi intouchable) ; prévoir la participation des citoyens à l'évaluation transversale et internationale des firmes (incluant les politiques marketing et communication, les implantations dans les paradis fiscaux, etc.).

Commentaires des économistes

Dominique Plihon

Un des mots d'ordre de Porto Alegre était *penser localement, agir globalement*, de même qu'*un autre monde est possible*.

Il aurait été intéressant d'avoir un sociologue, un philosophe et un économiste car nous sommes confrontés à « l'économicisme » dans l'approche de la mondialisation.

L'influence directe des modes d'action proposés est relativement faible. Il ne faut pas se leurrer sur le rapport de force au niveau local et international entre les approches du commerce équitable, le finan-

cement solidaire et la consommation responsable. En revanche, les effets induits ou influences indirectes sont, eux, très importants. Vos approches contribuent à une prise de conscience, à une volonté de comprendre et d'agir. Le développement d'un certain nombre d'ONG en est une conséquence.

Il y a aujourd'hui une véritable demande sociale dans les pays riches pour les valeurs d'éthique. Dans les pays du Sud, cette volonté de réagir et d'agir existe également car ils se sentent souvent exclus par rapport aux règles du jeu économique.

Entre le penser localement et l'agir globalement se situe cette société civile dont on parle beaucoup. Les réseaux de citoyens, de salariés et de consommateurs en sont le ferment et vont permettre de relier les deux notions. La mondialisation est faite très largement par le recul de la déréglementation publique. C'est la libéralisation. La société civile occupe cet espace et a trois fonctions :

- éducation et prise de conscience, c'est-à-dire expliquer par l'action ;
- expertise, c'est-à-dire démonter la pensée d'acteurs dominants ;
- groupe de pression, qui est un contre-pouvoir nécessaire à la démocratie.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde juste, dans une société de parties prenantes au sens où des groupes d'acteurs, plus ou moins organisés, contribuent au débat et à l'action.

Le problème majeur est l'organisation de cette société civile car ce bouillonnement peut aussi signifier l'anarchie et la perte d'efficacité. Nous sommes actuellement dans une phase intermédiaire et il faut dépasser l'expérimental pour être capable d'agir efficacement. Il est donc nécessaire de se regrouper. La mise en réseaux est intéressante, mais elle est sans doute insuffisante.

Quelle forme de coopération organiser ? Je crois que cette coopération, comme on l'a vu à Porto Alegre, fait partie des projets que l'on a et c'est permettre à différents mouvements sociaux de s'exprimer et de se coordonner.

Je suis étonné, et je m'adresse notamment à Jean-Claude Vigier, que dans votre analyse de la finance solidaire vous ne fassiez pas plus de place au mouvement coopératif et mutualiste. Ce mouvement issu de nos valeurs du XIX^e siècle, même s'il est menacé, est un axe sur lequel doit s'appuyer la finance solidaire. Un moyen d'éviter cette « démutualisation » est un ancrage qui pourrait être donné aux banques vers cette finance solidaire pour les rappeler à l'ordre concernant un certain nombre de valeurs d'éthique.

Jean-Paul Vigier

C'est par erreur que je ne les ai pas signalées car effectivement tout ce qui se fait actuellement se fait avec l'appui de banques mutualistes et coopératives. Pour elles, c'est un moyen de retrouver du sens.

Pierre Jacquet

Je vais prendre une position critique conceptuelle sur l'économie comme méthode implicite de pensée. Autant il faut aller contre «l'économisme», autant il est dangereux d'aller contre le raisonnement économique. Il faudrait réconcilier ce souci de changement avec des méthodes de raisonnement économique plus réalistes.

À titre d'exemple, vous avez parlé de prix agricoles faibles et vous avez dit que ce n'était pas le cas en Europe grâce à la Politique agricole commune. Or, il se trouve que les prix agricoles sont en partie faibles à cause des surplus liés à la PAC. La PAC est l'exemple type du comportement non-solidaire du Nord par rapport au Sud.

Un autre effet important est l'insuffisante prise en compte des conséquences. C'est ce que les économistes appellent l'équilibre partiel par rapport à l'équilibre général. Si tous les prix augmentent, il n'y aura pas de gains de pouvoir d'achat. Il manque la façon dont la société et l'économie locale absorbent les hausses de prix ou de revenus de certains. Si c'est par une hausse des prix ailleurs, il n'y a pas de gain réel. On arrive donc à des conditions de répartition.

On note aussi l'insuffisante prise en compte du besoin d'attirer des activités productives. Il faut faire attention à ne pas trop charger de contraintes les conditions de l'activité politique. Il faut agir dans la prise de conscience, c'est-à-dire dans la prise en compte d'une échelle de valeurs des producteurs et des consommateurs. J'attire votre attention sur le grand danger à opposer individualisme et responsabilité. L'individualisme doit être compatible avec des objectifs sociaux.

Autant sur l'action je vous suis totalement, autant sur les objectifs de l'action, les modalités et le positionnement conceptuel il y a besoin d'un échange avec des économistes.

Enfin, s'il y a un déficit ce n'est pas le déficit de l'économie mais celui du politique. C'est le fait que l'on considère que l'économie tourne toute seule. On lui laisse donc définir les critères sociaux et c'est ce qui ne va pas. Ce qui compte c'est la définition des préférences collectives. La mondialisation n'est pas un refus de l'État dans sa fonction de dépense mais dans sa fonction politique noble.

Le débat porte sur ce que peuvent produire des régulations privées dans un monde où des régulations publiques sont défailtantes. Si celles-ci sont bloquées, c'est en bonne partie en raison d'une hétérogénéité de préférences collectives à l'égard d'un certain nombre de normes et d'objectifs. C'est une caractéristique lourde du monde dans lequel nous vivons, qui fait que négocier sur des sujets comme les normes sociales ou environnementales est extrêmement difficile. L'idée de substituer, au moins temporairement, des régulations privées à ces régulations publiques défailtantes est ainsi une idée pleine d'avenir.

Cependant si j'ai compris les réponses que vous donnez, je n'ai pas toujours compris la question. Soit vous dites que le marché fonctionne bien, mais pas de manière satisfaisante par rapport à un certain nombre de critères non économiques, et qu'il faut construire à côté d'autres choses ; soit vous dites que le marché ne fonctionne pas bien, et donc qu'il faut pallier ses dysfonctionnements.

Ces deux motifs sont de nature différente. Le premier ne pose pas de problèmes à l'économiste. S'agissant du second, cinq justificatifs peuvent être invoqués.

Le premier est de construire des digues contre la mondialisation libérale (objectif essentiellement politique).

Le deuxième justificatif est d'essayer de redresser le prix des matières premières. Cela me paraît totalement voué à l'échec. Les termes de l'échange se dégradent au détriment des producteurs de matières premières mais rappelons-nous l'initiative de la France qui avait décidé d'acheter le gaz algérien au-dessus du prix du marché. Elle n'a pas duré. Il y a des raisons objectives à la dégradation du prix des matières premières. Il y a aussi des cas de fonctionnement du marché lié aux politiques commerciales de certains États, mais en ce cas ce sont ces politiques qu'il faut modifier.

Un troisième justificatif consiste à promouvoir des normes sociales et environnementales. J'y crois beaucoup plus. C'est un domaine dans lequel des consommateurs et des citoyens qui ont des préférences marquées ont la possibilité d'exercer collectivement cette préférence en se souciant de ce qu'il y a derrière le produit consommé. Si ce mouvement prend de l'ampleur, c'est un facteur qui peut contribuer prochainement à ce que l'on fasse émerger des régulations sociales et environnementales générales plus fortes. À New York, j'ai entendu dire par ces responsables d'entreprises que les marques sont vulnérables. Ils mettent en première ligne des actifs immatériels qui valent des fortunes et qui sont à la merci de campagnes d'opinion sur le

comportement que la firme peut avoir.

Le quatrième justificatif fait référence au rééquilibrage des relations entre les producteurs et les multinationales. Il y a un problème de pouvoir de marché qui agit au détriment de certains de ses acteurs. Il faut leur offrir des moyens de s'organiser et de peser de manière à redresser ce qui est une captation de rentes à leur détriment de la part d'acteurs plus puissants qu'eux. C'est la consommation citoyenne qui se substitue à la politique de la concurrence internationale.

Enfin, le cinquième justificatif vise à faire émerger des formes de production, de commercialisation et de financement plus efficaces que les formes existantes. Cela touche en particulier les questions financières. Par exemple, pour les transferts de fonds internationaux, un système fondé sur la confiance et des relations informelles peut avoir une efficacité qui peut évincer des formes classiques de capitalisme. Idem avec le microcrédit.

Cependant il faut choisir quelle justification on met en avant et faire un effort analytique. Je ne pense pas que l'on puisse atteindre tous les objectifs mentionnés avec un seul type d'instrument.

Commentaires de la salle

*Ninou Garabaghi, chef de la section Éthique
de l'économie, Unesco*

Je souhaite intervenir sur la critique de Monsieur Pisani-Ferry relative au commerce équitable. Il souligne que cette initiative est destinée à parer à la dégradation du prix des matières premières. Je pense qu'elle tente de jouer au niveau de la justice commutative. Si elle n'est pas justifiée il faudrait chercher à agir à un niveau supérieur qui serait la justice distributive et offrir aux pays du Sud la possibilité de participer équitablement à la production mondiale.

Un autre point qui m'inquiète est la question de ce besoin de référentiels communs et de normes internationales. Il est très important aussi dans ce cas de tenir compte des besoins des pays du Sud. À la dernière réunion de l'OMC, des pays dits émergents considéraient les normes environnementales comme de nouvelles barrières et les normes sociales comme un protectionnisme détourné. Ils ont peut-être tort dans leur interprétation, mais il faut également savoir répondre à leurs préoccupations quant aux risques d'exclusion (problématique de la participation équitable des pays du Sud à la production mondiale).

De la salle

À l'attention de Monsieur Ferreira, peut-on avoir l'état des filières organisées et celles en cours d'organisation ? Et quelle est la position entre label et norme ?

Bruno Delaye

Pour vous laisser le temps de réfléchir, qui de nos économistes veut répondre à la question des normes internationales : qui les établit, sont-elles toujours justes et dans quelle mesure leur définition prend-elle en compte la position des pays du Sud ?

Dominique Plihon

À Porto Alegre par exemple, j'ai demandé à un certain nombre de militants de pays du Sud ce qu'ils pensaient de ce débat autour du protectionnisme déguisé. J'ai eu l'impression que les gouvernements qui défendent des intérêts économiques sont contre les normes, mais pas forcément les organisations syndicales locales. Elles peuvent penser que c'est un point d'appui utile, ce qui ne veut pas dire que leur politique n'est pas fondée. Il faut faire voir que la critique vient d'une certaine catégorie d'acteurs mais pas de tous. La réponse globale à ce débat tente de prendre en compte les différentes forces en présence.

Jean Pisani-Ferry

Je suis d'accord sur l'hétérogénéité mais il me semble qu'il y a un profond malentendu entre pays du Nord et du Sud sur cette question. Il y a un degré de méfiance très profond. Nous sommes naturellement suspectés de vouloir nous servir de ces arguments nouveaux, sophistiqués et moralement irréprochables à des fins purement protectionnistes. Cette méfiance est légitime au regard de l'histoire des négociations multilatérales. L'Uruguay Round a laissé des traces fortes car les pays industrialisés ont demandé aux pays en développement des concessions importantes, notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle. En échange nous avons fait des concessions commerciales dont ils tardent à voir les effets sur leurs exportations. Il y a donc un degré de méfiance très profond. Je suis convaincu que les questions des normes sociales et environnementales sont des questions importantes sur lesquelles il faut avancer, mais les négociations internationales sont difficiles.

Sur les prix des matières premières et la possibilité d'y remédier par les formules évoquées, on peut dire que le prix d'un produit identifié va être le support d'un transfert international. Un consommateur préférera payer plus cher un produit à partir du moment où il sait que le transfert qu'il opère de cette manière va cheminer par un circuit qu'il connaît et vers des gens dont il estime qu'ils pourront en bénéficier directement. Mais cela ne résout pas le problème du déséquilibre des termes de l'échange et de son évolution.

Victor Ferreira

Je réponds à la question portant sur les produits labellisés.

Il existe aujourd'hui neuf filières au niveau de Max Havelaar : café, cacao, miel, thé, sucre, bananes, jus d'oranges, mangues et riz. Quelques-unes sont à l'étude tels que les ballons de football et les fleurs coupées.

Sur les remarques émises par les économistes je voudrais apporter quelques précisions en reprenant les objectifs évoqués par Monsieur Pisani-Ferry.

Tout d'abord, le redressement des prix des matières premières. Même si j'ai pu parler d'effet de levier du commerce équitable, nous n'avons pas la prétention de résoudre cette difficile question. Le problème des subventions des pays développés est un point clef, de même que les accords de gestion et de limitation de l'offre. Ce qui nous semble important, c'est que dans ces accords on puisse distinguer la situation des petits producteurs marginalisés de celles des grandes plantations.

Ensuite, concernant la promotion des normes sociales et environnementales et le risque de protectionnisme : nous sommes dans une démarche de « clause positive ». La régulation est basée non pas sur un refus d'importation si les produits ne répondent pas à certaines exigences, mais au contraire sur la valorisation des produits qui répondent à ces règles. De plus il s'agit d'une régulation d'ordre privé : c'est le consommateur qui décide au final de son achat, grâce à la reconnaissance par le label.

Pour préciser l'effet de levier entre le commerce équitable et le commerce international, le mieux est de prendre un exemple. Tout d'abord, cet effet de levier ne peut exister que si le commerce équitable atteint un certain niveau (au moins 5 % de part de marché), ce qui n'est pas le cas en France. Nous avons eu l'occasion de rencontrer deux multinationales liées au café qui envisageaient une collaboration avec Max Havelaar. Nous leur avons demandé un réel engagement qui dépasse la simple diffusion de produits labellisés. Par exemple :

réaliser des audits sur les plantations avec lesquelles elles travaillent, déterminer un programme d'amélioration pour au minimum respecter les règles de l'OIT, faire un bilan de ces actions. À ce moment-là seulement, elle seront en mesure de collaborer avec Max Havelaar et de commercialiser un café labellisé (qui en tout état de cause ne représentera que quelques % de leur activité), car elles pourront présenter aux consommateurs une démarche globale cohérente.

Henri Rouillé d'Orfeuil

Pour revenir sur les prix des produits agricoles, il est quasiment impossible de vivre avec des céréales vendues sur le marché mondial à 50 centimes de franc le kilo ou, pour prendre un produit qui est purement tropical, avec un café vendu à la bourse de New York à 45 cents la livre. Je voudrais que les économistes nous disent si oui ou non on peut intervenir sur les prix agricoles, et si non, comment on peut faire pour que les paysanneries du monde entier, et elles représentent la moitié de l'humanité, n'aillent pas à brève échéance dans le mur ou plutôt nulle part si ce n'est dans les périphéries urbaines ou, avec des statuts douteux, vers les pays du Nord ?

Je voudrais aussi demander au président de la table ronde qui est un diplomate éminent du Quai d'Orsay, ce qu'il pense de l'intérêt de ces expériences et son sentiment sur la « négociabilité » des propositions qui sont faites ? Peuvent-elles avoir un impact sur l'évolution des grands systèmes économiques, financiers ou commerciaux ?

Jacques Toledano, Association Éticité

J'aimerais revenir sur le titre de la table ronde « *Comment penser localement et agir globalement ?* » car au centre de cette question il y a la démocratie. On n'a pas consulté les citoyens sur le recul de l'État. Je demande simplement que les élus rendent compte plus régulièrement de leur mandat au niveau national et local. S'il y avait plus d'actions au plan local, il y aurait plus de produits éthiques et équitables distribués dans les réseaux locaux car la puissance politique locale aurait été interpellée localement pour agir en ce sens.

Au nom de quoi le politique n'a-t-il plus cette fonction ? Déjà à Rio, les États s'étaient engagés à une certaine solidarité envers les pays en développement à un taux de 0,7 % du PIB pour les aider au développement. Aujourd'hui, dix ans plus tard, nous sommes en dessous de 0,3 %, c'est-à-dire que la globalisation n'a fait qu'aggraver encore plus ce que les États faisaient. Je ne vois pas comment un développement de ce type d'activités peut se faire sans démocratie participative.

*Christian Jacquiau, expert-comptable,
vice-président d'Action Consommation*

Je suis un peu étonné par ce que j'ai entendu de la part des économistes et notamment Monsieur Pisani-Ferry qui nous dit que l'éthique s'oppose au prix. Ainsi donc, il faudrait que les consommateurs paient beaucoup plus cher pour faire de l'éthique et de l'équitable, prix que les consommateurs ne seraient pas prêts à payer ?

Deux exemples. Le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » a réalisé une étude portant sur une paire de chaussures de sport. On y voit que sur un prix de vente public de 350 francs (53 euros), il n'y a que 1,76 % seulement (soit l'équivalent de 6 francs ou 0,9 euro) qui revient au social et aux salaires ! Quarante pour cent (140 francs ou 21 euros) constituent la confortable marge du distributeur. Ainsi, la part du distributeur est 23 fois supérieure à celle qui revient directement ou indirectement aux salariés ! Croyez-vous vraiment que le fait de faire de l'éthique et de l'équitable soit dans ce contexte un facteur qui renchérit les prix ?

Dans cet exemple, qui pourrait s'appliquer à bien d'autres secteurs, il suffirait que le distributeur renonce à 1,76 % de sa marge (sa rémunération passerait alors de 140 francs ou 21 euros à 134 francs ou 20 euros) pour que les salaires et les charges sociales doublent sur le lieu de production. Rappelons que tout ceci serait sans impact sur le prix de vente au consommateur, bien entendu.

Un deuxième exemple, lié lui aussi à la grande distribution, que j'ai analysée dans un ouvrage récent, « *Les coulisses de la grande distribution* ». En France, nous n'avons plus que cinq centrales d'achats qui contrôlent le marché de la consommation. Ces grands réseaux ont anéanti le commerce de proximité, ruiné l'artisanat, poussé l'industrie à délocaliser et favorisé les importations massives entraînant chômage, misère et précarité. Les exigences des centrales d'achat : « *des prix acceptables pour le consommateur, des marges extrêmement confortables pour le distributeur, le reste pour le producteur* », ont amené l'agriculture à s'industrialiser, l'entreprise à se délocaliser, laissant derrière elles des provinces déshumanisées et désertifiées.

Tout ce que l'on ne paye pas à la caisse du supermarché, on le paye *via* les transferts sociaux et les impôts. Ce qui revient à ce que le concitoyen consommateur contribuable paye trois fois le produit qu'il achète :

– une première fois à la caisse du grand distributeur et au prix fort par rapport au prix de cession, cela permet au distributeur de réaliser de confortables marges, loin de toutes considérations sociales, économiques, environnementales, fiscales et, encore plus accessoirement,

humaines ;

– une deuxième fois à son percepteur, via la PAC (politique agricole commune) pour compenser le préjudice subi par l'agriculteur et permettre de lui assurer le revenu que lui refuse le grand distributeur ;

– une troisième fois, beaucoup moins voyante, beaucoup plus pernicieuse, beaucoup moins perceptible mais tout autant efficace, par le biais, encore une fois, des impôts et des charges, destinés à couvrir les compensations sociales de ceux qui, par ces pratiques, sont exclus du monde agricole et de l'entreprise et, avec eux, de ceux qui en constituaient l'environnement économique et social.

Ce troisième paiement se fonde dans les transferts sociaux, sans cesse plus coûteux. Ces prélèvements additionnels augmentent les prix de revient des produits fabriqués par nos entreprises et grèvent notre pouvoir d'achat. Ils ont une incidence négative sur notre compétitivité et donc sur l'emploi. Pourtant, ils ne sont pas suffisants, puisque la misère se fait chaque jour plus présente.

Il faut donc payer une quatrième fois, de façon «*facultative*» mais bien réelle, par le biais des dons effectués aux associations caritatives. Ces dernières sont de plus en plus sollicitées pour combler les carences de la collectivité qui, bien que dévoreuse de budgets pharaoniques, n'est pas capable de faire face à ses obligations. Mais le veut-elle vraiment ?

S'il y avait une redistribution autre que celle, confiscatoire, qui existe aujourd'hui, il serait possible de ramener de l'éthique et de l'équitable, dans tous les secteurs de l'économie, sans pour autant augmenter les prix à la consommation. Il ne suffirait que d'un peu de courage et de volonté politique, mais c'est peut être ce qui fait le plus défaut.

Une remarque enfin, sur la forme du colloque : je regrette, tout comme Dominique Plihon, que les organisateurs aient donné la parole à trois économistes, sans prévoir l'intervention d'un sociologue et d'un philosophe qui, pourtant, auraient eu toute leur place dans ce débat.

Jean-François Lanteri, ministère des Affaires étrangères

On peut se désoler de l'absence de régulation politique à l'échelle mondiale, et penser qu'elle est indispensable et qu'elle doit retrouver sa place. On peut penser aussi que dans le vide «*politique*» actuel, les organisations de solidarité internationale, les associations de consommateurs et les entreprises responsables peuvent modifier la donne. Cependant on doit s'interroger sur les marges de manœuvre de ces actions «*citoyennes*» dans un système de consommation profondé-

ment transformé et marqué par le fait que des couches importantes de la population et notamment les plus pauvres consomment, dans les produits qu'ils achètent, d'abord du symbolique et de la « distinction ». Ces comportements, qui caractérisaient précédemment une minorité privilégiée de la population, se sont étendus à de très larges couches de gens qui sont prêts à payer plus cher pour de la « marque » mais pas forcément pour de « l'éthique ». Ce contexte n'est sans doute pas très favorable aux formes de la consommation citoyenne dont nous sommes en train de débattre aujourd'hui.

Pierre Jacquet

Je crois que la façon de raisonner sur le prix de l'équitable est de raisonner en termes de concurrence. Il y a deux voies d'action pour un mouvement comme le vôtre :

– faire en sorte que les producteurs prennent en compte ce souci ; comme ils sont soumis à la concurrence, ils vont devoir le faire sans augmenter leurs prix ;

– faire en sorte que le consommateur perçoive une valeur ajoutée dans cette action ; comme il est conscient que cela lui apporte quelque chose, il est prêt à payer davantage.

La combinaison des deux veut dire qu'aucune entreprise ne pourra gagner un marché en proposant un produit moins cher qui ne prend pas en compte les valeurs que vous défendez. C'est donner de la valeur à l'équitable.

Le raisonnement de l'économie est parfaitement compatible avec votre action. Il n'est pas du tout antagoniste et il faut s'appuyer dessus. Si les entreprises craignent pour leur image, c'est parce qu'il y a un impact en termes de profit.

Il est possible d'intervenir sur les prix mais le problème est de regarder le prix de cette intervention. Par exemple, l'idée avec la PAC est de trouver une manière plus efficace de protéger l'agriculture. On fixe des prix garantis qui ne sont pas invalidés par les évolutions du marché donc le consommateur paye plus cher que le prix du marché. Ensuite, on encourage la surproduction subventionnée, donc le contribuable doit payer. Enfin, en versant cela sur le marché mondial on pénalise les producteurs locaux. Après plusieurs années, on a constaté que ce n'était pas la bonne façon de procéder.

On n'est pas arrivé à stabiliser le prix des matières premières de façon durable mais si ça marchait cela enfermerait les pays dans une spécialisation qui n'est pas validée par l'évolution des marchés. Il faut que les spécialisations évoluent en fonction des préférences et des sociétés. L'avenir repose sur la diversification.

Dominique Plihon

Dans les années 70 il y a eu une prise de conscience de certains pays sur le fait que les politiques publiques avaient atteint un certain degré d'inefficacité avec l'ouverture et la complexité des économies. La solution retenue est d'organiser d'une manière drastique le recul de l'intervention publique, notamment sous forme de déréglementation et de baisse des impôts. Mais il n'y a pas eu de substitut. Il y a une contestation sur le rôle de l'État car il n'a pas su se transformer en profondeur, entraînant une impopularité de l'intervention publique au niveau national et international.

Bruno Delaye

Je vais essayer de répondre à la question : comment agir et négocier pour mettre en œuvre des régulations internationales sur le plan international de ces nouvelles voies ?

Au ministère des Affaires étrangères, nous jugeons extrêmement positive l'émergence de la société civile dans les négociations internationales. Beaucoup de diplomates français se sont d'ailleurs rendus à Porto Alegre. Ils n'étaient pas nombreux à représenter les autres pays.

Une de nos tâches est d'essayer de réguler la mondialisation ou d'humaniser la globalisation en travaillant dans des enceintes internationales où sont censées s'élaborer les nouvelles règles (financières, commerciales, déontologiques, environnementales...) de la vie commune sur la planète. Dans la pratique nous sommes quasiment paralysés car nous devons nous soumettre à la coordination européenne, puis aux volontés de l'administration américaine. Il n'y a pas d'accord, même pas d'espace de débat. Les petites avancées mineures que nous voulons faire prendre en considération restent marginales. Devant une telle paralysie, l'action des opinions publiques est fondamentale. C'est la seule chose qui peut conduire les gouvernements, soit tétanisés par la pression américaine, soit peu intéressés par une réforme, à reconsidérer les choses. Le mouvement associatif et les nouvelles solidarités citoyennes, pour peu qu'elles s'internationalisent, peuvent aider à contourner les blocages.

La deuxième chose qui nous intéresse, c'est que ces nouvelles voix de la société civile amènent à des exigences de transparence dans la négociation internationale : les gouvernements sont obligés de s'expliquer vis-à-vis de leurs opinions.

Ce qui nous intéresse ensuite dans les questions de commerce équitable, de nouvelles formes financières de solidarité, dans la promotion de la labellisation éthique, c'est :

- l'implication du citoyen dans les questions du développement et de la justice sur la planète ;
- l'amélioration tangible et mesurable de la situation des producteurs des pays du Sud.

Ce travail prépare l'esprit des citoyens à la nécessité incontournable de créer une taxe pour financer les biens publics mondiaux. Les politiques d'encouragement des investissements directs sont insuffisantes pour financer les biens publics mondiaux tels que la santé, l'environnement, l'éducation pour tous... Les investissements en la matière sont colossaux : il manque 50 milliards de dollars aujourd'hui : il faudra mettre en place des impôts internationaux.

Tout ceci ne dispense pas les États de deux très importantes obligations :

- affirmer leur rôle dans l'établissement de normes au plan international ; quand on parle de normes éthiques, il faut un socle commun, démocratiquement défini ;
- accroître l'aide publique au développement et corriger les méfaits de la mondialisation.

L'initiative citoyenne reste incontournable et vivement souhaitable, mais elle ne saurait dispenser les États de la mise en œuvre de ces politiques.

Conclusion : Trois bilans

Jean-Paul Vigier

Dans la mesure où les personnes qui devaient répondre aux questions écrites suivantes ne sont plus là, je demanderai aux personnes qui vont intervenir d'intégrer si possible la réponse dans leurs propos.

1. N'y a-t-il pas incompatibilité entre l'économie du profit et l'économie du partage ? Pourraient-elles vraiment s'accorder ?

2. N'est-il pas illusoire d'imaginer que le politique pourrait reprendre le contrôle de l'économique ?

3. Afin d'éviter des dérives et mieux défendre l'économie solidaire, ne faudrait-il pas imposer un contrôle et pas forcément un auto-contrôle ?

4. Les intervenants présentent l'économie solidaire comme un sous-ensemble de l'économie « normale », « macro », incontournable. Ne faut-il pas plutôt la considérer comme porteuse d'un nouveau système d'échanges, de consommation et de production par et au service des personnes, qui remplacerait une économie « dominante mais chancelante et défaillante » ?

5. Les petits projets relevant de l'économie solidaire ont du mal à trouver une prise en charge publique de leur garantie financière alors même que le risque y est important et le « rendement monétaire » faible, ne serait-ce que parce que les risques sociaux et environnementaux sont volontairement internalisés. On aboutit alors à un non-sens, ce sont les opérateurs financiers et solidaires eux-mêmes qui demandent une déréglementation du taux d'usure afin de prêter de façon rentable aux petites entreprises concernées.

Comme il est impossible de répondre à toutes ces questions, je vais définir l'économie solidaire en disant que la société n'a pas renoncé à un projet de démocratisation de l'économie et en même temps elle a fait l'analyse du totalitarisme.

Cette première journée doit être prise comme une première rencontre, une amorce de dialogue entre des acteurs représentatifs de réseaux et des économistes. La première exigence est de transformer cette rencontre en un processus de dialogues qui pourrait s'inscrire dans la durée. Aujourd'hui peut être considéré comme une présentation mutuelle, et des points doivent ensuite être approfondis au niveau de l'analyse et de la conceptualisation des pratiques à partir de ce qui a été dit ici. Cela appelle de nouvelles formes de coopération entre acteurs et chercheurs. Il faut aller au bout de l'innovation et ne pas penser que des économistes pourraient juger des pratiques, mais voir qu'il s'agit de penser ensemble les défis auxquels est confronté l'ensemble de la société et pour lesquels personne n'a de réponse. Je rappelle que dans une économie profondément « tertiarisée » et où les actifs immatériels sont importants, il faut élargir la réflexion à l'ensemble des sciences sociales pour discerner au mieux ce qui est en train d'advenir.

Il y a une hétérogénéité des préférences chez les économistes. À titre d'exemple, ce matin il y a eu deux définitions de la solidarité, philanthropique (forte dans les pays anglo-saxons) et démocratique (qui fait appel à la notion de justice sociale).

Après cette journée, on peut penser en d'autres termes cette question du changement d'échelle. Il faut éviter la naïveté de croire que parce que l'on a une croissance forte depuis quelques années cela va continuer. On est dans un mouvement de diffusion des pratiques. Le changement d'échelle se transforme parfois en banalisation. Pour réfléchir à cette question du changement d'échelle il faut aussi prendre en compte l'analyse des cycles d'innovation de Schumpeter qui montre qu'il y a un certain nombre de pistes pour mener la réflexion. Il est important de reprendre des références historiques pour voir comment ces problèmes de changement d'échelle se sont déjà posés. Comme l'a souligné Anton Brender, depuis un siècle, les citoyens n'ont pas arrêté de changer l'économie, mais la question se pose en de nouveaux termes.

Ce qui est en train de se jouer, c'est que le changement d'échelle tient à ce que le registre sociopolitique et le registre économique, dissociés par l'évolution du monde, soient tenus ensemble. On ne parlera plus d'alternative. Il faut construire un système qui interroge ce qui se

passé dans l'économie. Les pratiques doivent entrer dans la construction d'une autre mondialisation, pour reprendre les termes employés à Porto Alegre.

À côté de ces questions de pratique, il y a des questions beaucoup plus générales qui peuvent être posées, car le changement d'échelle c'est aussi l'accession à l'espace public. L'action publique est tout aussi importante que l'augmentation du chiffre d'affaires d'un certain nombre de réalisations. Je crois que le défi auquel nous sommes confrontés est celui de l'action publique, et de ses reconfigurations et difficultés au niveau étatique et international. Ce qui est en train de changer c'est le renouvellement des formes de rapport entre initiative citoyenne et action publique. Il y a encore deux handicaps à surmonter :

- le cloisonnement des politiques publiques entre les politiques sociales, les politiques d'emploi et l'absence d'une politique d'espace public ; la désaffection vis-à-vis de la politique instituée est, entre autres, due au fait qu'un certain nombre de citoyens n'a plus droit à la parole ;

- la relation historiquement tutélaire des pouvoirs publics à la société civile qui rend particulièrement difficile en France la co-élaboration d'un certain nombre d'interventions, où l'on pourrait avoir la combinaison d'une solidarité définie comme l'action volontaire de citoyens libres et égaux entre eux, et de solidarité définie comme l'action publique de redistribution.

Hugues Sibille

J'aurais envie de reformuler le titre « les citoyens peuvent-ils changer l'économie ? » pour demander si « les citoyens peuvent être acteurs de régulation ? » et si « les citoyens peuvent diversifier l'économie ? » car il y a bien irruption des citoyens dans la régulation de l'économie. C'est un enjeu qui me paraît important.

On confond la notion de « marchand » et la notion de « lucratif ». Revenir sur la question de la diversification de l'économie c'est admettre qu'il y a dans la société des formes d'économie marchande qui ne sont pas forcément en rapport avec le capital. La notion de « capital patient », la notion de « société de personnes » émergent et sont des façons d'être, mais autrement, dans une économie de marché. J'ai plutôt tendance à dire que les citoyens peuvent être des acteurs de régulation et peuvent contribuer à une économie plurielle.

Il est nécessaire de continuer à investir dans la matière grise sur ces questions, notamment avec des juristes, car derrière ces questions il y a des questions de droit considérables.

Pour répondre aux questions posées aujourd'hui il y a un certain nombre de choses à inventer. Il y a à investir sur les indicateurs privés et publics. Par exemple, ce que peut être la réflexion sur la comptabilité publique, comment la réformer pour tenir compte d'une autre vision de l'économie et de la richesse.

Ensuite, le politique doit être réorganisé. La question n'est pas de chercher à culpabiliser les politiques mais l'enjeu est de regarder comment, dans la façon d'élaborer la décision publique, les citoyens participent d'une expertise citoyenne à cette élaboration encore balbutiante.

Il faut construire de nouvelles alliances. Le financement des petits projets nécessite différentes formes d'apport financier dont la garantie est une forme intéressante. Différentes choses sont faites pour que des fonds de garantie soient rassemblés afin de permettre l'augmentation du volume de garanties apportées aux petits projets de l'économie solidaire et le renforcement de leur impact. Il faut aussi se préoccuper des entrepreneurs et des porteurs de projet.

Henri Rouillé d'Orfeuil

Pour compléter ce qui précède je dirais que l'on peut se sentir frustré car il y avait, dans les différentes tables rondes et dans la salle, un capital d'analyses et de propositions considérable mais, inévitablement, le temps imparti ne peut permettre d'aller au bout des idées, d'engager un débat approfondi et, *a fortiori*, de construire collectivement des réponses à la ou, même, aux terribles questions que nous avons posées d'entrée de jeu.

Je reprendrai en conclusion deux idées sur lesquelles nous, acteurs, devons être au clair et nous accorder.

Tout d'abord, nous ne pouvons nous contenter, sous couvert d'économie solidaire, de ne parler que de solidarité et d'oublier en chemin l'économie. Nos actions doivent se situer dans des logiques économiques, où, pour prendre des exemples triviaux, il y a adéquation entre production et consommation, épargne et investissement. Il ne s'agit pas de revendiquer une nouvelle économie administrée. On doit juste être capable d'identifier et de mesurer l'intérêt général qui est produit ou détruit par les actes économiques et, donc, de pouvoir déterminer la dose de service public incorporée dans cette économie particulière et justifier la participation de la collectivité, c'est-à-dire le bon ou le juste niveau des financements et des appuis publics, et apprécier la nature des mécanismes de cette participation publique sans distordre l'initiative et la logique privée de cette économie particulière.

Ensuite, il nous faut partager une même idée sur les mécanismes d'évolution et sur la manière dont des innovations sociales peuvent s'imposer au niveau macroéconomique. Il y a des oppositions dangereuses comme, par exemple, l'opposition entre un tout citoyen, privilégiant la voie de l'éthique, et un tout État, ne retenant que la voie du droit. Non, nous sommes dans un modèle dynamique reposant sur un jeu interactif entre le législatif et le militant. C'est pour cela que, du côté des militants, l'une des questions majeures est bien celle de l'organisation des citoyens, composant la fameuse société civile, celle de la constitution d'«acteurs collectifs» car, dans notre société, et peut-être même est-ce dans toute société, le modèle de changement fonctionne grâce à la pression exercée par des «acteurs collectifs» et ceux qui n'arrivent pas à être forts, à se faire entendre, n'ont guère de chance de peser sur le cours des choses. Les solutions alternatives ou nouvelles apportent dans ce jeu des arguments, des démonstrations et des références qui jouent un grand rôle dans ce débat. Il faut donc favoriser l'expérimentation. Mais il faut aussi construire des partenariats «politiques» avec les forces sociales et économiques qui composent notre société. Ce n'est que si nous arrivons à construire de grandes et fortes alliances que nous arriverons à faire évoluer les cadres juridiques, fiscaux et réglementaires, que nous pourrons faire évoluer les politiques publiques.

Voilà pour les deux idées, qui s'ajoutent à celles de mes deux prédécesseurs. Mais, puisque je suis le dernier à m'exprimer, je voudrais remercier très chaleureusement quelques personnes qui ont permis l'organisation de cette manifestation. Je souhaite remercier, d'abord, les présidents de table ronde, les intervenants, les économistes, et, bien sûr, Jean-Paul Vigier qui a accepté d'animer l'ensemble de la séance. Je voudrais remercier Serge Marti et l'équipe du supplément économique du *Monde* qui copatronnait ce colloque, ainsi que le laboratoire de sociologie du changement des institutions du CNRS. Je voudrais également signaler les soutiens dont nous avons pu bénéficier pour organiser cette réunion, de la part du secrétariat d'État à l'Économie solidaire et de l'Association pour la création de la fondation René Dumont. Enfin au niveau de l'organisation concrète de la manifestation, nous devons une fière chandelle à Philippe Cannard, qui a coordonné l'ensemble du processus et qui fut bien aidé pour ce faire par Claire Laurent de la Plate-forme pour le commerce équitable et Mathilde Mandonnet de Finansol. Enfin, je formulerai un dernier remerciement aux deux organisatrices qui nous ont donné un coup de main décisif, Anne-Marie Piérard et Cécile Houelbec.

Enfin, à tous je vous dis merci pour votre participation.

Les intervenants

Jacques Bass – CFDT

Docteur en économie du travail et professeur d'économie et de sciences sociales à Aix-Marseille, Jacques Bass a assuré différentes responsabilités syndicales pour la CFDT en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. De 1989 à 1997, il a été rédacteur en chef de la revue *CFDT-Aujourd'hui*. Secrétaire confédéral au service Économie et société de la CFDT, il a en charge le suivi général des questions économiques.

Bruno Delaye – ministère des Affaires étrangères

Directeur général de la coopération internationale et du développement depuis août 2000, il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en sciences économiques et ancien élève de l'École nationale d'administration. Secrétaire des Affaires étrangères en 1975, il suit au ministère les pactes de désarmement, puis l'information et la presse. Entré au ministère de l'Industrie sur les questions internationales, il devient conseiller technique du ministre en 1981, puis rejoint le cabinet du ministre des relations extérieures jusqu'en 1984. Nommé en 1985 délégué aux affaires internationales du ministère de l'Industrie, de la Recherche et de la Technologie, il sera en poste en 1987 en Égypte, comme deuxième conseiller d'ambassade, puis nommé ambassadeur au Togo. Conseiller à la présidence de la République de 1992 à 1995, il est ensuite ambassadeur au Mexique pendant cinq ans.

Pascal Érard – collectif « De l'éthique sur l'Étiquette »

Coordinateur du collectif « De l'éthique sur l'étiquette » depuis sa création en 1995, il est juriste de formation. Chercheur à l'Institut des sciences juridiques du développement (université Paris V) au début des années 80, il effectuera l'essentiel de son parcours professionnel au sein d'associations de solidarité internationale. Engagé dans le collectif « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes/Sahel Afrique Verte » animé par Frères des Hommes, Terre des Hommes et Peuples solidaires, il publie en 1984, *Les marchés de la faim : l'aide alimentaire en questions* (La Découverte). Il est salarié de la Fédération Artisans du monde depuis 1993.

Victor Ferreira – Max Havelaar France

Il a pris la direction de Max Havelaar France en 1998 avec pour mission d'assurer le lancement du label au plan national. Auparavant il avait été secrétaire national d'Agir ici et directeur d'une association d'éducation au développement « Étudiants et développement ». Militant de longue date sur les questions d'immigration et de développement, il allie sa connaissance du milieu associatif à celle du monde de l'entreprise, dans lequel il a évolué une dizaine d'années comme formateur et responsable de formation de cadres.

Véronique Gallais – Action consommation

Traductrice et cadre export de formation, quadrilingue, elle a occupé différents postes dans le commerce international de produits industriels et de consommation, en France et à l'étranger. En 2000, elle quitte sa fonction de responsable export Europe en entreprise pour coordonner des projets de médiation culturelle sur le développement durable. Son engagement militant l'amène parallèlement à développer une réflexion et un réseau qui conduisent à la création d'Action Consommation.

Pauline Grosso – Finansol

De formation économique et financière, elle a travaillé dans le domaine du microcrédit et de l'appui aux petites entreprises dans les pays du Sud, pour le compte de la FAO et de la Grameen Bank (Bangladesh), de la coopération française (Mozambique), ainsi qu'au Brésil. En France, elle a développé ces centres d'intérêt auprès de l'Adie et d'Eficéa. Elle a rejoint Finansol en 1996, dont elle a été

secrétaire générale jusqu'en septembre 2002, date à laquelle elle retourne au Brésil pour y développer le microcrédit.

Olivier Hauville – Plate-forme pour le commerce équitable

Économiste et sociologue de formation, il développe actuellement dans le cadre d'un doctorat d'État un travail de recherche sur l'imaginaire social au XVII^e siècle. Résident dans différents pays d'Afrique pendant 13 ans (Mauritanie, Tchad, Togo, Bénin), il a travaillé sur des programmes d'action culturelle, d'urgence humanitaire puis de développement rural, avant d'initier et de coordonner depuis 1990 le programme Echoppe (Échange pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs), programme de promotion économique et d'insertion sociale des plus démunis dans les villes de Lomé et de Cotonou. Il est cofondateur et responsable du réseau de commerce équitable « Artisans du soleil ».

Jean-Louis Laville – LSCI-CNRS

De formation initiale économique, il est docteur en sociologie de l'Institut d'études politiques de Paris. Chargé de recherche au CNRS à Paris, il dirige le Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI). Depuis 1994, il a la responsabilité de la direction de la collection « Sociologie économique » des éditions Desclée de Brouwer.

Jean-Christophe Le Duigou – CGT

Membre du Conseil économique et social depuis 1982, il est ancien élève de l'École nationale des impôts et a suivi une formation universitaire en gestion et en informatique. Analyste informaticien au ministère des Finances, il devient en 1978 secrétaire national du Syndicat des agents de la direction générale des impôts CGT. Promu inspecteur principal des impôts, il sera secrétaire général de la Fédération des finances CGT à partir de 1982 et devient en 1992 secrétaire du Centre confédéral d'études économiques et sociales de la CGT puis responsable du secteur Activités économiques confédéral. Il est depuis 1999 membre du bureau confédéral et secrétaire de la CGT. Il vient de publier *Pour ou contre les fonds de pension*, avec William D. Crist (Grasset).

Éric Loiselet – Forum pour l’investissement responsable

Consultant en management, il croise la route de l’investissement responsable en 1997 et part à la rencontre des acteurs du US Social Investment Forum puis du SIF canadien et du SIF britannique. Il débute une collaboration avec Arese, interrompue à l’initiative de cette dernière. Professionnellement, il travaille avec l’agence britannique Eiris et l’équipe canadienne du Groupe pour l’investissement responsable, et édite le site sri-in-progress.com. Sur le plan citoyen, il fonde en 2000 le Forum pour l’investissement responsable (association loi de 1901) et participe, à travers ce dernier, à la création du Eurosif (organisation à but non lucratif). Sa conviction est simple : la finance est un moyen ; pour qu’elle constitue un levier pour un monde plus équitable, il importe que la société civile en investisse le champ. Actuellement, il s’intéresse plus particulièrement au développement des pratiques de l’actionnariat engagé.

Serge Marti – Le Monde

Rédacteur en chef du *Monde Économie* et du *Bilan du Monde* depuis février 2001, il est président de l’Association des journalistes économiques et financiers. Licencié en droit, il commence sa carrière au département des affaires internationales du Crédit lyonnais, avant d’opter pour le journalisme. Entré à l’agence britannique Reuters où il est resté onze ans en tant que chef du service économique français, il rejoint le journal *Le Monde* en 1981, où il sera successivement chargé des rubriques financières puis industrielles. En 1987, il prend la direction du *Monde Affaires*, supplément hebdomadaire du *Monde*. De 1989 à 1993, il devient correspondant du *Monde* à New York aux Nations unies. De retour à Paris, il rejoint comme chef adjoint le service économique du journal et assure la direction du *Bilan économique et social*, supplément annuel du *Monde*. Il sera chef adjoint du service international en janvier 1995, jusqu’à sa désignation à la tête du *Monde Économie*.

Frédérique Pfrunder – GLCV

Diplômée de l’Institut d’études politiques de Paris, titulaire d’une licence de lettres et d’un diplôme de droit international, elle a une première expérience de consultante pour un cabinet de conseil en affaires publiques. Après avoir été conseillère technique au conseil général du Nord pour les questions européennes, elle est, depuis 1999, chargée de mission pour les relations institutionnelles et les affaires euro-

péennes et internationales à la CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie), association de consommateurs nationale agréée.

Mohamed Rhoulam – Inter-réseaux économie solidaire

De formation scientifique, doublée d'un engagement militant depuis plus de trente ans (syndicaliste au départ et associatif depuis 1984), il a été parmi les initiateurs d'un projet de régie de quartier dans le quartier de La Source à Orléans. Il en a assumé la mise en place et en assure la direction depuis le début des années 90. Depuis 1998, il est vice-président et trésorier du Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ). À ce titre, il est impliqué depuis plus de trois ans dans l'Inter-réseaux économie solidaire (IRES).

Henri Rouillé d'Orfeuil – collectif « Engagements citoyens dans l'économie »

Ingénieur agronome et docteur en économie appliquée, chercheur au Cirad et, à ce titre, vice-président du Forum mondial de la recherche agricole, il est président de Finansol, qui fédère les acteurs de la finance solidaire, et de Coordination Sud, qui regroupe les organisations françaises de solidarité internationale. Il a occupé différentes fonctions au ministère des Affaires étrangères, à la Datar, au Gret et à la Banque mondiale. Il est l'auteur de plusieurs livres dont le dernier, *Économie, le réveil des citoyens*, est sorti en janvier 2002 aux éditions La Découverte.

Hugues Sibille – Caisse des dépôts et consignations

Directeur des petites entreprises et de l'économie sociale à la Caisse des dépôts et consignations depuis juillet 2001, il a en charge la création d'entreprises et les nouveaux outils pour le développement de l'économie sociale et solidaire, en particulier dans le secteur associatif. Il suit auprès du directeur général de la Caisse la thématique de l'entreprise socialement responsable. De 1998 à 2001, il a été délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale, après avoir travaillé au cabinet de Martine Aubry sur la loi nouveaux services-nouveaux emplois. Précédemment, il avait été dirigeant d'une coopérative de conseil et, à ce titre, président du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale, où il a travaillé sur la question des entreprises socialement responsables. Il a par ailleurs été administrateur d'Alternatives économiques et membre du bureau de la Fondation de France.

Jean-Paul Vigier – Finansol

Historien de formation, Jean-Paul Vigier a d'abord été directeur général du CESI (Centre d'études supérieures industrielles) à Toulouse. Il a ensuite été président du directoire de la SIDI (Société d'investissement et de développement international) de 1983 à 1995, de Coordination Sud de 1994 à 1997, et de Finansol de 1995 à 1998. Actuellement président du Comité du label Finansol, il est également président de la Fédération européenne de banques éthiques et alternatives (FEBEA).

Les économistes

Anton Brender

Professeur associé à l'université Paris IX Dauphine, ancien directeur au Centre d'études de perspectives et d'informations internationales ancien directeur des études économiques du groupe CPR (Compagnie parisienne de réescompte), il a notamment publié *La France face à la mondialisation* (La Découverte) et *Le nouvel âge de l'économie américaine*, avec Florence Pisani (Economica).

Philippe Chalmin

Professeur d'économie à l'Université Paris IX Dauphine et conseiller économique d'Euler. Il est spécialisé sur les problèmes des marchés internationaux et publie chaque année le rapport Cyclope sur les marchés de matières premières. Il a été président de la Société d'économie politique de 1988 à 2000.

Daniel Cohen

Professeur de sciences économiques à l'Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) et à l'École normale supérieure, il est membre du Conseil d'analyse économique. Il a notamment publié *Richesse du monde, pauvreté des nations* (Flammarion Poche 1999) et *Nos temps modernes* (Flammarion 2000). Il a reçu le prix du Livre d'économie 2000 pour ce dernier ouvrage.

Michèle Debonneuil

Chef du service économique au Commissariat général du Plan, elle a été précédemment chef du service de la conjoncture à l'Insee (1974-1986), conseiller économique du directeur du Trésor (1987-1989), directeur des études économiques à Indosuez (1990-1996), conseiller à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1997-1998). Dans le cadre du Conseil d'analyse économique dont elle est membre, elle a publié *La nouvelle économie* (2000).

Jacques Généreux

Professeur à Sciences Po et président de l'Association internationale pour l'économie humaine, il anime chaque mois sur France Culture une émission consacrée à ce que sont, selon lui « les vraies lois de l'économie ». Il a publié plusieurs ouvrages parmi lesquels *Une raison d'espérer. L'horreur n'est pas économique, elle est politique* (Ed Pocket Agora, 2000) et *Les vraies lois de l'économie* (Seuil 2001).

Pierre Jacquet

Professeur d'économie internationale à l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), il vient de rejoindre l'Agence française de développement au poste de directeur délégué. Il était auparavant directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Membre du Conseil d'analyse économique, il a publié *Le cycle du Millénaire* avec Laurence Tubiana et Patrick Messerlin (1999) et *La gouvernance mondiale* avec Laurence Tubiana et Jean Pisani-Ferry (2002).

Jean Pisani-Ferry

Il est depuis avril 2001 président délégué du Conseil d'analyse économique du Premier ministre. Il est aussi professeur chargé de cours à l'École polytechnique, et membre du Groupe d'analyse économique du président de la Commission européenne. De juin 1997 à mars 2000, il a été conseiller économique auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (successivement Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter). Il a publié en 2000, *La bonne aventure* (Flammarion) consacré à la question du plein emploi.

Dominique Plihon

Professeur d'économie à l'Université Paris-Nord (Villetaneuse), il est par ailleurs président du conseil scientifique d'Attac et vient d'intégrer le Conseil d'analyse économique (CAE). Spécialiste des questions financières internationales, il a publié *La monnaie et ses mécanismes* (La découverte 2000) et collabore à la collection des livres publiés par Attac sur les différents aspects de la mondialisation.

Xavier Timbeau

Directeur du département d'analyse et de prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) depuis janvier 2002, il a auparavant travaillé sur l'économie française et, notamment, sur les questions d'emploi et de réduction du temps de travail. Il participe au groupe technique des comptes de la Nation. La plupart de ses travaux ont été publiés dans la revue de l'OFCE.

Collectif « Engagements citoyens dans l'économie »

...Mais, au fond, pourquoi le développement ne pourrait-il pas être durable et la société solidaire ?

Pourquoi faudrait-il accepter l'exclusion économique et le travail méprisé, les écarts grandissants entre les régions et les pays qui créent des situations dramatiques et explosives ? Pourquoi faudrait-il nécessairement détruire les ressources naturelles et culturelles et hypothéquer l'avenir des générations futures ? Et pourquoi n'userions-nous pas pleinement de nos droits de citoyens et d'acteurs économiques pour construire une autre économie ? Il y a en effet une manière économique d'être un citoyen et une manière citoyenne d'être un acteur économique.

Acteurs économiques, nous pouvons manifester dans nos gestes quotidiens de consommation, d'épargne, d'investissement et, souvent, de production, nos choix sociaux et environnementaux, exprimer une exigence éthique, une éthique de l'action de proximité, qui préfigure le monde de droit auquel nous aspirons.

De nombreuses associations ou groupements associatifs français proposent aujourd'hui aux citoyens des alternatives (produits issus du commerce équitable, produits éthiques, placements d'épargne solidaire, épargne socialement responsable) permettant à chacun d'adopter concrètement un comportement citoyen et, du même coup, de contribuer à la construction d'une société de solidarité.

Militantes depuis plusieurs années pour un monde plus responsable, ces associations souhaitent aujourd'hui s'adresser ensemble aux citoyens et lancer des projets communs. C'est pourquoi, elles se sont rapprochées dès avril 2001 et, depuis janvier 2002, se trouvent réunies dans le collectif « Engagements citoyens dans l'économie ».

Quelques-unes des actions du collectif : participation au Forum social mondial de Porto Alegre, sondage Credoc sur les nouvelles consommations, promotion du livre *Économie, le réveil des citoyens*, projet de « Quartier de l'économie nouvelle » dans Paris.

Les membres fondateurs du collectif « Engagements citoyens dans l'économie » sont : Action Consommation, Finansol, le Forum pour l'investissement responsable, la Plate-forme pour le commerce équitable.

Pour plus d'informations sur le collectif, consultez-nous :

Collectif : engagements.citoyens@ifrance.com

Tél. : 01.69.48.58.62 (coordination)

Les coordonnées des membres du collectif figurent en page 4.

Action Consommation

« Agir par la consommation et agir pour consommer autrement »

La consommation est l'expression économique d'une attitude générale au quotidien. Elle peut être individualiste, ou responsable et solidaire. Quasiment un acte politique. Pouvons-nous accepter de soutenir par nos achats le travail des enfants et l'exploitation inconsidérée d'êtres humains, la pollution de l'eau, de la terre et de l'air ? En laissant faire, en fermant les yeux sur l'origine des produits que nous achetons, ne serions-nous pas complices d'un système économique qui accroît terriblement les inégalités et compromet la qualité des ressources naturelles et de notre environnement ?

Action Consommation est une association récente (octobre 2001). Elle se définit comme un mouvement de consommateurs dont la démarche se situe en complément, en convergence et cohérence avec les objectifs des mouvements de résistance à la mondialisation néolibérale, en recherche d'alternatives constructives pour une économie centrée sur l'être humain, respectueuse de la nature.

Action Consommation a pour but de susciter et promouvoir les décisions et actions des individus, des entreprises, des collectivités et des institutions pour une consommation (achat et utilisation de biens et services) citoyenne, consciente et responsable, posée comme une action politique collective dans la logique du « développement durable », dans toute sa dimension sociale, économique, environnementale, culturelle et éthique.

À travers ses actions propres et le relais d'informations et d'actions d'autres acteurs, il s'agit de :

- Sensibiliser à la nécessité de modifier les modes de production, de

commercialisation et de consommation ; à la notion de qualité globale des produits ; à la valeur de l'intérêt collectif et de long terme ; au pouvoir du consommateur comme action politique collective.

- Informer sur les pratiques de l'économie conventionnelle et leurs conséquences socio-économiques, environnementales, culturelles et politiques ; sur les alternatives économiques, leurs résultats et les valeurs dont elles sont porteuses.

- Mobiliser les consommateurs citoyens pour exiger la qualité globale des produits, le droit de tous à la qualité globale, un cadre législatif favorisant les pratiques alternatives et les changements de comportements.

- Peser pour une évolution individuelle et collective des acteurs économiques, par la reconsidération des valeurs, des besoins et des richesses, du rapport à soi-même, à la communauté, à la nature.

- Anticiper et favoriser les évolutions culturelles en contribuant à l'élaboration de nouvelles pistes et au changement d'échelle.

Un bulletin d'information électronique est actuellement disponible (bulletins-subscribe@actionconsommation.org). Le site Internet de l'association a pour vocation de proposer des informations pour mieux comprendre et consommer de façon responsable, à des prix justes : des espaces thématiques fourniront dossiers, conseils pratiques, suggestions, idées... et bonnes adresses.

En fonction de l'actualité, nous mènerons ou co-organiserons des campagnes d'information et de mobilisation.

Notre objectif est également de travailler en réseau et de relayer les informations spécifiques produites par d'autres organismes (associations de solidarité, de défense de l'environnement, de défense des consommateurs, alternatives économiques, etc.) en lien avec la consommation.

Avec le collectif « Engagements citoyens dans l'économie », Action Consommation entend contribuer à donner davantage de poids aux alternatives économiques qui permettent à chacun d'adopter concrètement un comportement citoyen et de se reconnaître acteur dans la société.

Action Consommation :

21ter rue Voltaire 75011 Paris

info@actionconso.org – www.actionconsommation.org

Finansol

Fondée en 1995 par des institutions financières solidaires en liaison avec des institutions engagées dans une démarche de solidarité, Finansol (finances et solidarité) regroupe la plupart des acteurs français de la finance solidaire.

Informier les citoyens sur les réalités de l'épargne solidaire

La promotion de la pratique de l'épargne solidaire est une des missions principales de Finansol. Pour permettre aux épargnants de distinguer les produits financiers solidaires des autres produits financiers, Finansol attribue chaque année le Label Finansol sur la recommandation d'un comité indépendant. 27 produits financiers ont aujourd'hui le Label Finansol. Le Label garantit aux épargnants la transparence et le caractère solidaire des placements réalisés. Finansol organise aussi des animations régionales et nationales comme notamment les Rencontres de la finance et de la solidarité. Depuis la création du portail des finances solidaires (www.finansol.org), site Internet français permettant de trouver une information riche et actualisée sur l'ensemble du secteur, Finansol est devenu pour les citoyens en quête d'information sur les circuits des finances solidaires un véritable carrefour.

Promouvoir des collaborations avec quelques partenaires majeurs

Finansol s'efforce de donner des informations sur les acteurs et les produits de la finance solidaire et de sensibiliser les composantes majeures de la société française, notamment les collectivités territoriales et les élus, les partenaires de l'entreprise, les milieux associatifs, le monde de la recherche et de l'éducation et les pouvoirs publics. Pour ce faire, nous organisons des colloques et des séminaires, nous diffusons des documents généraux ou pratiques, nous construisons des relations de travail et des partenariats.

Négocier avec les pouvoirs publics un environnement plus incitatif

Finansol est un interlocuteur légitime pour les groupes parlementaires et les pouvoirs publics dès lors qu'il s'agit d'engager une négociation au nom des acteurs des finances solidaires pour améliorer le cadre fiscal, juridique et réglementaire propre à notre domaine d'activité. Elle mène des actions de lobbying au niveau local en sensibilisant les élus et les collectivités territoriales au travers de publications et d'actions de formation et d'information. Finansol intervient dans différents processus législatifs, notamment à l'occasion de la préparation des lois de finances où sont définies les nouvelles mesures fiscales. C'est dans ce cadre qu'a pu être obtenu en 2002 un avantage important pour les épargnants finançant le développement des entreprises solidaires.

Apporter des services à ses membres

Finansol est au service de ses membres. Elle s'efforce de faciliter les échanges, anime des chantiers de réflexion.

Les membres de l'association

Les membres de Finansol construisent des circuits financiers solidaires, développent des produits financiers solidaires, soutiennent des acteurs économiques solidaires et financent leurs projets. Ils sont le cœur d'un «système financier solidaire». Ils sont répartis en deux collèges auxquels s'ajoutent quelques institutions et personnalités qualifiées. Le premier collège rassemble des institutions financières solidaires, le deuxième, des banques engagées dans la gestion de produits financiers solidaires.

Des institutions financières solidaires :

Adie • Autonomie et Solidarité • Caisse solidaire Nord-Pas de Calais • Cigales • France Active • Garrigue • Habitat et Humanisme • Ides • La Nef • Love money pour l'emploi • OikoCredit • Sidi • Sifa

Des établissements financiers engagés dans une démarche de solidarité :

CDC IXIS Asset Management/Caisse des dépôts et consignations • Caisse d'épargne • Crédit coopératif • Crédit mutuel

Des institutions et des personnalités qualifiées :

CCFD • Fondation Charles Léopold Mayer • Fondation Macif • Claude Alphandéry • Pierre Courtoux • Benoît Granger • Nicole Reille • Henri Rouillé d'Orfeuil

Finansol :

133, rue Saint-Maur 75011 Paris

Tél. : 01 53 36 80 60

finansol@finansol.org – www.finansol.org

Forum pour l'investissement responsable

La finance responsable représente aujourd'hui dans le monde un montant total de plus de 3 000 milliards d'euros. C'est déjà beaucoup mais c'est aussi très peu face aux dizaines de milliards d'euros d'actifs sous gestion collective dans le monde et face aux centaines de milliers de milliards d'euros de transactions opérées sur les marchés financiers dans le monde.

La mondialisation financière atteint une forme d'apogée. Mais la finance prédatrice atteint ses limites. Des actions éparses prennent aujourd'hui un sens et une perspective nouvelle pour que le levier de la finance soit mis au service d'un monde plus équitable et plus durable. De plus en plus d'épargnants et d'investisseurs institutionnels souhaitent que leurs placements ou leurs investissements servent le progrès de l'homme. Ils veulent que le produit de leur épargne soit obtenu dans le respect de l'environnement, des droits de l'homme, des droits sociaux au Nord comme au Sud. Les différentes formes de l'investissement responsable sont à leur disposition pour leur permettre de concrétiser leur projet.

Pour promouvoir le concept et les pratiques de l'investissement responsable, des professionnels de la gestion de fonds, des spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, des consultants, des syndicalistes, des universitaires, des religieux, des citoyens se sont rassemblés pour créer le Forum pour l'investissement responsable – French SIF. Avec une préoccupation commune : faire en sorte que davantage de personnes investissent avec le souci de la cohésion sociale et du développement durable. Le FIR comprend aussi des membres personnes morales.

Le FIR a choisi des axes de travail très concrets :

- intervenir dans le cadre du débat législatif, tant français qu'euro-péen, chaque fois que peut être favorisé l'essor de l'investissement responsable afin de fournir aux citoyens les leviers d'action pour une finance responsable ;
- prendre ou soutenir des initiatives de recherche dans le champ de l'investissement responsable (par exemple : pratiques de la gestion de l'épargne salariale, responsabilité fiduciaire des administrateurs de fonds...) ;
- réaliser régulièrement des enquêtes sur les pratiques de l'investissement responsable et en porter les résultats à la connaissance tant des leaders d'opinion que du public ;
- favoriser la coopération entre acteurs concernés ;
- développer un réseau international de contacts.

De ce point de vue, le Forum pour l'investissement responsable (French SIF) s'inspire de l'expérience tant du US SIF que du UK SIF. Il est partie prenante, avec ce dernier, du réseau européen des forums pour l'investissement responsable, EuroSIF, créé en novembre 2001 (www.eurosif.info). C'est dans le cadre de sa participation aux activités de ce réseau que le FIR organise au printemps 2003 une rencontre internationale sur le thème : en quoi et comment l'investissement socialement responsable modifie-t-il les relations entre les actionnaires et les entreprises ?

Apparu publiquement le 8 mars 2001 lors d'une conférence publique organisée chez Euronext pour faire le point du développement des fonds éthiques en France, le FIR avait débuté ses activités par une action de lobbying dans le courant de l'été 2000 visant à ce que la loi d'extension de l'épargne salariale s'ouvre aux pratiques de l'investissement responsable. Au printemps 2001, le FIR a lancé un appel, signé par plusieurs centaines de personnes tant en France que dans le monde, pour la prise en compte de considérations socialement responsables par le fonds de réserve des retraites. Le FIR, au cours de l'hiver 2001-2002 a entamé un travail afin que le projet de directive européenne sur les institutions de retraite professionnelle s'ouvre lui aussi à l'investissement socialement responsable.

En partenariat avec des acteurs concernés tant en France que dans le monde, le FIR souhaite mener à bien trois types de travaux en 2002 :

- identifier les voies par lesquelles la finance responsable peut contribuer à faire reculer les discriminations ;
- identifier les voies par lesquelles la finance responsable peut contribuer à lutter contre les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent ;

– faciliter l'émergence d'un réseau d'actionnaires engagés relié aux réseaux existants dans le monde.

Enfin, soucieux d'explorer les voies d'un partenariat « société civile – professionnels de la finance », le FIR s'intéresse à toutes les formes de la finance responsable contemporaine : les fonds « éthiques » (utilisant un filtre extrafinancier dans la sélection de leurs placements composé de critères négatifs ou positifs), l'engagement actionnarial, le capital développement responsable, les financements solidaires. Il conduira des actions appropriées de promotion de chacune de ces formes.

Votre engagement nous serait précieux : si vous souhaitez participer à ces actions, nous serons heureux de vous accueillir.

Forum pour l'investissement responsable :

18, rue de Varenne 75007 Paris

Tél. : 01 56 33 75 05 – Fax : 01 56 33 75 01

contact@french-sif.org

www.sri-in-progress.com/article.mpl?id=278&version=fr

Plate-forme pour le commerce équitable

Créée en 1997, la Plate-forme française pour le commerce équitable est le seul organisme national de représentation des acteurs du commerce équitable. Elle est sur le terrain en France et au Sud, grâce à ses membres qui assurent l'importation des produits et leur distribution, ainsi que l'accompagnement technique et social des producteurs.

La Plate-forme pour le commerce équitable a pour mission de :

• **Défendre le commerce équitable notamment en assurant un travail de lobbying :**

Il consiste à prendre en considération les enjeux du commerce équitable et en faire intégrer les règles par les pouvoirs publics. De plus, la Plate-forme pour le commerce équitable permet aux acteurs du commerce équitable de parler d'une voix ferme et unique lors des négociations nationales et internationales. Aussi, la Plate-forme participe à la mise en place d'outils législatifs en faveur de l'économie solidaire, secteur qui inclut le commerce équitable, développe les liens avec les réseaux européens du commerce équitable et intervient, de plus en plus, lors des rencontres internationales liées au commerce et au développement (rencontres internationales sur la globalisation de la solidarité à Québec, Forum social mondial à Porto Alegre...)

• **Promouvoir la recherche et la concertation**

Pour appréhender sereinement le développement du commerce équitable, la recherche et la concertation sont essentielles. Aussi, la Plate-forme pour le commerce équitable travaille en partenariat avec d'autres collectifs (collectif « De l'éthique sur l'étiquette », Coordination Sud, CRID...) ou organismes (Solagral, Comité 21...) pour promouvoir le développement durable. Elle effectue des études pour mieux analyser l'évolution du commerce équitable en France, réfléchit sur des thématiques telles que le tourisme équitable. Mais

aussi, elle définit des stratégies à long terme de développement commercial.

- **Sensibiliser le grand public :**

- mise en place d’outils de communication : site Internet, brochures ;

- participation à des campagnes de sensibilisation et de formation telles que des colloques, des interventions dans des écoles, etc. ;

- coordination du temps fort annuel d’information et de sensibilisation : la « Quinzaine du commerce équitable » dont l’édition 2002 a eu lieu du 2 au 20 mai dans l’ensemble de la France.

- **Soutenir les actions locales :**

Pour mobiliser et rassembler tous ceux qui, de près ou de loin, agissent et sont concernés par le commerce équitable, il convient également de décliner et faire relayer au plan local et régional, les temps forts nationaux, développer l’information sur le commerce équitable à travers divers réseaux, sensibiliser les collectivités locales (municipalités, départements, régions...), les administrations, les entreprises et comités d’entreprises, les acteurs de l’économie sociale (mutuelles, coopératives...)

Les membres de l’association

Les membres de la Plate-forme pour le commerce équitable sont les véritables acteurs de cette association. Ce sont des importateurs, des détaillants, des associations de promotion ou de labellisation et des structures de solidarité. Ils sont au nombre de 16 membres acteurs et 8 membres sympathisants.

Importateurs : Solidar’Monde, Artisal. **Importateurs détaillants :** Artisanat-SEL, Azimut-Artisans du Népal, Andines, Alter Eco, Boutic Ethic, Artisans du soleil. **Boutiques :** Artisans du soleil, Ti ar Bed, Artisans du monde (près de 100 boutiques). **Associations de promotion :** Aspal (Association de solidarité avec les peuples d’Amérique latine), Yamana, Échoppe (Échanges pour l’organisation et la promotion des petits entrepreneurs). **Associations de labellisation :** Max Havelaar. **Structures de solidarité :** Échoppe, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Ingénieurs sans frontières.

Plate-forme pour le commerce équitable :

61, rue Victor Hugo 93500 Pantin

Tél./fax : 01 48 91 20 75

www.commerceequitable.org – plate-forme@commerceequitable.org

Le Monde

Fondé en décembre 1944 par Hubert Beuve Méry, *Le Monde* est aujourd'hui le premier quotidien national généraliste français de qualité et le premier journal francophone. Sa diffusion s'est installée au-dessus de la barre des 400 000 exemplaires (dont 46 000 à l'étranger – estimations 2001) et chaque jour, il s'adresse à plus de deux millions de lecteurs.

Afin de poursuivre la réforme engagée en 1995, Jean Marie Colombani, directeur du *Monde* et Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, ont lancé en janvier 2002 une formule rénovée du quotidien et de ses suppléments.

Un *Monde* plus complet pour mieux permettre de décrypter les temps présents et ceux qui viennent, un *Monde* qui réaffirme sa fonction de généraliste en renforçant son traitement rédactionnel sur l'Europe, l'économie, les sciences, les technologies, le sport et la culture, toutes les cultures. Un itinéraire complet qui, de la scène internationale aux programmes de télévision, informe son lecteur dans sa vie de citoyen, de décideur ou dans sa vie plus quotidienne.

Un *Monde* plus clair avec une nouvelle maquette plus élégante et plus lisible où photographies, infographies et illustrations se conjuguent pour ponctuer l'information et offrir un meilleur confort et un plus grand plaisir de lecture.

Un *Monde* plus accessible qui reste plus que jamais fidèle à ses valeurs fondatrices, d'indépendance, de rigueur, de recul et de hiérarchie de l'information.

Le Monde Économie

Paraissant chaque lundi, le *Monde Économie* est l'un des plus anciens suppléments hebdomadaires du journal *Le Monde*. Il existe depuis plus de vingt ans, une ancienneté qu'il partage avec le *Bilan du Monde*, supplément annuel qui a célébré en janvier 2002 sa 27^e année d'existence et qui est réalisé par la même équipe.

Chaque semaine, le *Monde Économie*, outil pédagogique et forum ouvert à toutes les idées, analyse et met en perspective l'actualité et la science économique, les enjeux et les débats qu'elles suscitent, autour de trois points forts : la macroéconomie, les questions sociales et sociétales, les économies du futur. L'Europe, la conjoncture internationale (essentiellement celle des pays émergents, en transition et en développement), le marché de l'emploi et le management font l'objet d'un traitement régulier dans ce supplément ouvert à des chroniqueurs réguliers et à l'opinion de spécialistes extérieurs (universitaires ou non, français et étrangers) qui souhaitent apporter leur expertise.

Dirigée par Serge Marti, rédacteur-en-chef, Marie-Béatrice Baudet, rédactrice-en-chef adjointe, et par Antoine Reverchon, chef de section, l'équipe éditoriale du *Monde Économie* comprend également Francine Aizicovici, Alain Beuve-Mery, Laurence Caramel, Alain Faujas, Dominique Gallois, Annie Kahn, Martine Laronche, Yves Mamou, Antoine Reverchon, Catherine Rollot. Les autres membres du supplément sont : Vanessa Ralli (coordination), Chantal Dunoyer (documentaliste), Sylvie Fournier (assistante).

Outre le supplément hebdomadaire et le *Bilan du Monde*, il réalise également le magazine *Campus*, le *Bilan du Monde Junior* en partenariat avec *Milan Presse* et le cédérom *Encarta* en partenariat avec Microsoft.

Laboratoire de sociologie du changement des institutions

Le LSCI, unité propre de recherche du CNRS, a été créé en 1986 par Renaud Sainsaulieu. Le laboratoire regroupe une quarantaine de chercheurs, universitaires, chargés d'études et doctorants, dans une structure de six équipes : Crida – Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie ; Eresmo – Équipe de recherche sur l'emploi, la socialisation et la modernisation ; Gestion et société ; Observatoire des dirigeants ; Rite – Recherche et intervention sur les transformations de l'entreprise ; Scapa – Sociologie critique des acteurs et des pratiques alternatives.

Le LSCI a été constitué à l'origine pour réaliser des recherches centrées sur l'analyse des transformations sociales dans les organisations : structures participatives, innovations techniques, développement local, cultures d'entreprise, dynamiques d'insertion, économie solidaire, processus de modernisation, relations professionnelles, management public et privé...

Engagées dans l'enseignement, la formation d'adultes et la recherche-action, les équipes du LSCI ont en commun le souci d'élaborer une sociologie d'intervention et une méthodologie de sociologie appliquée à la transformation des institutions en crise et en développement.

Directeurs : Jean-Louis Laville, Renaud Sainsaulieu
Secrétariat scientifique – gestion : Sylvie Bardèche
LSCI – IRESCO/CNRS
59-61, rue Pouchet 75849 Paris CEDEX 17
Tél. : 33 (0) 1 40 25 10 67 – Fax : 33 (0) 1 40 25 10 66
lsci@iresco.fr – www.iresco.fr/labos/lsci

Sondage Credoc
« Les Français et la consommation éthique »
(novembre 2001)

**Étude réalisée pour le collectif
« Engagements citoyens dans l'économie »**

Le Credoc a réalisé, entre le 15 novembre et le 1^{er} décembre 2001, son enquête annuelle sur les tendances de la consommation, auprès de 1 024 individus représentatifs de la population des 18 ans et plus. À la demande du collectif « Engagements citoyens dans l'économie », un volet sur l'éthique dans la consommation a été inclus dans l'enquête, prolongeant les travaux menés depuis deux ans sur cette problématique émergente¹.

La notoriété des produits éthiques, encore faible, est en progression certaine, notamment au sein des groupes sociaux à fort capital économique et culturel

Si 19 % des personnes interrogées déclarent savoir à quoi correspondent les produits issus du commerce équitable (contre 11 % un an auparavant), elles sont moins nombreuses à connaître les produits financiers solidaires ou éthiques : 13 % pensent connaître l'épargne solidaire et 7 % seulement savent plus ou moins ce qu'est l'épargne éthique ou socialement responsable. La proportion d'individus qui connaissent les produits d'épargne solidaire ou éthique est plus élevée

1. « Le profil des populations sensibles à la consommation engagée » (avril 2000), « Les consommateurs et le commerce équitable » (mai 2001) et « L'épargne solidaire : quelques indications sur l'opinion des Français » (octobre 2001), Credoc.

chez les hommes, les 45 ans et plus, les cadres et les foyers ayant des revenus élevés, ainsi que chez les habitants des grandes villes.

Plus d'un Français sur trois serait prêt à souscrire un produit d'épargne solidaire

35 % des personnes interrogées se déclarent prêtes à souscrire un produit d'épargne solidaire, même si son rendement financier est moindre. Les Franciliens, les professions intermédiaires et supérieures, les ménages aisés, les adultes de 45-54 ans ainsi que les personnes qui ont déjà des placements financiers ou qui ont l'intention d'en réaliser dans les trois années à venir sont plus nombreux à manifester leur intérêt pour l'épargne solidaire.

Les critères éthiques, éléments de différenciation des produits et d'arbitrage des consommateurs

L'évolution de la hiérarchie des motivations d'achat sur longue période montre que, si le prix et les garanties d'hygiène et de sécurité du produit occupent – et occuperont toujours – une place primordiale dans les arbitrages des consommateurs, certains critères plus qualitatifs, liés au mode de fabrication, aux conditions de production ou encore à l'origine du produit, ont fait leur place dans l'esprit des consommateurs.

Dans un contexte marqué par la surabondance des biens de consommation, ces critères, qui renvoient dans une large mesure à des valeurs ou attentes immatérielles, constituent des éléments de différenciation des produits :

- Le soutien de projets de développement dans les pays pauvres est le critère de consommation éthique qui recueille le plus de suffrages : 68 % des enquêtés y accordent beaucoup ou assez d'importance.

- Le fait que le produit soit fabriqué par une entreprise soucieuse du droit des salariés est incitatif à l'achat pour 64 % des personnes interrogées.

- Le soutien d'une cause humanitaire recueille 56 % des suffrages, ce qui constitue l'un des plus hauts scores obtenus depuis 1993.

Les garanties écologiques obtiennent 60 % de réponses, dans un contexte où les produits verts sont déjà largement banalisés (lessives, produits recyclés ou recyclables...).

Plus que le prix, l'information et l'accès aux produits éthiques constituent de réels facteurs de frein

Les produits éthiques, dont la part de marché est marginale, bénéficient pourtant d'un réel capital de sympathie. Le processus de mondialisation des échanges, les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux liés à la production des biens de grande consommation sont devenus un vrai sujet d'attention, voire de préoccupation, pour de nombreux consommateurs. Pour qu'ils puissent passer à l'acte et diriger une fraction croissante de leurs achats ou de leur épargne sur des produits solidaires ou éthiques, ces consommateurs doivent avant tout pouvoir accéder facilement à ces produits : or ,30 % ne savent pas où les trouver et 13 % ont besoin d'être conseillés. Les acteurs de l'économie citoyenne doivent donc relever un double défi : rendre visible et accessible leur offre et répondre aux attentes légitimes de transparence et de confiance de consommateurs qui, certes, sont prêts à payer un peu plus cher pour acheter des produits éthiques, mais qui sont très exigeants et veulent savoir exactement à quoi leur argent sera dépensé.

Le questionnaire

Enquête téléphonique conduite par le Credoc auprès d'un échantillon national de 1 024 individus de 18 ans et plus entre le 15 novembre et le 1^{er} décembre 2001

QUESTION 1

SAVEZ-VOUS À QUOI CORRESPOND L'ÉPARGNE SOLIDAIRE ?

- Oui, je sais ce que c'est.....4,3 %
- Oui, je crois8,3 %
- Non87,4 %

QUESTION 2

UN PRODUIT D'ÉPARGNE SOLIDAIRE PERMET DE FINANCER DES PROJETS D'INSERTION DE PERSONNES EN DIFFICULTÉ OU DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. SON RENDEMENT FINANCIER EST EN GÉNÉRAL MOINS INTÉRESSANT QUE CELUI D'UN PRODUIT D'ÉPARGNE CLASSIQUE. SERIEZ-VOUS PRÊT À SOUSCRIRE UN PRODUIT D'ÉPARGNE SOLIDAIRE ?

- Oui, certainement.....6,4 %
- Oui, peut-être.....28,3 %
- Non60,7 %
- Ne sait pas.....4,6 %

QUESTION 3

SAVEZ-VOUS À QUOI CORRESPOND L'ÉPARGNE ÉTHIQUE OU SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

- Oui, je sais ce que c'est.....3,0 %
- Oui, je crois4,2 %
- Non92,8 %

QUESTION 4

SAVEZ-VOUS À QUOI CORRESPONDENT LES PRODUITS RÉPONDANT AUX CRITÈRES DU COMMERCE ÉQUITABLE ?

- Oui, je sais ce que c'est.....8,0 %
- Oui, je crois11,2 %
- Non80,8 %

QUESTION 5

CERTAINES ENTREPRISES SE SONT ENGAGÉES DANS UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE, QUI VISE À RESPECTER L'INTÉRÊT GÉNÉRAL (COMMERCE ÉQUITABLE, RESPECT DES DROITS DES SALARIÉS, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT...). SELON VOUS, CELA CORRESPOND-IL À :

Un effet de mode qui ne durera pas.....	35,8 %
Un changement fondamental dans l'économie	52,4 %
Ne sait pas	11,8 %

QUESTION 6

CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUI VOUS FREINE POUR ACHETER LES PRODUITS OU SERVICES PROPOSÉS PAR CES ENTREPRISES CITOYENNES ? (EN PREMIER, EN SECOND)

	<i>En 1^{er}</i>	<i>Au total</i>
Vous ne savez pas où trouver ces produits ou services	30,4 %	44 %
Vous n'avez pas confiance	10,0 %	16 %
Vous avez besoin d'être conseillé	13,4 %	32 %
Ces produits/services sont trop chers	12,1 %	20 %
Ces produits/services ne répondent pas à vos attentes	5,6 %	12 %
Rien ne vous freine	13,7 %	21 %
Ne sait pas	14,8 %	

QUESTION 7

SI UNE ENTREPRISE MANQUAIT GRAVEMENT À SES OBLIGATIONS SOCIALES (LICENCIEMENTS ABUSIFS, EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS...) OU ENVIRONNEMENTALES (POLLUTION...), SERIEZ-VOUS PRÊT À :

	Oui, certainement	Oui, peut-être	Non	Ne sait pas
Éviter d'acheter ses produits	62,7 %	22,6 %	11,8 %	2,9 %
Soutenir un boycott de ses produits	51,2 %	26,3 %	19,3 %	3,2 %
Modifier vos habitudes de consommation	46,8 %	28,4 %	21,8 %	3,0 %
Vendre les actions de cette entreprise si vous en détenez	40,0 %	22,4 %	27,6 %	10,0 %

QUESTION 8

PARMI LES ACTEURS ÉCONOMIQUES SUIVANTS (À L'EXCEPTION DES POUVOIRS PUBLICS), QUELS SONT CEUX QUI DEVRAIENT SELON VOUS LE PLUS PRENDRE EN COMPTE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS LEURS DÉCISIONS ?

	<i>En 1^{er}</i>	<i>Au total</i>
Les consommateurs	29,3 %	51 %
Les épargnants	3,7 %	9 %
Les actionnaires.....	10,5 %	25 %
Les investisseurs	10,6 %	24 %
Les salariés	8,3 %	27 %
Les chefs d'entreprise.....	30,0 %	51 %
Ne sait pas.....	7,6 %	

QUESTION 9

UNE LOI ADOPTÉE AU COURS DE L'ANNÉE 2001 VISE À FAVORISER L'ÉPARGNE SALARIALE. CONNAISSEZ-VOUS CE DISPOSITIF ?

Oui	24,7 %
Non	75,3 %

QUESTION 10

SI OUI, SAVEZ-VOUS QU'IL EST POSSIBLE QUE CETTE ÉPARGNE SOIT ORIENTÉE VERS DES PRODUITS D'ÉPARGNE ÉTHIQUES OU SOCIALEMENT RESPONSABLES (C'EST-À-DIRE RESPECTANT DES CRITÈRES SOCIAUX OU ENVIRONNEMENTAUX) ?

Oui	29,6 %
Non	70,4 %

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) est une fondation de droit suisse, créée en 1982 et présidée par Françoise Astier. Son action et sa réflexion sont centrées sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans les domaines suivants : environnement et avenir de la planète ; rencontre des cultures ; sciences, techniques et société ; rapports entre État et Société ; agricultures paysannes ; lutte contre l'exclusion sociale ; construction de la paix. Avec des partenaires d'origines très diverses (associations, administrations, entreprises, chercheurs, journalistes...), la FPH anime un débat sur les conditions de production et de mobilisation des connaissances au service de ceux qui y ont le moins accès. Elle suscite des rencontres et des programmes de travail en commun, un système normalisé d'échange d'informations, soutient des travaux de capitalisation d'expérience et publie ou copublie des ouvrages ou des dossiers.

«Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer» est une association constituée selon la loi de 1901, dont l'objectif est d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation et de ses partenaires. Cette association édite des dossiers et des documents de travail et assure leur vente et leur distribution, sur place et par correspondance, ainsi que celle des ouvrages coédités par la Fondation avec des maisons d'édition commerciales.

La collection des «Dossiers pour un débat»

déjà parus :

DD 1. **Pour des agricultures paysannes**, Bertrand Delpeuch, 1989 (existe également en portugais).

DD 3. **Inventions, innovations, transferts** : des chercheurs mènent l'enquête, coordonné par Monique Peyrière, 1989.

DD 5. **Coopérants, volontaires et avatars du modèle missionnaire**, coordonné par François Greslou, 1991.

DD 6. **Les chemins de la paix** : dix défis pour passer de la guerre à la paix et à la démocratie en Éthiopie. L'apport de l'expérience d'autres pays, 1991.

DD 7. **The paths to peace**, même dossier que le précédent, en anglais (existe également en amharique).

DD 12. **Le paysan, l'expert et la nature**, Pierre de Zutter, 1992.

DD 15. **La réhabilitation des quartiers dégradés** : leçons de l'expérience internationale, 1992.

DD 16. **Les Cambodgiens face à eux-mêmes ?** Contributions à la construction de la paix au Cambodge, coordonné par Christian Lechervy et Richard Pétris, 1993.

DD 17. **Le capital au risque de la solidarité** : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, coordonné par Michel Borel, Pascal Percq, Bertrand Verfaillie et Régis Verley, 1993.

DD 19. **Penser l'avenir de la planète** : agir dans la complexité, Pierre Calame, 1993 (existe également en anglais).

DD 20. **Stratégies énergétiques pour un développement durable**, Benjamin Dessus, 1993 (existe également en anglais).

DD 21. **La conversion des industries d'armement**, ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue, Richard Pétris, 1993 (existe également en anglais).

DD 22. **L'argent, la puissance et l'amour** : réflexions sur quelques valeurs occidentales, François Fourquet, 1993 (existe également en anglais).

DD 24. **Marchés financiers** : une vocation trahie ?, 1993 (existe également en anglais).

DD 25. **Des paysans qui ont osé** : histoire des mutations de l'agriculture dans une France en modernisation — la révolution silencieuse des années 50, 1993.

DD 28. **L'agriculture paysanne** : des pratiques aux enjeux de société, 1994.

DD 30. **Biodiversité, le fruit convoité** ; l'accès aux ressources génétiques végétales : un enjeu de développement, 1994.

DD 31. **La chance des quartiers**, récits et témoignages d'acteurs du changement social en milieu urbain, présentés par Yves Pedrazzini, Pierre Rossel et Michel Bassand, 1994.

DD 33. **Financements de proximité** : 382 structures locales et nationales pour le financement de la création de petites entreprises en France, coordonné par Erwan Bothorel, 1996 (nouvelle édition revue, corrigée et enrichie).

DD 34. **Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ?** Vivre en paix dans un monde de diversité, sous la direction de Édith Sizoo et Thierry Verhelst, 1994 (2^e édition 2002).

DD 35. **Des histoires, des savoirs, des hommes** : l'expérience est un capital ; réflexion sur la capitalisation d'expérience, Pierre de Zutter, 1994.

- DD 38. **Citadelles de sucre** ; l'utilisation industrielle de la canne à sucre au Brésil et en Inde ; réflexion sur les difficultés des politiques publiques de valorisation de la biomasse, Pierre Audinet, 1994.
- DD 39. **Le Gatt en pratique** ; pour mieux comprendre les enjeux de l'Organisation mondiale du commerce, 1994.
- DD 40. **Commercer quoi qu'il en coûte ?** ; politiques commerciales, politiques environnementales au cœur des négociations internationales, coordonné par Agnès Temple et Rémi Mongruel, 1994.
- DD 42. **L'État inachevé** ; les racines de la violence : le cas de la Colombie, Fernán Gonzalez et Fabio Zambrano, traduit et adapté par Pierre-Yves Guihéneuf, 1995.
- DD 43. **Savoirs populaires et développement rural** ; quand des communautés d'agriculteurs et des monastères bouddhistes proposent une alternative aux modèles productivistes : l'expérience de Third en Thaïlande, sous la direction de Seri Phongphit, 1995.
- DD 44. **La conquête de l'eau** ; du recueil à l'usage : comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent, synthèse réalisée par Jean-Paul Gandin, 1995.
- DD 45. **Démocratie, passions et frontières** : réinventer l'échelle du politique, Patrick Viveret, 1995, (existe également en anglais).
- DD 46. **Regarde comment tu me regardes** (techniques d'animation sociale en vidéo), Yves Langlois, 1995.
- DD 48. **Cigales** : des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement, Pascale Dominique Russo et Régis Verley, 1995.
- DD 49. **Former pour transformer** (méthodologie d'une démarche de développement multidisciplinaire en Équateur), Anne-Marie Masse-Raimbault et Pierre-Yves Guihéneuf, 1996 (existe également en espagnol).
- DD 51. **De la santé animale au développement de l'homme** : leçons de l'expérience de Vétérinaires sans frontières, Jo Dasnière et Michel Bouy, 1996.
- DD 52. **Cultiver l'Europe** : éléments de réflexion sur l'avenir de la politique agricole en Europe, Groupe de Bruges, coordonné par Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.
- DD 53. **Entre le marché et les besoins des hommes** ; agriculture et sécurité alimentaire mondiale : quelques éléments sur les débats actuels, Pierre-Yves Guihéneuf et Edgard Pisani, 1996.
- DD 54. **Quand l'argent relie les hommes** : l'expérience de la NEF (Nouvelle économie fraternelle) Sophie Pillods, 1996.
- DD 55. **Pour entrer dans l'ère de la ville** ; texte intégral et illustrations concrètes de la Déclaration de Salvador sur la participation des habitants et l'action publique pour une ville plus humaine, 1996.
- DD 56. **Multimédia et communication à usage humain** ; vers une maîtrise sociale des autoroutes de l'information (matériaux pour un débat), coordonné par Alain Ihis, 1996.
- DD 57. **Des machines pour les autres** ; entre le Nord et le Sud : le mouvement des technologies appropriées, Michèle Odeyé-Finzi, Thierry Bérot-Inard, 1996.
- DD 59. **Non-violence : éthique et politique** (MAN, Mouvement pour une alternative non-violente), 1996.
- DD 60. **Burundi : la paysannerie dans la tourmente** : éléments d'analyse sur les origines du conflit politico-ethnique, Hubert Cochet, 1996.
- DD 61. **PAC : pour un changement de cap** ; compétitivité, environnement, qualité : les enjeux d'une nouvelle politique agricole commune, Franck Sénéchal, 1996.
- DD 62. **Habitat créatif : éloge des faiseurs de ville** ; habitants et architectes d'Amérique latine et d'Europe, textes présentés par Y. Pedrazzini, J.-C. Bolay et M. Bassand, 1996.
- DD 63. **Algérie : tisser la paix** : Huit défis pour demain ; Mémoire de la rencontre « Algérie demain » à Montpellier, 1996.
- DD 64. **Une banque des initiatives citoyennes au Liban** ; l'Association d'entraide professionnelle AEP, François Azuelos, 1996.

DD 66. **Financements de proximité** : 458 structures locales et nationales pour le financement de la création de petites entreprises en France, coordonné par Erwan Bothorel et Cyril Rollinde, 4^e éd. 2000.

DD 67. **Quand l'Afrique posera ses conditions** ; négocier la coopération internationale : le cas de la Vallée du fleuve Sénégal, mémoires des journées d'étude de mars 1994 organisées par la Cimade, 1996.

DD 68. **À la recherche du citoyen perdu** : un combat politique contre la pauvreté et pour la dignité des relations Nord-Sud, Dix ans de campagne de l'association Survie, 1997.

DD 69. **Le bonheur est dans le pré...** : plaider pour une agriculture solidaire, économe et productive, Jean-Alain Rhessy, 1996.

DD 70. **Une pédagogie de l'eau** : quand des jeunes des deux rives de la Méditerranée se rencontrent pour apprendre autrement, Marie-Joséphine Grojean, 1997.

DD 71. **Amérindiens : des traditions pour demain** ; onze actions de peuples autochtones d'Amérique latine pour valoriser leur identité culturelle, sous la direction de Geneviève Hérold, 1996.

DD 72. **Le défi alimentaire mondial** : des enjeux marchands à la gestion du bien public, Jean-Marie Brun, 1996.

DD 73. **L'usufruit de la terre** : courants spirituels et culturels face aux défis de la sauvegarde de la planète, coordonné par Jean-Pierre Ribaut et Marie-José Del Rey, 1997.

DD 74. **Organisations paysannes et indigènes en Amérique latine** : mutations et recompositions vers le troisième millénaire, Ethel del Pozo, 1997.

DD 75. **États désengagés, paysans engagés** : perspectives et nouveaux rôles des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine, compte rendu de l'atelier international de Mèze (France, 20-25 mars 1995), 1997.

DD 76. **Les médias face à la drogue** : un débat organisé par l'Observatoire géopolitique des drogues, 1997.

DD 77. **L'honneur des pauvres** : valeurs et stratégies des populations dominées à l'heure de la mondialisation, Noël Cannat, 1997.

DD 78. **Contrat emploi solidarité** : les paradoxes d'un dispositif ; expériences et propositions, Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi — CIME, 1997.

DD 79. **Paroles d'urgence** ; de l'intervention-catastrophe à la prévention et au développement : l'expérience d'Action d'urgence internationale, Tom Roberts, 1997.

DD 80. **Le temps choisi** : un nouvel art de vivre pour partager le travail autrement, François Plassard, 1997.

DD 81. **La faim cachée** : une réflexion critique sur l'aide alimentaire en France, Christophe Rymarsky, Marie-Cécile Thirion, 1997.

DD 82. **Quand les habitants gèrent vraiment leur ville** ; le budget participatif : l'expérience de Porto Alegre au Brésil, Tarso Genro, Ubiratan de Souza, 1998.

DD 83. **Aliments transgéniques : des craintes révélatrices** ; des scientifiques aux consommateurs, un débat citoyen autour de l'initiative populaire suisse pour la protection génétique, Robert Ali Brac de la Perrière, Arnaud Trollé, 1998 (existe également en allemand).

DD 84. **Vers une écologie industrielle** : comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle, Suren Erkman, 1998.

DD 85. **La plume partagée** ; des ateliers d'écriture pour adultes : expériences vécues, François Fairon, 1998.

DD 86. **Désenclaver l'école** ; initiatives éducatives pour un monde responsable et solidaire, sous la direction de Christophe Derenne, Anne-Françoise Gailly, Jacques Liesenborghs, 1998.

DD 88. **Campagnes en mouvement : un siècle d'organisations paysannes en France**, coordonné par Médard Lebot et Denis Pesche, 1998.

DD 89. **Préserver les sols, source de vie** ; proposition d'une « Convention sur l'utilisation durable des sols », projet Tutzing « Écologie du temps », 1998.

DD 90. **Après les feux de paille** ; politiques de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation, Joseph Rocher, 1998

DD 91. **Le piège transgénique** ; les mécanismes de décision concernant les organismes génétiquement modifiés sont-ils adaptés et démocratiques ?, Arnaud Trollé, 1998.

DD 92. **Des sols et des hommes** ; récits authentiques de gestion de la ressource sol, Rabah Lahmar, 1998.

DD 93. **Des goûts et des valeurs** ; ce qui préoccupe les habitants de la planète, enquête sur l'unité et la diversité culturelle, Georges Levesque, 1999.

DD 94. **Les défis de la petite entreprise en Afrique** ; pour une politique globale d'appui à l'initiative économique : des professionnels africains proposent, Catherine Chaze et Félicité Traoré, 2000.

DD 95. **Pratiques de médiation** ; écoles, quartiers, familles, justice : une voie pour gérer les conflits, Non-Violence Actualité, 2000.

DD 96. **Pour un commerce équitable** ; expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud, Ritimo, Solagr, 1998.

DD 97. **L'eau et la vie** ; enjeux, perspectives et visions interculturelles, Marie-France Caïs, Marie-José Del Rey et Jean-Pierre Ribaut, 1999.

DD 98. **Banquiers du futur** ; les nouveaux instruments financiers de l'économie sociale en Europe, Benoît Granger/Inaise, 1998.

DD 99. **Insertion et droit à l'identité** ; l'expérience d'accompagnement des chômeurs par l'association ALICE, Pascale Dominique Russo, 2000.

DD 100. **Une ville par tous** ; nouveaux savoirs et nouveaux métiers urbains ; l'expérience de Fortaleza au Brésil, Robert Cabanes, 2000.

DD 101. **Chine et Occident : une relation à réinventer** ; parcours historique et leçons de quelques rencontres récentes dans le cadre de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Yu Shuo, avec la collaboration de Sabine Jourdain, Christoph Eberhard et Sylvie Gracia (photographies de Alain Kernévez), 2000.

DD 102. **Solidarités nouvelles face au chômage** ; tisser des liens pour trouver un emploi : récit d'une expérience citoyenne, Sophie Pillods, 1999.

DD 103. **Plantes transgéniques : une menace pour les paysans du Sud**, Robert Ali Brac de la Perrière, Franck Seuret et Arnaud Trollé, 1999.

DD 104. **Ce que les mots ne disent pas** ; quelques pistes pour réduire les malentendus interculturels : la singulière expérience des traductions de la Plate-forme de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Édith Sizoo, 2000.

DD 105. **Savoirs du Sud : connaissances scientifiques et pratiques sociales : ce que nous devons aux pays du Sud**, coordonné par le Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud, 1999.

DD 106. **Oser créer : créer des entreprises pour créer des emplois**, Benoît Granger/Synergies, 2000.

DD 107. **Se former à l'interculturel** ; expériences et propositions, Odile Albert/CDTM, 2000.

DD 108. **Sciences et démocratie : le couple impossible ?** ; le rôle de la recherche dans les sociétés capitalistes depuis la Seconde Guerre mondiale : réflexion sur la maîtrise des savoirs, Jacques Mirenowicz, 2000.

DD 109. **Conquérir le travail, libérer le temps** ; dépasser les frontières pour réussir les 35 heures, Bernard Husson/CIEDEL, 2000.

DD 110. **Banques et cohésion sociale** ; pour un financement de l'économie à l'échelle humaine : la faillite des banques, les réponses des citoyens, Inaise, 2000.

DD 111. **L'arbre et la forêt : du symbolisme culturel... à l'agonie programmée ?**, Élisabeth Bourguinat et Jean-Pierre Ribaut, 2000.

DD 112. **Le dialogue des savoirs** ; les réseaux associatifs, outils de croisements entre la science et la vie, Georges Thill, avec la collaboration de Alfred Brochard, 2001.

DD 113. **Financer l'agriculture** ; quels systèmes bancaires pour quelles agricultures ?, André Neveu, 2001.

DD 114. **Agricultures d'Europe : la voie suisse**, REDD avec la collaboration de Bertrand Verfaillie, 2001.

DD 115. **Le droit autrement** ; nouvelles pratiques juridiques et pistes pour adapter le droit aux réalités locales contemporaines, Pascale Vincent, Olivier Longin/Ciedel, 2001.

DD 116. **Sols et sociétés** ; regards pluriculturels, rabah Lahmar et Jean-Pierre Ribaut, 2001

DD 117. **Réseaux humains, réseaux électroniques** ; de nouveaux espaces pour l'action collective, dossier coordonné par Valérie Peugeot, Vecam, 2001.

DD 118. **Gouverner les villes avec leurs habitants** ; de Caracas à Dakar : dix ans d'expériences pour favoriser le dialogue démocratique dans la cité, Catherine Foret, 2001.

DD 119. **Quelle paix pour le nouveau siècle ?**, Maison des citoyens du monde/Bernard Vrignon et Agnès Chek, 2001

DD 120. **De la galère à l'entreprise** ; pour de nouvelles formes de financement solidaire: l'expérience de France Active, Claude Alphandéry, 2002.

DD 121. **Finances solidaires** ; guide à l'usage des collectivités territoriales, Finansol/Éficea, dossier coordonné par E. Antonioli, P. Grosso, J. Fournial et C. Rollinde, 2002.

DD 122. **Quand l'entreprise apprend à vivre** ; une expérience inspirée du compagnonnage dans un réseau d'entreprises alternatives et solidaires, Béatrice Barras, Marc Bourgeois, Élisabeth Bourguinat et Michel Lulek, avec la collaboration de Christophe Beau et Étienne Frommelt, 2002.

DD 123. **Commerce international et développement durable** ; voix africaines et plurielles, CITSD, dossier coordonné par Ricardo Meléndez et Christophe Bellmann, 2002.

Vous pouvez vous procurer les ouvrages et les dossiers des Éditions Charles Léopold Mayer, ainsi que les autres publications ou copublications de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) auprès de :

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38 rue Saint-Sabin
75011 PARIS (France)
Tél./Fax : 01 48064886

Sur place : mardi, mercredi, vendredi : 9h-13h et 14h-18h, jeudi : 14h-19h

Par correspondance : d'après commande sur catalogue.

Le catalogue propose environ 300 titres sur les thèmes suivants :

avenir de la planète
lutte contre l'exclusion
innovations et mutations sociales
relations État-société
agricultures paysannes
rencontre des cultures
coopération et développement
construction de la paix
histoires de vie

Pour obtenir le **catalogue** des éditions et coproductions Charles Léopold Mayer, envoyez vos coordonnées à :

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38 rue Saint-Sabin
75011 PARIS (France)



Veuillez me faire parvenir le catalogue des éditions et coproductions Charles Léopold Mayer.

Nom	Prénom
Société	
Adresse	
.....	
Code postal	Ville
Pays	

